

21^{es} journées nationales de formation

M.A.I.E.

Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale

Espaces
de
résistance
et de
création
dans
l'accompagnement

actes

5,6 et 7 juin 2007 Aix-les-Bains

« La personne humaine ne peut
exister qu'en assumant la liberté
dans un présent qui, parce que
non unidimensionnel, inclut le
passé et l'avenir »

Miguel Benasayag¹

1 Miguel Benasayag « Le mythe de l'individu » La découverte 1998, p69.

Pour ces Journées Nationales de Formation nous avons pris l'initiative d'enregistrer l'ensemble des ateliers, la somme que représente leur retranscription, plus de trois cents pages, nous a incités à ne pas les inclure dans les actes, ils seront disponibles en ligne lorsque notre site Internet sera terminé, sinon, sur commande directement au siège.

M.A.I.S 42 rue de Marseille
69007 Lyon 04 72 71 96 99
mais@mais.asso.fr

SOMMAIRE

1 - Ouverture du Colloque :

Par le Président du M.A.I.S ALAIN AUCLER

2 - ANDRE KELLER Administrateur M.A.I.S

Responsable de l'organisation du Colloque

3 - ANDRE PEYRACHE Administrateur M.A.I.S

Responsable du groupe thématique

4 - JACQUES ION Sociologue chercheur C.N.R.S

« Politique de l'individu et travail social »

5 - JEAN BOJKO Metteur en scène au Tétr'éprouvète

« Si les avions sillonnent le ciel aujourd'hui, c'est parce que nous avons rêvé l'envol avant de nous envoler »

6 - JEAN AUCOUR Chef de service

« Handicap psychique et non-travail, une certaine forme de résistance »

7- TABLE RONDE

8 - JEAN-MICHEL COURTOIS

Ancien Directeur de services et d'établissement

«Commande sociale, détournement ou instrumentalisation ? »

9 - BERNARD JOLI Médecin chef, psychiatre des hôpitaux

« Mission, Mandat, Vigilance»

10 - JEAN-PAUL GAILLARD

Maître de conférence à l'Université de Savoie, Psychanalyste

« Violence dans l'institution, violence de l'institution»

11 - BENOIT BOURRAT Culture du Coeur

« Agir ensemble contre l'exclusion culturelle »

12 - TABLE RONDE

13 - TRAVAUX RHÔNE-ALPES C.R.E.A.I / M.A.I.S

14 - MICHEL CROUZEL Formateur en travail social

« Synthèse »

ALAIN AUCLER
PRÉSIDENT DU M.A.I.S



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue dans cette belle ville d'Aix les Bains.

En 1996 à Chambéry, ville voisine, j'avais déjà eu le plaisir de vous accueillir pour nos journées nationales sur le thème : « les espaces de l'accompagnement dynamique et trajectoires ». Aujourd'hui nos travaux sont placés sous le titre de : « espaces de résistance et de création dans l'accompagnement ».

Je ne sais pas si l'espace savoyard avec ses montagnes et ses lacs est une source d'inspiration, mais 11 ans après, on se retrouve avec cet espace dans le titre de nos journées.

Mais que s'est-il donc passé durant cette décennie pour que de la dynamique et trajectoire on en vienne à parler de résistance et de création.

Il y a du y avoir pas mal de création et de développement dans le secteur de l'accompagnement social, votre présence en nombre aujourd'hui en porte le témoignage.

Mais pourquoi aujourd'hui, y ajoutons nous l'idée de résistance ?

Le programme de ces journées qui a été préparé par la région Rhône-Alpes nous apportera j'en suis sûr un éclairage. Mais je laisserai à André Keller et André Peyrache le soin de vous en dire plus dans quelques minutes.

Je profite de cette occasion pour remercier toute l'équipe qui a œuvré depuis plus d'un an pour l'organisation de ces trois journées ; aussi bien sur les aspects matériels, pour vous accueillir dans les meilleures conditions et dans la convivialité habituelle, mais aussi, pour que la réflexion, les débats, les ateliers soient à la hauteur de vos attentes.

Des remerciements aussi à la Municipalité d'Aix-les-Bains qui a créé des conditions favorables pour accueillir ces journées.

Sans vouloir anticiper le débat à venir, je voudrais simplement vous faire part de quelques réflexions que me suscite cette trajectoire dynamique à la résistance et la création dans l'accompagnement.

Quand j'ai découvert le thème qui était proposé par la Région Rhône-Alpes, ce mot de résistance m'a tout de suite fait penser à la résistance pendant la dernière guerre. Lorsqu'on parle de ces espaces de résistances dans l'accompagnement, y a-t-il quelque chose à voir avec cette résistance-là ? Certes nous ne sommes pas en guerre, nous ne sommes pas sur le même niveau, les enjeux ne sont pas les mêmes, mais n'avons-nous pas cependant des raisons de résister et d'offrir aux personnes que nous accompagnons, des espaces de résistance.

La prolifération des textes et des lois que nous avons connue ces dernières années, celles que nous pourrions connaître dans les années à venir, nécessitent de notre part une grande vigilance.

Bien sûr les lois sont nécessaires pour donner le cadre de nos actions mais il peut aussi y avoir des risques.

Le risque de marchandisation de l'accompagnement social, le risque de déqualification et de dévalorisation des métiers du social sont des points sur lesquels nous devons porter notre attention et où nous serons peut-être amenés à faire de la résistance.

Les modifications du cadre budgétaire souvent accompagnées de réductions mettent certaines structures d'insertion en difficulté.

La volonté de développement des services à la personne, s'ils sont effectivement une partie des réponses apportées aux personnes, ne resteront qu'une partie. Il ne faudra en aucun cas oublier la singularité d'une personne et l'ensemble de ses besoins. Nous aurons vraisemblablement l'occasion de reparler de cela jeudi matin lors de la parole MAIS et de la présentation du travail d'un groupe de réflexion M.A.I.S / C.R.E.A.I.

Cette vigilance pour l'avenir, nous devons l'avoir tous ensemble, c'est fort de votre participation que le mouvement pourra porter les valeurs que nous défendons et être force de proposition dans les développements du secteur de l'accompagnement.

Enfin cette vigilance que j'évoque, est aussi à exercer vis-à-vis de nous-mêmes, dans notre exigence, pour que fort de notre résistance intérieure, nous restions des compagnons de route des personnes que nous accompagnons.

Ainsi je rejoins ce que dit Jean François Malherbe dans « Les ruses de la violence dans les arts du soin » : « en éthique, il s'agit de réduire l'écart entre ce qu'on dit et ce qu'on fait. Dans un cheminement spirituel, il s'agit de nous accueillir nous-mêmes chaque fois que nous nous surprenons nous-mêmes. Il s'agit de consentir profondément aux surprises de la vie. Il s'agit donc de nous laisser déprendre de tout programme de vie écrit par un autre que nous. »

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bons travaux.

INTERVENTION ANDRÉ KELLER

*ADMINISTRATEUR M.A.I.S
RESPONSABLE DU GROUPE D'ORGANISATION*



Bonjour, à vous tous,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à Aix-les-Bains, ville de 26 000 habitants dont le nombre double en été.

Aix-les-Bains se trouve au pied du massif des Bauges et à proximité du lac du Bourget qui a inspiré Lamartine. Je vous invite à découvrir cette ville pendant vos moments de liberté et à flâner au bord de ce lac.

Hé oui, je vous fais une confidence : n'attendez pas de moi l'accent savoyard... Malgré mes 25 ans passés en Savoie, j'ai gardé cet accent de Montpellier et ici, au fil du temps, toutes les personnes rencontrées dans les différentes conditions (professionnelles, amicales...) s'y sont habituées. Je suis même sûr que si je le perdais, ça leur manquerait un peu.

Avant tout, je remercie la ville d'Aix-les-Bains de nous accueillir ici, dans ces locaux ainsi que le personnel travaillant pour sa disponibilité.

Je remercie le Conseil Général de Savoie ainsi que nos différents partenaires.

Je remercie aussi toute l'équipe logistique, l'équipe thématique ainsi que nos permanentes M.A.I.S. Khadija et Emilie qui ont œuvré depuis 18 mois, avec moi, pour leur disponibilité, leurs démarches et leurs soutiens. Nous avons pris du plaisir à nous rencontrer et c'est avec une certaine émotion que le jour J est là.

« Espaces de Résistances et de Création dans l'Accompagnement »

Voilà nos 21 journées Nationales MAIS.

Je vous informe qu'aujourd'hui, nous n'aurons pas la joie d'avoir parmi nous Yves Giry, cadre infirmier, retenu à l'étranger, mais nous avons le plaisir d'accueillir M Jean-Claude Aucour qui interviendra sur la notion de non travail.

Je vous invite, au moment des pauses ou à tout autre moment de vous arrêter et à vous laisser surprendre par Nicole Le Men et Chloé Mathiez qui vous inciteront à réaliser une création collective. À cette réalisation, participeront mercredi des enfants et à d'autres moments de la journée, des adultes du SAVS.

Alors osons nous nous laisser surprendre...

« Créer n'est pas communiquer mais résister » dit Gilles Deleuze. Cette phrase de la pré- plaquette en a interpellé plus d'un...

En tant que travailleurs sociaux, nous n'arrivons pas de nulle part, nous sommes porteurs et portés par des histoires que nous avons traversé et qui nous ont traversés de manières singulières.

Ne baissons pas les bras, laissons nous questionner...

Participons. Prenons la parole. Trouvons et partageons notre dynamisme.

Le plus grand acte de la résistance n'est-ce pas de créer ?

Je vais laisser la parole à André qui va nous éclairer sur la démarche de l'équipe thématique depuis 18 mois.

ANDRÉ PEYRACHE

*SOCIOLOGUE
ADMINISTRATEUR M.A.I.S.
RESPONSABLE DU GROUPE THÉMATIQUE*



«N'oubliez jamais que ce qu'il y
a d'encombrant dans la Morale,
c'est que c'est toujours la Morale
des autres ²»

(Léo Ferré)

Comment le groupe thématique du M.A.I.S est arrivé à vous proposer ces journées nationales de formations, avec cette thématique là et sous cette forme, je vais d'une manière rapide essayer de vous donner quelques lignes, quelques réflexions, qui ont participé à la construction de ces journées et qui par là même m'ont amené à produire cette intervention qui se veut réflexive.

² Léo Ferré, «Disque Poète,vos papier!» Barclay 1972, Préface»,
Livre «La mauvaise graine» Edition °1, 1993, p46

Il me paraît important d'insérer un préambule à tout cela. En tant qu'administrateur M.A.I.S je veux mettre en avant, ce qui peut apparaître comme une évidence, mais, en ces temps obscurs, « la lumière ne se fait que sur les tombes ». Je ne suis pas simplement là pour dire d'être membre d'une association de travail social, ou de travailleurs sociaux, mais pour les idées qui y sont défendues et je n'y puis que revendiquer mon côté, non pas obscur, mais clairvoyant, du travailleur social que je suis toujours depuis bientôt 40 ans, même et surtout, aujourd'hui en tant que sociologue. Ce colloque doit être entendu comme un cri, un appel, à créer donc à résister, même si cela nous est souvent difficile, il faut être conscient que nous sommes et je le dis de manière très provocatrice « une race » comme diraient certains, désignée à disparaître, au nom de valeurs plus que critiquables. On pense souvent avoir vécu le pire, mais aujourd'hui des ombres troubles nous rattrapent et comme le chante Rachid Taha « voilà, voilà qu' ça recommence ». Par mon adhésion au M.A.I.S, je me situe au-delà du militantisme de tradition, au plus près d'une action sociale, actée, que je nommerai « la force, la puissance d'être aux mondes » qui en soit rend compte de ma place, et de mon action humaine, vers la vie, porté par cette idée libertaire d'une action directe, non soumise.

Cette adhésion, cette présence est, et doit demeurer un acte de résistance et donc créatif, comme la poésie, notre action de résistance éducative, de dissidence, est une des armes chargées pour le présent.

Alors cette préparation de Colloque : Nous sommes conscients, que nous n'avons rien inventé. En ces jours où les passions tristes ont tendance à nous submerger, il Nous a semblé important de Nous repositionner, et de questionner ce qu'il est maintenant, couramment nommé, le champ de l'action sociale, ou le travail social.

Tout d'abord je m'explique sur ce Nous majestueux que je vais utiliser bien souvent. Il désigne les participants du groupe thématique, puis quelques fois, il revêt l'image du travailleur social et plus particulièrement celui de l'éducateur spécialisé majoritairement présent dans ce groupe.

Le travail de questionnement a mis en avant, que Nous étions porteur d'une histoire, dans laquelle, Nous avons voyagé comme « individu travailleur social », marqué, désigné par une appartenance professionnelle, mais aussi par des histoires « d'individu personne » qui devait composer, et construire avec des individus aux contours flous, pris ou attachés à un collectif de fait, par leur travail. Une des premières questions a été de savoir si l'histoire, qui se met en scène aujourd'hui, histoire au sens des événements vécus,

subits, engagés, n'est pas du déjà vu, comme une chose passée qui revient à la charge du présent. Pour le dire autrement, est ce que le malaise important, voir existentiel vécu ou tout du moins identifié comme tel, par « l'individu, personne », dans le travail social, est une affaire neuve ou plutôt réactualisée par le siècle nouveau ? Le malaise étant identifié, comme la négation de la personne, tant l'accompagnant que l'accompagné, par l'Etat, les collectivités territoriales, les institutions de toutes configurations, laissant place à l'individu travailleur social, handicapé, jeune, senior, intégré, délinquant etc...

Qu'en est-il de cet individu réinventé ou pas, Nous qui sommes auprès du sujet, en prise avec, est-ce de celui-là dont il est question, personne, ou « individu personne Stirnerien³», « individuation physique, biologique, psychique, Simondienne⁴», il serait peut-être temps de s'expliquer pour tenter de se comprendre, de savoir de quoi chacun parle, pour continuer le chemin de l'être ?

Aux vues de la dominante professionnelle du groupe, la notion de l'éducatif et de son action a été mise en avant dans un questionnaire. Il semblerait que cette action commence à disparaître, si ce n'est dans certain quotidien d'éducateur, tout du moins dans les textes de loi encadrant les services d'accompagnement, ou les demandes de projet de service, certains chefs de service éducatif devenant simplement « chefs de service ». On pourrait penser que la question éducative va de soi, et ainsi qu'elle n'a plus besoin d'être nommée, elle viendrait à disparaître de manière insidieuse, le groupe propose plutôt d'interroger cette notion, cette action, et de savoir, si malgré tout, elle continue à faire cadre, et à penser, situer, disposer les autres cadres qui fonderaient le travail social. Et comment à cet instant ne pas citer Joseph Rouzel : « Si la clinique éducative est fondée sur une clinique du sujet, la position éducative est forcément subversive, puisqu'elle se situe au point de rencontre entre l'individu et la société et donc au point de friction »⁵. Ce qui apparaît aux yeux de certains comme de l'ordre d'une disparition leur semble signifier un manque de cadres dans lesquels chacun de façon singulière, mais aussi collective puisse s'installer et ainsi exercer son travail de manière, satisfaisante et efficiente. Mais ne faut-il pas aussi penser ce cadre tant revendiqué, invoqué, demandé, comme une illusion de liberté de la personne et enfermant pour les sujets de l'accompagnement,

³ Pour aller plus loin « « L'unique et sa propriété et autres écrits » Max Stirner édition L'âge d'homme, 1972.

⁴ Gilbert Simondon «L'individuation psychique » Edition Aubier 1989

⁵ Cf. Joseph Rouzel « Le travail d'éducateur spécialisé. Éthique et pratique. » Édition Dunod 2000, p 88.

et pour les accompagnants eux-mêmes, ne serait-il pas plus intéressant, plus créateur, de mettre en avant et en acte, l'idée non plus de cadre, mais comme l'énonce François Xavier Fénérole « de problématiser en termes de contexte » ?

Je ne puis, à cet instant de mon exposé, que vous proposer, cette citation de Fernand Deligny: « il est inutile de projeter sur eux notre volonté de maîtrise et de redressement. Cette attitude ne produit qu'un peu plus de souffrance. Le seul projet dont puisse se targuer un éducateur c'est celui de créer un espace de vie où des enfants puissent évoluer à leur façon ».

Il faut être clair, nous ne parlons pas de résistance au changement quel qu'il soit, puisque Nous parlons de création, quoi que ! Si le changement est le prolongement d'un système capitaliste en un système libéral puis néo-libéral alors oui ce changement-là, Nous semble antinomique avec le travail social tel que Nous souhaitons l'acter, pour le dire autrement Nous ne Nous posons pas comme des régulateurs sociaux qui s'appuieraient sur une pensée Vichyste et productrice d'une main d'œuvre bon marché, au nom du bien être des personnes en difficulté, dans et par une intégration des plus « scientifico/physique ».

Le travail est énoncé comme une des valeurs suprêmes et créatrices, de la gauche à la droite, de Jaurès, à Sarkozy, bonjour l'écart, néanmoins telle est bien la donne, plus de cent ans de valeur ajoutée. Aujourd'hui en ces temps ou absence et présence « de travail », entraîne désignation, soumissions, suicides, perversion, pathologies chronicisées et encore plus. Alors ne faut-il pas sortir de cette impasse, pour créer une humanité nouvelle, aux idées énonçant des communs, non plus de torture mais d'hédonisme ?

Miguel Benasayag nous dit qu'« il est intéressant, de penser le passé comme une boîte à outil, pouvant permettre de construire l'avenir et non comme une obligation qui serait le fossoyeur du présent au nom d'un devoir de mémoire⁶ ». Nous n'arrivons pas de nulle part, notre interrogation thématique est bien liée aux espaces et avec elle aux notions de temps, d'histoire et de mémoire,

La vie se construit aujourd'hui, j'en suis conscient, porteur de cette force du présent, il est important de Nous appuyer sur ce que Nous avons été, en actant une réflexivité pour en tirer une puissance du présent. En pensant l'histoire et l'existence des mondes dans le temps, non plus comme linéaire mais comme, un temps multiple et qualitatif, qui tient à la durée des êtres, « à la réalité des choses qui durent, et aux rapports de composition, de recomposition et de décomposition qui augmentent, diminuent ou

⁶ Miguel Benasayag, «Parcours. Engagement et résistance, une vie» Calmann-Lévy 2001

détruisent la puissance d'agir de ces choses existantes »⁷. Le passé revient alors chargé de cette expérience, (« avec toute sa puissance de vie et de détermination, et c'est parce qu'il revient qu'il peut à la fois changer de sens et de réalité »⁸), non plus comme fossoyeur du présent mais comme un présent du passé qui se reconfigure comme présent du présent, un l'éternel retour Nietzscheen, seul compte l'instant présent, comme le dit Gilles Deleuze : « l'instant comme « synthèse du temps » à la fois présent et passé, présent et avenir »⁹.

Dans ces Espaces de résistance et de création, que nous allons mettre en questionnement pour tenter de les faire naître ou émerger j'aimerais déposer par cette intervention et avec l'aide de mon ami Daniel Colson l'affirmation Nietzscheen et libertaire, « d'une autre conception du temps ; l'affirmation d'une culture, d'un sens et d'une nouvelle humanité libérés des pièges de l'humanisme moderne là où la liberté est synonyme d'esclavage la culture d'oppression et la mémoire de culpabilité, de fardeau et de prison. ¹⁰»

Pour finir quelques plis du poète Shiguma :

« Il contemple le lac
L'ours
Des montagnes enneigées
Faut-il attendre le saumon ? »

Avant de laisser la parole, à Michel Crouzel, juste quelques mots sur la forme du colloque, les interventions plénières sont le support pour créer dans les ateliers, des communautés de savoirs, de réflexions, qui doivent nous amener, au-delà de l'intervention même, pour être au plus près des préoccupations de chacun sur la thématique énoncée. Je vous remercie sincèrement de votre présence à ces journées nationales de formation et vous souhaite un colloque créatif.

⁷ Cf. Bernard Rousset, « Le réalisme spinoziste de la durée », dans l'espace-temps, Vrin, 1991, pp 176 et suivantes ; et Daniel Colson, « lectures anarchistes de Spinoza » dans Réfractations, n°2, été 1998.

⁸ Cf. Daniel Colson, « Petit lexique philosophique de l'Anarchisme de Proudhon à Deleuze, Le livre de Poche biblio essai 2001, p107

⁹ Cf. Gilles Deleuze, Nietzsche et la philosophie, PUF, 1962, pp.54 et suivantes.

¹⁰ Ibid, Daniel Colson p 103

JACQUES ION
SOCIOLOGUE CHERCHEUR CNRS



« POLITIQUE DE L'INDIVIDU ET TRAVAIL SOCIAL »

Deux préalables :

Je veux remercier les organisateurs : pour m'avoir invité dans un lieu où je viens parler pour la première fois et pourtant je suis né à quelques centaines de mètres d'ici.

Je veux ensuite vous demander de m'excuser : je ne parlerai pas spécifiquement ni des éducateurs ni de l'accompagnement mais du travail social en général. Il me semble que c'est l'intérêt de telles journées que de permettre de prendre du recul.

J'arrête les préalables car j'ai peu de temps pour aborder une question très vaste et très complexe qui est au centre de bien des débats aujourd'hui et qui se trouve en filigrane de ces journées (par ex. le texte de présentation oppose ainsi à propos des avatars de la relation d'accompagnement l'individu libéral à Pierre, Dominique ou Martine, êtres de chair). C'est donc cette question de l'individu que je voudrais prendre au sérieux, en essayant de ne pas être prisonnier des débats politiques qui l'entourent aujourd'hui. Je vais donc vous demander de sortir de l'actualité pour vous proposer une lecture générale de cette question inspirée de travaux en cours. Lecture guidée par deux principes : aborder cette question non en psychologue (cf.

Paul Fustier sur le lien d'accompagnement) mais en sociologue ; la traiter dans la longue durée.

Bien évidemment, en quelques dizaines de minutes, mon exposé, qui survole les décennies, aura forcément une tournure très schématique. Merci à l'avance de ne pas trop m'en tenir rigueur

Plan simple : suivre les transformations des représentations sociales de l'individu qui sont sous-jacentes aux pratiques du travail social

- Justifier mon point de vue
- Les deux figures cardinales de l'individu aux fondements du travail social
- L'émergence d'une troisième figure

1. Affirmer mon point de vue : Ne pas rester prisonnier d'une interprétation économiste de moyen terme.

Banalité d'affirmer que la relation de service aux personnes évolue vers une prise en compte des qualités spécifiques de l'utilisateur, souvent rebaptisé client. Faut-il pour autant ne voir là que l'effet du néo-libéralisme sur les modes de gestion publique et dans la thématique de l'accompagnement (mentionnée dans trois grands textes de loi parus récemment) une ruse du « nouvel esprit du capitalisme » ? Dit rapidement, ma réponse est non, cette explication est insuffisante.

L'individualisation des pratiques, repérable dans le travail social, s'inscrit dans le cadre d'un processus beaucoup plus large et ancien, qui concerne l'ensemble des institutions. Ce processus global, qui sert de matrice à cette individualisation spécifique, c'est le processus d'individuation, qui est caractéristique de notre modernité. Il faut considérer l'individuation non comme une pathologie, mais comme un fait historique touchant l'ensemble du monde social et inscrit dans l'acte de naissance d'une société d'individus. D'ailleurs, comme le relèvent différents travaux récents d'historiens, ces deux notions (individu et société) sont contemporaines. C'est à partir du moment -milieu XVII° - où le vocable société apparaît que se développe aussi la notion d'individu. En quelque sorte, la situation actuelle doit être analysée moins comme le produit d'une post-modernité ou du seul libéralisme économique que comme l'aboutissement d'un processus spécifique à la fois au capitalisme toujours en quête d'individus plus libérés

de toutes attaches et aux Lumières toujours en recherche d'une citoyenneté indépendante de toute inscription communautaire.

Je sais bien qu'évoquer la question de l'individualité quand se développe la précarité, quand s'effondre un certain nombre de cadres collectifs participant de l'étayage de l'individu, quand se généralise l'insécurité sociale, c'est attirer immédiatement le soupçon de se situer dans le fil du courant néo-libéral et trahir les intérêts du mouvement social ou des couches dominées. D'où, parce que j'entends nullement désespérer Billancourt, quelques petits rappels très simples pour justifier mon point de vue :

- ne pas confondre individuation, processus objectif et individualisme, repli sur soi, égoïsme
- les discours dénonciateurs sur l'individualisation ne sont pas d'aujourd'hui ; ils ont au moins un siècle et demi. Je vous passe le florilège.
- Faut-il rappeler que bien des appréciations aujourd'hui négatives sur le fait de l'individuation oublient un peu vite combien individuation est la condition de l'émancipation et que la sortie des liens de dépendance , vieille revendication de l'éducation populaire, est à porter au crédit de la modernité ! Bref la désaffiliation n'est pas forcément négative. D'ailleurs Castel, initiateur du terme, a d'abord noté sa version positive : mythe de Tristan et Iseult.
- dans le fil de cet idéal d'émancipation, on peut aussi rappeler que Marx, n'a pas seulement été le théoricien de l'opposition capital/travail mais aussi celui de l'opposition capital/individu, le développement du capitalisme annihile les potentialités d'épanouissement personnel. (cf les deux façons de critiquer le capitalisme, récemment rappelées par Boltanski et Chiapello : « critique sociale » et « critique artiste ». Celle qui se place du point de vue des inégalités, celle qui se place du point de vue des libertés).
- bref essayons de raisonner en sociologue attentif aux collectifs changeants (que ce soit la famille, la classe, la lignée, l'association, etc.), au sein desquels se construit l'individu, et considérons, avec Bruno Latour, les détachements, les désaffiliations mais aussi aux ré-attachements, les liens sans cesse renouvelés qui font l'être social.

Pourquoi alors, sur le cas précis du travail social, il me semble erroné de parler d'individualisation psychologisante.

D'abord deux brèves remarques :

- la dénonciation de psychologisation n'est pas neuve. Souvenons-nous que dans les années soixante-dix, les sociologues, derrière Foucault et Bourdieu dénonçaient la non prise en compte des rapports sociaux dans les pratiques du travail social. Mais alors cette dénonciation de psychologisme allait de pair avec une dénonciation de l'Etat pensé alors comme puissance aliénante et s'opposant aux individus (thématique du contrôle social). Aujourd'hui, on dénonce l'usage de la psychologie comme masque des rapports d'exploitation et de domination mais simultanément on voit, dans un contexte néo-libéral, monter au contraire la demande d'Etat comme moyen de protection des individus.

- Comment alors ne pas d'abord rappeler que l'usage de la psychologie est une vieille chose, quasiment contemporaine de l'émergence du travail social ! Ce qui change comme l'a montré Bertrand Ravon, ce sont les paradigmes de cette psychologie en usage dans le social. Rapidement dit, on passe de la psycho-dynamique à la psychologie des liens, bref en fait on assiste plutôt aujourd'hui à une sociologisation des référents psy. Demain, Christian Laval montrera de même que plutôt que de parler de psychiatrisation du social, il faudrait parler (cf. le rapport Lazarus, les travaux de Joubert) d'imprégnation d'une partie au moins de la psychiatrie, celle qui précisément a à voir avec la question sociale telle qu'elle se pose aujourd'hui, par les référents du social et de la sociologie des liens.

Pour comprendre ce qui se passe actuellement, je crois qu'il ne faut pas oublier de rappeler que le travail social s'est développé là où les autres institutions de socialisation s'avéraient impuissantes ou inadaptées et que donc sa spécificité c'est précisément d'adapter la règle, pour ceux-là momentanément en délicatesse ou en peine avec la famille, la justice, ou l'école. C'est en ce sens que le travail social est avant tout, quelque soit ses étayages collectifs – et il faut rappeler fortement qu'il n'y pas de travail social sans ces étayages (idéologiques, techniques, administratifs, etc.), sinon on est dans l'assistance ou la charité – une pratique individualisée. Si l'Etat providence ou plutôt comme préfère l'appeler Robert Castel l'Etat

social, procède quant à lui, principalement par voie de catégorisation, traditionnellement il laisse précisément au travail social la charge d'adapter aux cas, aux individus.

Du coup, suivre le travail social, c'est suivre les figures de l'individu social, celui qui est implicitement derrière les prescriptions des travailleurs sociaux, celui qu'il faut soit relever, émanciper, relier. Ce sont les normes du bon individu qui peuvent se lire en cet endroit spécifique. Ultime instance de socialisation, l'intervention sociale est sans doute le lieu où se visibilise plus qu'ailleurs encore ce qui constitue l'être en société.

Or, il me semble que le travail social peut être dit sous-tendu par deux figures : celle de l'ayant-droit qui l'emprunte à l'Etat-social et celle du citoyen qu'il emprunte à la tradition républicaine d'émancipation contre les corps intermédiaires. Je ne parlerai pas d'une autre figure, antérieure, paradoxalement assez proche de la seconde, celle issue des origines religieuses et plus spécifiquement chrétienne du travail social (qu'il serait intéressante d'analyser ; après tout catholique égale universel et on retrouve des analogies fortes entre une certaine pensée chrétienne et l'humanisme républicain : l'annulation de toute particularité – Saint Paul : il n'y a ni juif, ni romain, ni barbare, ni homme, ni femme...individu sans particularité mais aussi individu à relever, inachevé comme le citoyen)

Je vais laisser de côté cette figure « pré-historique » et donc revenir d'abord sur ces deux figures principales.

2. - Très bref et sommaire rappel : Les deux figures initiales des politiques publiques : citoyenneté républicaine et citoyenneté sociale.

Première figure, c'est la figure du citoyen portée par l'idéal républicain. Figure d'un individu désaffilié, libre ainsi d'exercer sa raison à l'abri des contraintes d'appartenance et de dépendance, dégagé des corps intermédiaires (états, corporations, syndicats, familles, religions, etc.), figure caractérisée par une stricte séparation du privé et du public. Mais figure dont on sait qu'elle s'est traduite concrètement par l'exclusion du débat public de tous ceux en situation de dépendance, aussi bien les indigènes des peuples colonisés, qu'à l'intérieur, les domestiques, les sans le sou (qui pourraient être tentés de confondre leurs intérêts privés et ceux de la

res publica) mais également la totalité de « la gent féminine » comme écrit Emmanuel Kant ! C'est cette figure qui est sous-jacente à la plupart de nos institutions. C'est elle qui, par exemple, depuis un siècle et demi au moins organise l'institution scolaire qui ne tolère que l'individu anonyme, sorti de ses cadres familiaux. C'est elle qui est aux fondements de l'éducation populaire.

On sait aussi que cette vision de l'individu détaché ne s'est pas imposée du jour au lendemain. Que la société est restée longtemps organisée dans les faits sur des liens de dépendance primaires. Qu'avec le développement du capitalisme industriel, s'est exacerbée la contradiction entre l'idéal de liberté et le développement des inégalités et que ceci a d'ailleurs participé au maintien et à la transformation d'anciennes structures de solidarité mais aussi au développement de nouveaux liens quand le dépérissement des anciens attachements signifiaient misère pour les nouveaux prolétaires et danger pour l'ordre établi.

L'Etat social est d'ailleurs historiquement une tentative de réponse tout à la fois à la crainte de la montée des classes dangereuses comme aux craintes d'un individualisme qui saperait les bases du contrat social. Il s'impose contre la logique du marché et la destruction des systèmes d'appartenance. Voire, il consolide ou organise des solidarités aussi bien intergénérationnelles que horizontales.

Il faut bien noter ce paradoxe apparent : en dépit du terreau démocratique qui l'inspire, et bien que porté par l'idéal républicain, l'Etat social se fonde, partiellement au moins, en opposition de fait avec la représentation de l'individu citoyen. Il prend appui d'une part, cent ans après, et contre la loi Le Chapelier, sur les organisations professionnelles (mutuelles, syndicats professionnels, bourses du travail, etc.), d'autre part sur l'institution familiale. Voilà deux piliers assez inattendus. Et il faut d'ailleurs noter, à rebours d'une idée aujourd'hui trop répandue, que l'instauration de l'Etat-social s'est faite de façon très chaotique, très longue, amalgamant des éléments souvent très divers et dont l'unité n'est visible qu'à posteriori, et d'autre part que cette longue constitution s'est faite – au moins pour les décennies d'avant les Trente Glorieuses, en grande partie contre le mouvement ouvrier plus favorable à une fraternité de proximité, opposée à l'intervention de l'Etat.

Pour résumer : D'abord, une figure de l'individu inscrit dans la tradition démocratique, adossée principalement à la valeur de liberté. L'émancipation passe prioritairement par la revendication de droits-liberté (« droits de »). Dans la variante républicaine qui est la nôtre, cette émancipation insiste sur le détachement des relations de dépendance pour lier directement le citoyen à la nation et accorde pour ce faire une place éminente à l'éducation, et. L'individu est toujours considéré comme perfectible.

Ensuite, une figure plutôt inscrite dans la tradition socialiste, adossée principalement aux valeurs d'égalité et de solidarité, agissant plutôt par la revendication de nouveaux droits-créance (« droits à »). Pour cette figure, l'émancipation est davantage fondée sur l'action collective, elle se développe dans les luttes sociales et se trouve confortée par le développement de l'Etat de même qualificatif. Si donc, comme dans le premier cas, l'émancipation de l'individu est aussi à l'horizon, c'est la société qui est considérée comme le principal vecteur de cette transformation.

Quand le premier régime met l'accent sur la protection de la liberté de l'individu, le second met l'accent sur ce qui les unit dans un même destin, et tend ainsi à généraliser la notion de statut. Le travail social serait une combinaison de ces deux régimes. Relevant de l'ayant-droit via l'Etat social mais de l'idéal émancipateur également via le relèvement de l'individu.

3. L'émergence de l'individu singulier

On vient d'essayer d'indiquer combien on pouvait opposer citoyenneté républicaine et citoyenneté sociale. Pourtant ces deux conceptions se développent globalement sur un même fond commun. Qu'il s'agisse du citoyen idéal d'un côté, du travailleur salarié ou/de l'ayant-droit de l'autre, dans les deux cas, il s'agit de figures référent à un je anonyme, un être social sans qualité propre et interchangeable, atome d'intérêts désincarnés ou supports de statuts et de rôles. Ce que je voudrais indiquer maintenant, c'est que cette figure anonyme ne constitue peut-être plus le référent majeur de notre période.

On sait que les politiques sociales, à l'image des autres politiques publiques, tendent aujourd'hui à valoriser l'implication personnelle, en même temps que l'exigence d'autonomie se voit érigée en suprême vertu. Par ex.

Christian Laval et Bertrand Ravon notent que la problématique de l'insertion revient à considérer le sujet de l'intervention sociale moins comme un « je inachevé », susceptible d'éducation, que comme un « je désaccordé » avant tout relevant d'un travail de re-liaison. On pourrait résumer l'évolution en disant qu'on passe du travail sur autrui (Dubet) au travail avec autrui (Astier). Il me semble que cette problématique devient celle de toutes les institutions traditionnelles de socialisation, obligées de fait de composer avec d'autres définitions des individus sociaux où l'anonymat ne fonctionne plus. Il me paraît alors important de relever que cette conception sous-jacente de l'individu ici à l'œuvre s'exprime également en bien d'autres lieux que celui du social et de l'économique : dans les rapports familiaux (cf. les travaux de F. de Singly) où émergent toute une série de droits des individus composant la famille et où l'idée même de famille tend à se fonder sur l'idée du libre choix des partenaires, dans les rapports au religieux (D. Hervieu-Léger) où chacun se trouve en mesure de bricoler son propre rapport au sacré en piochant parmi les institutions du croire existantes, dans les rapports à la chose publique (J. Ion). Ce n'est pas linéaire, pas sans conflit ; cf. cette autre instance de socialisation, l'école, ne peut plus traiter l'individu comme seulement individu-élève (cf. le beau travail de Martucelli sur les Conseils de classe, où en dépit des efforts consentis pour tenir compte de la parole de l'élève, ce dernier ne reste entendable que considéré exclusivement comme élève, individu abstrait sorti de son environnement socio-culturel et géographique).etc.

C'est ce mouvement qu'Ulrich Beck appelle « détraditionnalisation », que Anthony Giddens appelle « désincrustation » et qui affecte l'ensemble des modes de socialisation. C'est bien, sur le long terme, toujours le même processus de sortie des individus des systèmes d'appartenance au sein desquels ils se voyaient définis. Ce qui ne veut évidemment pas dire que l'individu deviendrait une sorte d'atome libre. Il reste toujours un individu défini par des processus sociaux, par son appartenance à une communauté langagière, par des institutions, etc. Mais sa définition n'est plus donnée a priori.

Une des conséquences de cette désincrustation, c'est en effet le passage d'identités d'appartenance à des identités de construction. Quand les êtres sociaux sont de moins en moins définis par leurs appartenances primaires, quand s'effacent les définitions des places sociales par les

rôles, les statuts ou les identités collectives, quand se diluent les cadres sociaux (conventions collectives, prestations automatiques, mécanismes redistributeurs, etc.), la question des attachements et celle de la reconnaissance vient vite sur le devant de la scène ; plus précisément encore, comme l'analyse excellemment Axel Honneth, c'est sous la forme spécifique de l'« estime de soi » que cette question se trouve socialement posée sous le symptôme aujourd'hui envahissant de la souffrance qu'elle soit dite sociale ou psychique et qui n'est précisément pas sans lien avec l'affaiblissement des identités collectives et de la difficile définition des identités individuelles (S. Beaud et M. Pialoux). Quand on examine de près les dispositifs « de seconde génération », on voit qu'ils font une place importante à la reconquête de la dignité autant qu'à la création de liens hors des systèmes d'appartenance. cf. le rôle du récit identitaire aujourd'hui (I. Astier). Ce dont il s'agit en effet, c'est la plupart du temps de conforter ce que Giddens appelle la «sécurité ontologique», expression qu'il applique «à la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels ».

C'est donc une représentation sociale de l'individu qui est en train de changer. On pourrait alors, s'inspirant des travaux de François de Singly, proposer le schéma suivant : le « je inachevé » - correspond à l'idéal d'un « je universel », celui précisément des Lumières, tandis que le « je désaccordé » correspondrait à la forme pathologique d'un idéal contemporain du je concret ou singulier. De même qu'au capitalisme industriel valorisant la force de travail interchangeable aurait correspondu l'«ayant-droit» anonyme de la redistribution sociale, au capitalisme de réseau correspondrait le salarié individualisé dans son poste comme dans son salaire et la «personne» de l'aide sociale du même nom (cf. l'«intervention sociale d'aide à la personne» prônée par le CSTS). La prolifération des dispositifs en périphérie ou à l'intérieur des institutions indique assez les tâtonnements actuels des politiques sociales vis à vis de cette question de la définition du sujet. Elle nous interroge sur les transformations des institutions ; leur transformation car il ne s'agit pas d'annoncer leur fin (F. Dubet) mais plutôt d'étudier comment elles qui ont longtemps fonctionné sous le modèle de l'individu anonyme se reconfigurent aujourd'hui autour de la personne individu concret (JC Kaufman).

Ainsi, face aux deux régimes déjà évoqués, celui de la citoyenneté, celui de la solidarité, ou plutôt, complétant aujourd'hui ces deux-là, on pourrait alors définir un régime d'apparition plus récente, adossé principalement à la valeur de dignité, reconnaissant les subjectivités individuelles, et défendant un droit d'autonomie. Il ne s'agit plus seulement de pouvoir accéder à un droit dont on serait privé que de faire reconnaître ce que Charles Taylor appelle son « identité unique ». Il s'agit de se faire reconnaître comme tel, sans forcément de visée transformatrice. Ce qui d'ailleurs est souvent en cause, c'est bien la quête d'une égalité effective. Le surgissement des individus concrets ne doit donc pas être considéré comme une atteinte aux valeurs centrales de la démocratie mais bien plutôt comme des tentatives de construction d'une justice sociale élaborée dans les faits plutôt que dans les principes. Pour reprendre les catégories d'Axel Honneth, tout autant que d'amour ou de respect, c'est bien d'estime de soi dont il s'agit. Si cette revendication se déploie aujourd'hui, c'est bien précisément dans un contexte caractérisé simultanément par la flottaison des identités et l'exigence d'auto-réalisation, quand s'exacerbe ce que Mead appelle la « libération de l'individualité ». Autrement dit, et je terminerai par là, les conflits de reconnaissance tout comme l'exigence de dignité seraient d'autant significatifs du moment présent que celui-ci serait propice à la dévalorisation sociale des formes de réalisation de soi.

JEAN BOJKO
METTEUR EN SCÈNE AU TÉÂTR'ÉPROUVÈTE



**« SI LES AVIONS SILLONNENT LE CIEL AUJOURD'HUI, C'EST PARCE
QUE NOUS AVIONS RÊVÉ L'ENVOL AVANT DE NOUS ENVOLER »**

Théâtre Eprouvète, cela peut être un théâtre où on ne prouve rien.
Je me suis dit que le choix d'Aix les bains de la part des responsables du MAIS, pour la tenue de ces journées n'était pas innocent, et qu'il sous-tendait une invitation à se jeter à l'eau, à se baigner, à se saisir, à se mouiller en quelque sorte, au risque bien évidemment, puisque quand on se jette à l'eau cela suppose du pataugeage, du brassage, de l'éclaboussage, du buvage, comment on pourrait dire, des tasses bues, de la suffocation. Finalement, cela m'a fait penser à la natation ces histoires de bains, d'Aix les bains, de bains d'Aix et ... Vous savez que l'homme flotte naturellement, et ce qui est curieux, c'est qu'il flotte naturellement et il est obligé de réapprendre à nager. Tout simplement, parce que, il y a une condition à la flottaison, il y a une condition pour s'en sortir et si on le ramène à l'espace social, c'est quelque chose qu'il faut savoir, on flotte pas mal naturellement, de justesse, mais la panique nous fait sombrer. Donc voilà, pas de panique ! Ici dans les bains d'Aix ou ailleurs.

Comme je fais du théâtre, naturellement mes références, elles sont plutôt littéraires et théâtrales. J'ai noté une citation de Samuel Beckett : « quand on est dans la merde jusqu'au cou, écrit Beckett, il ne reste plus qu'à chanter », ce qui ne veut pas dire que ceux qui chantent sont dans la merde jusqu'au cou. Mais ceux qui sont dans la merde jusqu'au cou ne savent peut-être pas que dans cette situation-là, on peut encore chanter. Il écrit aussi par ailleurs que le fait de n'avoir qu'une bicyclette acatène, la bicyclette acatène, je fais exprès d'utiliser ce mot parce que je le trouve joli : c'est « Acatena » c'est-à-dire qui n'a pas de chaîne, une bicyclette sans chaîne. Le fait de n'avoir qu'une bicyclette acatène ne nous empêche en rien de faire du vélo, dans les descentes bien évidemment, pour les montées c'est un autre problème. Sur le plat, dans le plat des jours et du quotidien, c'est également un autre problème, et cela nous oblige à développer d'autres compétences, à trouver autres choses pour avancer. Trouver quoi, alors le Moloï dans le roman, Moloï, le personnage créé par Beckett, Moloï décide de sucer des cailloux, pour se donner du courage et ainsi continuer à exister en dehors des descentes, qui sont quand même les parties les plus faciles les plus confortables quand on fait du vélo même quand on a une chaîne.

Bon. Pourquoi je vous dis cela ? Tout simplement pour souligner qu'il est plus facile pour l'humain qui a tendance toujours à chercher la situation la plus confortable, de descendre plutôt que de monter. On descend plus facilement qu'on ne monte. C'est vrai. D'ailleurs, pour Beckett, l'humain ne fait que de descendre quasiment puisqu'il est tellement collé à la banalité des choses qu'il est dans l'impossibilité d'envisager les grandes hauteurs et les grandes escalades ce qui serait le lot de la transcendance. D'ailleurs, si vous prenez dans la pièce la plus connue de Beckett : « En attendant Godot », Estragon et Vladimir, les deux personnages scrutent l'horizon, scrutent le ciel, et Godot n'arrive jamais parce que Godot est dans un autre plan, inaccessible pour ceux qui n'ont que des bicyclettes sans chaîne. Et celui qui arrive, Pozzo, qu'ils prennent pour Godot, c'est une sorte de Dieu, je sais qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord là-dessus. Mais dans Godot, il y a « God », il y a Dieu, celui qui arrive Pozzo, c'est un rigolo, c'est un dictateur, c'est quelqu'un qui exerce un pouvoir et qu'ils prennent dans un premier temps pour un Dieu, pour Godot. Voilà

Et cela m'a amené à une réflexion d'Armand Gatti qui est poète et dramaturge, qui a travaillé avec les loulous comme il dit. Armand Gatti dit : « il est temps de faire redescendre Dieu dans le temps, c'est-à-dire de faire redescendre Dieu sur terre. Armand Gatti a été arrêté par la Gestapo à 16

ans, pour acte de résistance et déporté. Il donne sa solution, il dit dans ses conférences, « *quand cela va mal, très mal, il ne nous reste plus que la poésie* ». Il reprend ainsi les fameux « *nous avons l'art* » et moi j'ai rajouté entre parenthèses, et la poésie, parce que c'est la poésie au sens large, « *nous avons l'art (et, ou la poésie) pour ne pas mourir de la réalité* ». Sucrer des cailloux est ce que cela relève de la performance artistique ? Est ce que cela peut être une solution ? Est ce que cela peut être considéré comme un acte poétique ? C'est-à-dire un jeu de l'esprit pour ne pas paniquer, pour ne pas être emporté à la première vague. Bien que pour ce qui est de la natation, sucer un caillou, cela peut nous mettre, changer, comme on flotte tout juste, avec un caillou dans la bouche, on risque de couler. La flottabilité naturelle risque de ne pas être assurée, donc ce n'est peut-être pas une bonne solution de sucer un caillou comme dans Moloï.

Moi, je ne sais pas si vous allez bien ou mal, si l'accompagnement social en général va bien ou mal. Parce que en arrivant, je suis arrivé hier, je n'ai entendu personne chanter et j'ai eu beau regarder les gens qui étaient là, tout à l'heure, hier, personne ne suçait de cailloux, pour se redonner le moral. Je me suis dit : peut être qu'ils ne vont pas si mal que cela. A supposer que tout n'aille pas si bien, puisque je relève le mot Résistance pour ces journées. A supposer que tout n'aille pas si bien, je vous propose un texte de Supervielle, on va dire un poème, cela peut toujours servir, un petit texte de Supervielle où il est question de ciel ouvert, de jours ardents, de désirs, de délire, d'altitude, de hauteur, petit texte qui peut faire le lien avec l'intitulé annoncé de mon intervention, à savoir, « *si des avions sillonnent le ciel aujourd'hui, c'est parce que nous avons rêvé l'envol avant de nous envoler* », ce qui veut simplement dire qu'un des aspects de la réalité d'aujourd'hui, les avions qui sillonnent le ciel est forcément né d'un jeu de l'esprit. Et que bien sûr, ce sont les poètes et non les techniciens et les ingénieurs et les scientifiques qui ont inventé les avions et ça, je tenais à vous le dire, parce que l'on a tendance à l'oublier. Ceci confirmé par René Char qui dit que la poésie est un métier de pointe, donc c'est bien vrai, ou celle de Rimbaud qui affirme du haut de ses 16 ans, que c'est la poésie qui mène le monde et pas autre chose. Et oui, Monsieur Sarkozy, il va falloir vous y faire, c'est encore la poésie qui mène le monde.

Je vous dis ce texte de Supervielle :

« J'avais un cheval, dans un champ de ciel et je m'enfonçais dans le jour ardent,

Rien ne m'arrêtait,

J'allais sans savoir,

C'était un navire plutôt qu'un cheval,

C'était un désir plutôt qu'un navire,

C'était un cheval comme on n'en voit pas,

Tête de coursier, robe de délire,

Un vent qui hennit en se répandant.

Je montais toujours, je faisais des signes.

Suivez mon chemin, vous pouvez venir mes meilleurs amis.

La route est sereine et le ciel est ouvert.

Mais qui parle ainsi ?

Je me perds de vue dans cette altitude.

Me distinguez-vous ?

Je suis celui qui parlait tout à l'heure.

Suis je encore celui qui parle à présent ?

Vous-mêmes amis, êtes vous les mêmes ?

L'un efface l'autre et change en montant. »

C'est bizarre la parole poétique, Cela fait un tel contraste avec les, je ne sais pas si vous avez essayé cela, moi je l'ai fait assez souvent, de dire un poème dans les réunions sérieuses où il est question de bilan, d'évaluation, cela fait toujours son effet, on se demande ce que cela fait là. Et pourtant la poésie nous enseigne des choses essentielles, des choses qui relèvent du langage, mais d'un langage qui va plus loin que le langage habituel. La poésie c'est une capacité à établir des relations incongrues, inattendues, des relations nouvelles qui peuvent faire penser aux rêves comme dans le texte de Supervielle et qui nous permettent surtout de révéler autre chose, d'élargir l'espace clos du réel, l'espace du quotidien en quelque sorte d'envisager autre chose, c'est-à-dire de vivre dans l'espoir d'un monde autre où nous serions en capacité de nous inventer autre et d'inventer un monde autre. Ce n'est pas des conneries ce que je raconte. Je suis allé il y a pas très longtemps, à une conférence de l'astrophysicien Jean Pierre Luminet, c'est cela, vous connaissez ? Luminet, qui est aussi poète et il affirme dans sa conférence que la science, les mathématiques, la science de haut niveau a à voir avec la poésie. Luminet est en accord avec René Char. Je vais vous

donner un exemple pour ceux qui ne sont pas convaincus encore sur les possibilités de la poésie dans le champ social et ailleurs.

Vous connaissez tous ce vers de Paul Eluard qui dit : « *la terre est bleue comme une orange* . » Il a écrit cela dans les années 30/40. Si vous affirmez cela dans une réunion, on va dire bon, ça va, on a l'impression que cela peut paraître n'importe quoi. Il n'y a pas d'orange bleue, sauf si, quand on les laisse pourrir, les moisissures peuvent prendre là. C'est vrai, il y a la question de la sphère. Mais n'empêche que dans les années 60, quand on a eu les premières photos satellites, on a eu la confirmation de ce qu'avait affirmé Eluard. La terre est effectivement bleue comme une orange et maintenant tout le monde le sait. Je dirais que la poésie est pour utiliser des termes, des choses qui font partie de notre quotidien, de l'informatique, la poésie au sens large, pas seulement la poésie littéraire est un logiciel d'une puissance et d'une capacité extraordinaire mais qui est très sous utilisée. Bien sûr quand on affirme aujourd'hui dans des réunions sérieuses, où toute la place est prise par des budgets qui viennent toujours en premier, des bilans, des évaluations, des mesures des règles à mettre en place, encore des règles, quand on affirme qu'un territoire, que des relations entre les humains, qu'une architecture, des moyens de communication, cela se rêve d'abord, cela fait sourire tout le monde. J'ai essayé à Corbigny dans une réunion, en proposant un atelier « Rêve » dans le cadre du Contrat de pays. On a beau dire et redire que si dans un arbre, on ne voit qu'un arbre, ou si dans un handicapé, on ne voit qu'un handicapé, on est sacrément limité, la poésie reste une activité tenue dans les marges et elle n'apparaît jamais dans les ordres du jour. Pourtant la poésie nous rend très fort, très, très fort. C'est un caillou magique. Qui nous permet entre autres de nous aventurer au-delà des limites habituelles, de monter des côtes sans nous en apercevoir, en nous exerçant à cette fonction vitale et essentielle qui est celle du langage, c'est-à-dire celle de créer des signes, parce que c'est cela la fonction du langage. Sachant que c'est le langage qui nous permet de penser le monde de nous y retrouver, de l'imaginer autre, et nous autres dedans. La poésie nous rend très fort, car elle nous permet de circuler en dehors des autoroutes de la pensée et parfois bien plus vite. La poésie nous rend très fort parce qu'elle nous permet de résister. Elle nous permet de ne pas sombrer. Résister, c'est se forcer à penser, dit Miguel Benassayag. On pourrait rajouter : résister, c'est se forcer à imaginer un lendemain meilleur. C'est vrai, quand cela va vraiment mal, tout cela peut paraître un peu

futile. Moi, quand même j'affirmerai que c'est parce que cela allait très, très mal, que l'on a imaginé l'envol. L'homme allait mal, il a voulu échapper au sol, il cherche toujours à échapper au sol, même avec les avions. On a voulu échapper au sol, atteindre des hauteurs, nous élever. L'avion, ce n'est finalement qu'une tentative pour mettre une chaîne à cette fameuse bicyclette acatène de tout à l'heure. Il y a une remarque que je me fais. Il est étonnant que dans des univers limites, puisque on parle d'espaces de résistance, dans des univers limites pour l'humain, comme le goulag, la prison, le camp de concentration, les lieux de résistance à la mort physique, on pense à faire secrètement du théâtre, comme cela a été le cas pour Gatti qui en a fait ensuite le leitmotiv de toute son existence, à écrire un opéra comme Germaine Tillon. Est-ce qu'il n'y a pas autre chose à faire que d'écrire un opéra quand on est dans un camp de concentration ? Germaine Tillon qui a été internée à Ravensbrück. A produire de la poésie comme Desnos, ou Chalamov, à peindre, à dessiner. Entendez aussi le cri de Charlotte Delbo, survivante aussi des camps de concentration. Qu'est ce qu'elle nous dit, en sortant : « *Je vous en supplie, faites quelque chose, apprenez un pas, un pas de danse, quelque chose qui vous justifie qui vous donne le droit d'être habillé de votre peau et de votre poil, apprenez à marcher et à rire, parce que ce serait trop bête à la fin que tant soient morts et que vous viviez sans rien faire de votre vie.* » Vous remarquerez que Charlotte Delbo, dans son appel, ne nous dit pas : apprenez à gérer à compter, à évaluer, à mesurer, à régler, à faire des bilans, non, non, non. Je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas pourquoi, mais ce n'est pas cela, gérer, compter, qui paraît vital, le plus en lien avec la vie retrouvée à ce moment-là. Et je ne sais pas pourquoi on a tendance à s'éloigner de l'essentiel du fond des choses, une fois un certain confort retrouvé, comme si finalement une bicyclette acatène nous convenait très bien et que le fait de descendre soit finalement quelque chose qui nous semble naturel. Miguel Benassayag dit aussi « *se forcer à penser* », Charlotte Delbo dit « *faites quelque chose* », c'est le verbe « faire », Armand Gatti dit « *à force de baisser les bras, nous subissons* », un autre dit « *la pensée, cela se construit par tous les bouts.* » Cela suppose bien sûr, la volonté. Avec la poésie, la question de l'imaginaire et du langage, et la volonté. Une volonté de parcourir une distance entre ce qui est et ce qui pourrait être. Je vous donne quelques lignes de Chalamov, dans les récits de la Kolima, la Kolima, c'est un lieu où il y avait un goulag terrible aux fins fonds de la Sibérie.

Voilà ce qu'écrit Chalamov :

*« Comment trace t-on une route à travers la neige vierge ?
Un homme marche en tête suant et jurant.
Il déplace ses jambes à grand peine.
Il s'enlise constamment dans une neige friable et profonde.
Il s'en va loin devant.
Des trous noirs irréguliers jalonnent sa route.
L'homme choisit lui-même ses repères dans l'infini neigeux.
Un rocher là-bas, un grand arbre.
Il meut son corps sur la neige comme le barreur conduit son bateau sur la
rivière d'un cap à l'autre.
Sur la piste étroite et trompeuse ainsi tracée, avance une rangée de cinq à
six hommes.
Ils ne posent pas les pieds dans les traces, mais juste à côté.
La route est tracée par ces hommes
Des gens, des convois de traîneaux, des tracteurs peuvent l'emprunter.
C'est le premier homme qui a la tâche la plus dure.
Et quand il est à bout de force, un des autres hommes passent devant.
Tous ceux qui suivent sa trace, jusqu'au plus petit, au plus faible doivent
marcher sur un coin de neige vierge et non dans les traces d'autrui pour faire
le chemin.*

*Quant aux tracteurs, aux chevaux, aux convois, ils ne sont pas pour les
écrivains mais pour les lecteurs. »*

Il faut avoir envie de monter les côtes, de traverser les espaces vierges, de se jeter à l'eau alors qu'on flotte à peine, de trouver des solutions, pour cette satanée chaîne de vélo, quitte à poser de temps à autre le pied à terre, car nous le savons nous ne sommes pas des Dieux, et nos solutions ne sont finalement que des arrangements provisoires avec le temps et l'espace. Ça nous le savons tous. Nous savons que nous flottons naturellement. Je l'ai dit tout à l'heure. Et pourtant que nous sommes si bêtes que nous parvenons à nous noyer. Notre bêtise nous oblige à apprendre à nager. Nous vivons naturellement, mais nous sommes si bêtes que nous devons constamment réapprendre à vivre. On sait aussi que dès son apparition sur la terre, l'homme, quoique appartenant à la nature, a du gigoter de l'esprit pour se maintenir à flot. C'est une nécessité. Se bouger le cul, essayer d'inventer quelque chose, ouvrir une voie dans la neige vierge, parce que le sur place, c'est la mort, le gel, la pétrification, la fossilisation. Voilà.

Pour donner suite à ces considérations qui sont un peu générales, sur ce sport qui consiste à muscler son imaginaire, sa pensée, pour explorer et découvrir de nouvelles voies, et échapper ainsi à la douleur, au mal être, à la noyade que peut engendrer l'immobilisme, je vous propose quelques petites histoires, plus ou moins vécues avec des enseignements, sinon des morales à en tirer.

Histoire numéro un, sur le thème de la résistance.

Il s'agit d'une histoire tragique de chasse relevée dans le journal du Centre, journal local de la Nièvre.

« Lors d'une battue, deux chasseurs lèvent un renard. Le renard s'enfuit à leurs pieds. L'un des chasseurs arme et tire. Le renard est touché, la balle ricoche sur sa colonne vertébrale, et atteint le second chasseur qui s'écroule et meurt. C'est vrai, ce n'est pas.

Morale possible : Notre capacité à résister aux mauvais coups consiste à prendre soi et à renforcer notre colonne vertébrale, à s'endurcir en quelque sorte, parce qu'attention, à force de ne pas se soumettre, à force de résister, à force de vouloir être libre, vous risquez tous de devenir des renards.

Histoire numéro deux :

Sur le thème de la création.

J'ai toujours une histoire de chasse, elle n'est pas dans le journal, puisqu'elle se passe au paléolithique. Imaginez un chasseur dans sa grotte entouré de ses femelles et de ses rejetons grelottants criant famine. Pas question d'aller acheter du mammoth sous cellophane au super marché du coin. Bon, et si la nature a toujours été pour l'homme un vaste garde manger, se servir dans la nature n'est pas toujours aussi simple. Le chasseur part. À l'époque, essayez d'imaginer le monde dans lequel il vit. Il part et revient au bout de plusieurs jours et plusieurs nuits. Il revient tout boueux, blessé, tout égratigné, les mains saignantes, et il est bredouille. Il n'a rien à manger. Désespéré, il envoie une grande claque dans la paroi de la caverne. Il tape très, très fort. Et, comme il a du sang, de la boue sur les mains, sa main s'imprime sur la paroi rocheuse. Grâce à la terre et au sang-mêlé qu'il a entre les doigts, et ainsi il fait apparaître la première œuvre d'art de l'histoire de l'humanité. Le chasseur n'a pas réglé le problème de la faim. On m'a dit qu'il l'avait réglé le lendemain. Mais il s'est mis à exister pour l'humanité.

Morale possible :

Le désespoir peut être fertile.

C'est pour vous que je dis cela, pour nous tous.

Histoire numéro trois :

Sur le thème de l'accompagnement.

Il s'agit d'une histoire de cuisine. C'est le problème de la vinaigrette. Tout le monde sait que l'huile et le vinaigre ont horreur l'un de l'autre. Il suffit de verser du vinaigre dans de l'huile, et cela ne marche pas. Ces 2 éléments, ces 2 entités dans la cuisine ne pensent qu'à se tourner le dos. Mais pourtant à force de touillage, à force de volonté, ils finissent par s'épouser l'un à l'autre, et finissent par devenir délicieux quand ils sont bien mêlés.

Morale possible :

Pour améliorer la vinaigrette sociale, ce n'est pas parce que 2 éléments se tournent le dos qu'il faut abandonner toute volonté de les associer et d'en faire quelque chose de délicieux. Voyez ce n'est pas parce que ça ne marche pas à priori que cela ne peut pas se faire.

Histoire numéro quatre :

Sur le nécessaire regard extérieur.

Vous connaissez peut-être le sketch de Coluche, où il dit : le 1^{er} mec qui a mangé une huître, oh ! il a pris un caillou, vous vous rendez compte, manger une huître, comment il a fait ? En réalité l'homme n'a pas cherché à ouvrir une huître, il n'a pas compris, mais il a vu un oiseau, qui s'appelle en anglais « loysterpicker » (?), je ne sais pas comment cela s'appelle en français. Il a vu qu'un oiseau ramassait cela et se mettait au-dessus d'un promontoire rocheux, montait à la verticale, et le lâchait. Et ensuite redescendait manger ce qu'il y avait dedans, et l'homme a découvert l'huître de cette façon là.

Morale possible :

La solution vient parfois d'ailleurs que de nous-même. Il faut observer ailleurs ;

Histoire numéro cinq :

Sur le handicap.

Vous la connaissez peut-être. Un automobiliste se rend soudain compte que l'un des pneus de sa voiture est crevé. Il s'arrête en urgence devant les murs d'un asile psychiatrique, en essayant de changer la roue sous l'œil inquiétant d'un fou juché sur le faite du mur. Il est nerveux. Rendu nerveux par la situation, l'automobiliste fait un geste malheureux, et un des écrous tombe dans la bouche d'égout. Désespéré, il s'assied sur le bord du caniveau. Il ne sait pas quoi faire. C'est alors que le fou intervient, il a observé la scène et il lui dit : vous n'avez qu'à serrer les trois écrous

sur votre roue de secours et à la prochaine station-service, on pourra vous dépanner. L'automobiliste surpris et à la fois heureux se redresse et dit : vous n'êtes donc pas ... Il n'ose pas dire fou ou malade. Vous ne résidez pas ici ? L'autre lui répond, si, si, je suis ici, je suis fou mais je ne suis pas con.

Morale :

Quand on intervient avec des handicapés, on n'est pas obligé de proposer des conneries.

Dernière histoire :

Cela se passe dans un de ces ateliers avec des jeunes en difficultés sur des carrelages encore javellisés d'une salle municipale dont on a peint les tours de porte en bleu pétant pour essayer de les rendre plus attractifs, avec les tables, les chaises collectivité qu'il faut enlever à chaque fois et remettre. On est lundi matin, cela fait des mois que cet atelier fonctionne régulièrement. L'animateur de service est dans le même état que les jeunes auxquels il s'adresse. Il n'était pas dans cet état-là, au départ. Mais il est dans le même état. Il n'y croit plus tellement, il se demande s'il va poursuivre. Il fait traîner les débuts de séance pour gagner du temps. Il finit par dire, alors on y va ? Cela ne fait pas bouger les jeunes d'un iota. Dans le groupe, il y a un jeune qui n'a jamais parlé, il est muré dans le silence. Personne ne l'a jamais entendu parler. Pourtant il vient là comme les autres, un peu par obligation. Ce jour-là, l'animateur de service propose un exercice vocal. Il se dit : je vais les faire aboyer comme des chiens : exercice qui consiste à projeter violemment de l'air devant soi, en émettant un son. Première tentative. Tout le monde s'arrête et observe celui que l'on n'a jamais entendu. Son aboiement, c'est clair s'est mêlé à celui des autres. L'animateur propose autre chose, il propose l'interjection « bof », aboyer un bof. Là par connivence, le groupe a baissé la voix. Et on entend le bof sonore de celui qu'on croyait muet. Ce bof est un miracle. Une vraie révolution, un lundi matin dans une salle municipale. Tout le monde en est conscient, les jeunes comme l'animateur. On essaie de refaire l'exercice, il n'y aura pas d'autres bof. Ni rien d'autre. Il n'y a eu que cela, un bof. Et vous allez expliquer à vos autorités de tutelle que vous avez obtenu un bof et que c'est un miracle. Et, est ce qu'on va vous prendre au sérieux ?

Morale possible :

Les miracles prennent parfois des formes insignifiantes, mais ce sont bien des miracles au quotidien et il y en a tous les jours.

Voilà, merci.

ÉVELYNE SIMONDI

*ASSISTANTE SOCIALE FORMATRICE, DOCTORANTE UNIVERSITÉ
PROVENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION*



« DE LA PAROLE, DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'ACTE DANS LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX¹¹

D'un regard clinique ...

Dans le travail social aujourd'hui, nos pratiques professionnelles sont entravées de toutes parts, et la formation en Travail social n'est pas exempte d'une perte de liberté qui aliène le sujet dans sa singularité et son potentiel de créativité.

Après avoir été assistante de service social en psychiatrie adulte pendant 16 ans dans un service dont l'orientation était la psychothérapie institutionnelle, j'ai été formatrice en travail social dans un institut régional pendant 4 ans

¹¹ La relation d'accompagnement dans l'analyse des pratiques professionnelles comme espace-temps de résistance et de créativité en formation initiale de travailleurs sociaux

et là, j'ai fait le choix de me consacrer à la recherche universitaire afin de m'autoriser à penser, à parler et à agir en fonction de mes propres valeurs.

Je suis actuellement doctorante en Sciences de l'éducation à l'Université de Provence, et je travaille dans l'unité mixte de recherche ADEF (apprentissage, didactique, évaluation, formation) de ce département. Mon objet de recherche est centré sur les savoirs mis en œuvre dans la relation d'accompagnement en groupe d'analyse des pratiques, c'est-à-dire des savoirs co-construits en situation, des savoirs collectifs mobilisés dans et par le groupe, le formateur y occupant une posture de non-maîtrise, une posture de lâcher-prise ... !

Je parlerai ainsi d'une posture qui favorise une relation d'accompagnement, non pas du formateur envers les étudiants, mais de tous les membres du groupe dans la réciprocité au regard d'une certaine définition de l'accompagnement professionnel que je considère être : *« une relation avec l'autre, les autres qu'on rencontre et avec lesquels on fait un bout de chemin ; Accompagner, ce n'est pas montrer la bonne voie, c'est l'autre qui décide du but de la promenade. Accompagner, c'est être une personne ressource pour que l'autre trace son propre chemin »*. En effet, il ne s'agit pas d'un accompagnement comme il est d'usage aujourd'hui d'en imposer l'idée, tant dans le pédagogique que le social ! De l'accompagnement tel qu'il figure dans les textes officiels de l'intervention sociale comme dans ceux de la formation et qui prend désormais la forme d'injonctions ! *« Accompagner, ce n'est pas diriger, piloter, modeler... mais s'ajuster et parier sur les possibles de l'autre »*.

Or il est devenu, aujourd'hui obligatoire d'accompagner, comme il l'est d'évaluer ou de monter des projets dans le cadre « des bonnes pratiques professionnelles ». Dans cette polysémie des termes à la mode, dans cette ivresse des référentiels et des outils-clefs en main, comment se situer ? Comment ne pas se laisser bernier par des allant de soi, ne pas se laisser séduire par « un prêt à porter de la pensée » ?

La confusion qui règne aujourd'hui, tant dans les pratiques sociales que dans la formation, est dénoncée. Elle engendre en effet une perte de sens pour les professionnels qui ne se retrouvent plus dans la gestion économique de leurs missions et voient les valeurs fondamentales de leurs métiers foulées aux pieds. Ils évoluent dans un tout indifférencié, où accompagnement

se confond avec guidage, évaluation avec contrôle, projet avec objectif, communication avec information, pédagogie avec instruction, éducation avec modelage ... La liste serait longue des confusions qui servent au dictat d'une vision monoréférencée qui enferment les sujets dans une léthargie de la pensée, de la parole et de l'acte. Reste que toujours la résistance s'organise et que la pensée chemine créant entre la commande institutionnelle et ce qui est réalisé ensuite, entre le prescrit et le réalisé de l'activité (Yves Clôt, 2001), un écart qui redonne du sens aux pratiques professionnelles.

Dans une dimension clinique de la relation d'accompagnement, la question qui me préoccupe est celle du sujet ! Sujet individuel certes, mais aussi sujet collectif. Il n'est pas dans mon propos de « clinique que du sujet » comme Lacan le préconisait. Clinique signifie dans une acception plus large tout ce qui touche à l'être humain parlant et désirant certes, mais à l'être humain avant tout relié à l'autre, existant dans des groupes d'appartenances et des collectifs socio-culturels. Mon référentiel, théorique et expérientiel, est issu du Travail social, de la psychiatrie institutionnelle et des Sciences de l'Education. Il est composite, à la fois imprégné de clinique psychanalytique et d'analyse institutionnelle ... ainsi lorsque je parle de clinique, je parle toujours de « situations cliniques » concernant des sujets et des groupes sujets potentiellement parlant et désirant. C'est donc dans cette perspective clinique, de type socio-analytique, que j'aborderai avec vous ce qu'il en est de la relation d'accompagnement dans cet « espace-temps de résistance et de créativité » que devrait constituer tout Atelier de clinique des pratiques professionnelles.

Dans les dispositifs pédagogiques de la formation initiale, ces types d'ateliers sont appelés diversement et souvent aussi dans une grande confusion : groupes d'analyse des pratiques, de réflexion ou d'approfondissement sur les pratiques, de travail sur l'implication professionnelle, ou encore de groupes de parole ou de travail sur soi ... Ces dispositifs ont tous en commun le fait que les étudiants y évoquent, dans un groupe restreint d'une douzaine de participants maximum, des situations rencontrées sur leur terrain de stages. J'ai constaté que, dans la formation initiale des travailleurs sociaux, les moments d'expression privilégiée étaient réduits à peu de chagrin et que ces ateliers étaient bien souvent les seuls espaces-temps proposés de mise en travail d'un soi professionnel dans l'échange et la confrontation à ses pairs. On connaît pourtant l'importance du travail en équipe dans les institutions, les associations ... on connaît aussi les difficultés qu'éprouvent

bon nombre de jeunes professionnels à la prise de parole en collectif et à la mise en mots de leur vécu professionnel, à la formalisation de leur pratiques et à la conceptualisation de leurs savoirs !

A partir des résultats de ma recherche, je peux affirmer que le statut donné aux savoirs et la posture du formateur déterminent la situation didactique, mais surtout que c'est la relation d'accompagnement, par l'intermédiaire d'une parole partagée, qui se vit et s'éprouve dans le groupe et par le groupe, qui produit des savoirs nouveaux tant pour les étudiants que pour le formateur ! Cette relation groupale constitue à mon sens, le fondement éthique de l'accompagnement, elle évite le biais fusionnel de toute relation duelle mais aussi la mise en conformité institutionnelle. Elle évite à la fois le repli sur le sujet et sur l'institution. Elle permet la distanciation, la problématisation et la production de savoirs inédits. Le collectif serait alors le tiers garant d'une construction-déconstruction, d'un délier-allier au sens de Francis Imbert lequel en 1994 parlait en référence *aux métamorphoses* d'Ovide d'un délier-allier qui « assure la double fonction symbolique corrélative de différenciation-séparation et d'alliance », alors qu' « au commencement est le « chaos », moment de confusion, d'indifférenciation où le désir ne peut émerger »¹²

Le collectif permet ainsi, dans une dialectique signifiante entre ouverture et fermeture, dedans et dehors, de faire rupture. Il autorise à travailler sur l'éprouvé de cette rupture. Ainsi, la relation d'accompagnement ne relèverait pas d'une commande institutionnelle, ni d'un formateur tout puissant expert en la matière, elle se créerait au contraire dans la temporalité du groupe. La dynamique groupale, le rapport individuel-collectif ainsi que la prise en considération des contradictions contribuent à créer un espace-temps instituant de professionnalisation qui se situe à la marge du prescrit institutionnel. Je considère, en effet, ces ateliers de clinique des pratiques professionnelles comme des espaces-temps de création et de résistance à la logique administrative, gestionnaire et comptable du travail social : logique qui a gagné au fil du temps, insidieusement, les instituts de formation comme les institutions sociales et médico-sociales, logique qui est en train de formater les étudiants à coup de référentiels de formation et

¹² « C'est alors que cette masse indifférenciée va subir l'intervention d'un tiers symbolique, d'un garant de la différenciation, de la séparation : « un dieu, avec l'aide de la nature en progrès, mit fin à cette lutte ; il sépara du ciel la terre, de la terre les eaux et il assigna un domaine au ciel limpide, un autre à l'air épais. Après avoir débrouillé ces éléments et les avoir tirés de la masse ténébreuse, en attribuant à chacun une place distincte, il les unit par les liens de la concorde et de la paix ». (Imbert, 1994, p. 16).

de certification qui valorisent exclusivement une culture du résultat, logique qui contraint les formateurs comme les travailleurs sociaux à se conformer aux préconisations, aux prescriptions, aux évaluations en tout genre ... Il est bien sûr difficile au quotidien d'aller à contre-courant quand on a le nez dans le guidon ... de prendre le temps de l'échange, de la réflexion, de la formation ... alors profitons de ces journées ensemble ... pour prendre un peu de distance, pour se risquer à penser autrement, à se positionner différemment, à expliciter au lieu d'expliquer, à problématiser au lieu de résoudre...

Dans cette perspective, je me propose :

1. En premier lieu, de poser la liberté de parler, de penser et d'agir comme condition sine qua non de la professionnalisation en Travail social.
2. Puis j'évoquerai la nécessité d'adopter pour le formateur, dans les ateliers de clinique des pratiques, une posture de lâcher-prise qui seule ouvre sur une relation d'accompagnement collective.
3. Et enfin j'aborderai la question des savoirs mobilisés dans le groupe qui se distinguent des savoirs institutionnellement prescrits, et, si j'en ai le temps je les préciserai en termes de savoirs inventifs, créatifs et politiques.

Mon entrée dans la thématique de ces journées peut vous paraître singulière. Elle est centrée sur la formation initiale plus en termes de relations, de postures et de savoirs que de dispositifs pédagogiques, d'ingénierie de formation ou de compétences... mais il y est bien question d'accompagnement et ce qui se repère dans la situation didactique est, à mon sens, tout à fait transférable dans la pratique professionnelle.

1. De la parole, de la créativité et de l'acte en travail social ?

Michel Autès écrivait dans un article intitulé *Le travail social indéfini* en 1996 : « *Le travailleur social agit essentiellement par la parole. Et c'est là toute la noblesse de son art. Il ne s'agit pas ici de la parole souvent opposée à l'action comme l'inefficace à l'efficace. Il s'agit de la parole en tant qu'elle est fondatrice de la condition humaine* » [...] « *C'est la parole en tant qu'elle a à voir avec l'identité des personnes : quelqu'un qui parle parce qu'il est sujet* ». (Autès, 1996, pp. 6.7 *Le travail social indéfini, recherches et prévisions*, publication trimestrielle de la CNAF, n° 44)

✱ **La parole** a un lien avec ce qui échappe au sujet, avec ce qui n'est pas toujours maîtrisé par lui, de par son étymologie même du latin, *parabole*, qui signifie ce qui est jeté à côté, notamment dans des groupes de parole où la finalité est un travail du sujet sur ce qu'il énonce et sur la manière qu'il a de le faire en groupe parmi des pairs. C'est ce qui lui permet de faire un travail sur lui, sur ses affects, ses émotions et, de se distancier de ses actes, de sa manière de penser la pratique professionnelle et son rapport à autrui. « *La parole permet en effet qu'un rapport s'institue ; elle favorise la distance, le rapprochement et l'éloignement. Elle témoigne de la possibilité pour l'individu comme pour le groupe, d'abandonner le rapport de force direct.* » (Enriquez, 2002, p.30).

Les dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles ont pour but une mise à distance du vécu quotidien. A partir d'un travail collectif sur les situations rencontrées sur le terrain : s'autoriser à prendre la parole dans un groupe, tout en prenant la responsabilité de ses dires, tout en s'exposant au regard d'autrui, **c'est lutter contre la dépendance** à l'institution, contre son assujettissement, c'est affirmer sa singularité ; accueillir la parole de ses pairs, **c'est prendre le risque** de s'en trouver bouleversé, transformé, altéré. Dans les deux cas, c'est créer un espace intermédiaire qui fait lien dans le temps de la rencontre, un espace de parole, de mise en questionnement, de réflexivité et de créativité, un espace à investir quand on est confronté à « l'indéfini » du travail social où comme le précise Autès : « *Le flou, l'écart, l'art des limites sont le quotidien* » (Autès, 1996, p. 4).

Je pense important que se libère la parole tant sur un plan individuel que collectif et que cette prise de parole soit autorisée dès la formation initiale. C'est la seule manière de favoriser chez les futurs professionnels un travail de réflexivité et de stimuler un esprit critique. Pour cela, pas d'absolu, de vérité, d'objectivité... pas de grille, ni de référentiel mais des valeurs professionnelles sans cesse à revisiter, à questionner ! Tout est affaire d'éclairages, d'options, de choix... pour le formateur qui a pour visée de permettre la distanciation, la compréhension, la conscientisation : une nécessité ! Etre au clair sur les outils qu'il utilise, les méthodes qu'il privilégie, la vision du monde qui l'anime... Ainsi en pédagogie, « *l'évaluateur n'a pas pour seule mission de favoriser les acquisitions, sauf à le confondre avec une caricature didactique de l'enseignant, il est là aussi pour aider celui qui acquiert des savoirs, ou*

qui développe ses potentialités à se questionner sur le sens de ses acquis, à les mettre en perspective avec son projet » (Vial¹³, 1997, p.4). ¹⁴Il est là pour accompagner le formé dans son processus de professionnalisation. Il lui permet, de par son propre positionnement éthique, de construire son identité de professionnel réactif et responsable. Cet aspect de la formation, souvent négligé dans la professionnalisation des travailleurs sociaux, mériterait un peu plus d'attention afin que l'intervention sociale ne relève pas seulement d'une technique, mais aussi d'un art de la relation à soi et aux autres.

✱ **La créativité** des travailleurs sociaux doit ainsi être autorisée et non pas bâillonnée par une instrumentalisation récurrente de leurs pratiques qui étouffe tout désir d'inventivité dans l'acte. Comme tous les professionnels de la relation, ils ont besoin d'assumer leur professionnalité dans des espaces de rencontres collectives, des espaces d'échanges et d'expressions. Je pense que la créativité est à développer en formation, comme sur le terrain pour les différents partenaires. Créativité provient du latin *creare* : créer, engendrer, produire, nommer, faire quelque chose de rien, donner l'existence. La créativité renvoie à un pouvoir créateur, pouvoir de l'humain lorsque celui-ci devient auteur de ses actes, lorsqu'il en assume en situation les contradictions et les risques. En effet, je pense qu'il n'y a de créativité que dans un double mouvement d'intégration et de transgression, d'appropriation et de transfert. Ces notions intéressent le processus de maturation de l'étudiant, processus créatif qui nécessite un travail du sujet sur lui-même. C'est ce qui le distingue de l'expression libre et anarchique, c'est ce qui nous fera distinguer de la même manière l'acte du passage à l'acte. Ainsi positionnée, la créativité s'origine dans la mise en tension des pulsions libidinales Freudiennes, entre le ça (l'informe, le chaos) et le surmoi (le social, la loi). Etre créatif ce serait alors, pour le Moi, tenir cette tension, en connaître les limites et en jouer, c'est-à-dire aussi les transgresser et surtout savoir qu'il y a là, à cet instant précis transgression en train de se faire. Créer pourrait ainsi être considéré comme un acte de transgression qui s'enracinerait dans des archétypes socioculturels ... La créativité deviendrait alors subversion aux conventions artistiques... l'histoire de l'art est tissée de ces innombrables transgressions... mais aussi transgression à l'ordre établi et au regard que l'homme porte sur le monde. Il n'y a qu'un pas à franchir alors pour énoncer que la créativité est subversive

¹³ Michel Vial, Maître de conférences en sciences de l'Education à l'Université de Provence

¹⁴

au fonctionnement organisationnel des institutions. Qu'elle nécessite toujours plus d'inventivité de la part des travailleurs sociaux et des formateurs en Travail social pour participer d'un processus instituant. Les concepts d'institué et d'instituant tel que Cornélius Castoriadis en 1975 les a explicités dans « l'institution imaginaire de la société » nous laissent à penser que l'institution est en effet tissée de ces deux tendances : l'une figée de par son étymologie même du latin *stare*¹⁵ et l'autre en mouvement vers du changement.

Ainsi, la créativité serait la manifestation d'un désir de vie à la fois intime du sujet et universel dans le lien qu'elle établit à autrui. Elle serait l'expression en acte d'une parole toujours singulière.

- D'un point de vue psychanalytique la sublimation est un des processus central de la création artistique et de l'investigation intellectuelle qui permet la création par le dépassement des pulsions destructrices du sujet. Celles-ci sont dites sublimées dans la mesure où elles sont *dérivées « vers un nouveau but non sexuel » et qu'elles visent « des objets socialement valorisés »* (Laplanche et Pontalis, 1967, vocabulaire de la psychanalyse, p. 465).
- D'autre part, elle relève aussi d'un art de la transgression. Ainsi, s'il y a dans tout processus de création une expression sublimée de pulsions archaïques, pour Eugène Enriquez « *il faut considérer les pulsions non pas- ce qu'a fait Freud – comme des entités quasiment métaphysiques mais comme ce qui se traduit par des affects, des sentiments, des émotions. Plutôt que de s'interroger sur les pulsions, il faudrait savoir si leur expression, effervescence, capacité créative, enthousiasme, émotions, à droit de citer dans notre société ?* » (Enriquez, 2002, p. 30).

Enriquez resitue le débat au niveau du social et pose la question sous un autre angle qui concerne le travailleur social comme le formateur, car ce qui intéresse ces derniers, c'est bien l'action dans la pratique professionnelle, voire l'acte lui-même en situation.

¹⁵ se tenir debout, se tenir droit

✱ **De la parole à l'acte**, il n'y a qu'un pas, mais encore faut-il être vigilant. En tant que formateur, il nous faut faire en sorte que le « sujet désirant », être de parole, devienne un professionnel de l'acte, c'est à dire qu'il puisse s'investir dans un agir professionnel signifiant pour les autres et pour lui-même. Lorsque Michel Autès évoque la généalogie historique du travail social, il écrit : « *Cette généalogie complexe produit un ensemble de compétences partagées qui forment le socle commun du travail social, à partir de trois registres : une efficacité inscrite dans le symbolique et la parole, un rapport constant aux questions de l'éthique, une action engagée dans l'expérience de contextes, d'évènements et de personnes, à chaque fois uniques.* » (Autès, 1996, p. 1). Il pose ainsi à l'articulation du dire et du faire : l'éthique comme concept transversal dans la permanence, la durée signifiante, et la symbolisation comme possibilité toujours singulière de mise en mots et en actes. Je pense qu'une réflexion sur la symbolisation nous permettra d'aller plus loin dans la **cette mise en lien de la parole, de l'acte et du désir** car c'est bien de désir qu'il s'agit dans l'accompagnement.

La dimension symbolique est une instance tierce qui fait médiation entre le réel et le sujet, faisant de celui-ci un être de parole et d'acte, libéré de l'emprise spéculaire de l'imaginaire, un être de désir et de partage. C'est dans cette perspective que je vais poursuivre mon propos sur la posture du formateur en clinique des pratiques, avant de poursuivre sur la question des savoirs et notamment des savoirs mobilisés en situation groupale d'accompagnement.

2. De la posture du lâcher-prise à une relation d'accompagnement collective

Le formateur qui accompagne le processus de professionnalisation des étudiants se situe toujours dans un entre-deux signifiant entre mission prescrite et fonction créative, entre institué et instituant. Comme le travailleur social agit entre l'intérêt des personnes et la mise en application codifiée des textes législatifs, le formateur se meut dans un interstice souvent inconfortable mais qui reste, à mon sens, synonyme d'initiative et de liberté de penser. Sa posture sera fonction des modèles d'éducation que celui-ci s'est approprié dans son propre processus de professionnalisation, sachant que le métier de formateur n'est pas légitimé par un diplôme mais par une

pratique d'auto et de co formation. Cette pratique s'appuie sur une expérience professionnelle antérieure, ce qui met au premier plan l'importance de l'éthique dans son agir au quotidien. Dans cette dynamique formative, le formateur exerce un rapport particulier au savoir. En matière de formation, il y a toujours un décalage entre le savoir du formé et celui du formateur, ce décalage est inhérent à la situation de formation. Le formateur, dans l'Atelier de clinique de pratiques professionnelles, en tant qu'initiateur ne se pose pas comme celui qui sait vis à vis de ceux qu'il forme. Le rôle du formateur est ainsi moins d'enseigner un savoir que de favoriser un accompagnement des sujets en formation en s'appuyant sur leur motivation, leur intérêt et leur propre processus. Néanmoins, je reste méfiante quant à une transmission qui ne s'appuierait que sur l'attitude non-directive, la relation empathique, le climat de confiance. Au contraire, je pense même que les formés ne peuvent s'autoriser à être des sujets en professionnalisation qu'à partir d'une posture légitimée de formateur qui fait autorité et incarne une loi symbolique.

Ainsi, dans l'Atelier de clinique des pratiques, le travail du groupe ne peut être basé seulement sur les affects, comme dans un groupe de base au sens de Bion, où il serait bon de retrouver ensemble sans heurt et sans conflit. Le formateur doit au contraire adopter une posture dynamique d'évaluateur-régulateur¹⁶ qui travaille le sens à partir des conflits intra et inter personnels. C'est cette posture sur le fil du rasoir toujours remise en cause, jamais gagnée qu'il paraît intéressant de considérer entre les deux pôles : du contrôle et du laisser advenir, de notre pouvoir sur autrui et de notre légitimité. Le fait que cette posture s'exerce dans un groupe et non pas en relation duelle nous laisse entrevoir l'importance de la dimension collective qui était cette posture et l'autorise en retour. La visée institutionnelle des groupes de clinique des pratiques est une visée essentiellement régulatrice du processus de professionnalisation des étudiants. Le formateur est missionné pour un travail de régulation appelé souvent abusivement travail d'accompagnement ; il était alors au sens de contrôler ce processus.

16 et non pas bien sûr d'évaluateur-contrôleur !

Ce qui n'est pas pris en considération par l'institution de formation, c'est la dimension toujours singulière de la relation d'accompagnement dans ces groupes ; ce travail toujours délicat de mises en tension permanente avec la complexité d'un réel toujours opaque, avec l'imprévu, mais aussi d'écoute, de relance de la parole de chacun dans un cadre de confidentialité. Les professionnels engagés dans cette relation deviennent des vecteurs de la parole, ils la portent seulement par leur présence attentive, ils en sont les garants. Ils ne représentent pas un leadership autoritaire, ils sont seulement des catalyseurs. C'est à dire qu'ils s'effacent au fur et à mesure que la séquence se déroule, et, séquence après séquence, ils ne sont plus que les initiateurs car le groupe dans sa globalité active, se régule dans la richesse de son pluriel. Ainsi, la posture de formateur nécessite-t-elle une réflexion épistémologique sur ce qu'est l'accompagnement et en amont sur ce que peut être la formation, l'évaluation, le projet professionnel... Une distanciation. Elle nécessite un travail sur soi, sur la parole donnée à l'autre, sur le statut donné aux savoirs. Une posture, je le confirme est autre chose qu'une simple technique. C'est une manière de se positionner face au monde et dans le monde. Elle s'inscrit dans la durée, dans l'histoire du sujet et dans un projet : *« La posture ne renvoie pas à une figure précise, qu'on peut dessiner hors le temps et reprendre quand bon nous semble. La posture n'est pas une position choisie et qu'on voudrait conserver, c'est bien d'avantage une façon d'être dans la temporalité, une attitude, c'est à dire une façon d'aborder la chose dans tel ou tel état d'esprit et qui va donner lieu à une série de variations, de figures possibles. »* (Vial, 2001, p 224).

La posture du formateur, qui favorise une relation d'accompagnement en groupe, est celle du lâcher-prise, du renoncement à une toute puissance. Or ce lâcher-prise est en même temps une prise de risque car il ne se conforme pas à la commande institutionnelle laquelle contraint le formateur à rester maître de toutes les situations, à gérer les fragilités individuelles comme les failles organisationnelles

3. Des savoirs institutionnellement prescrits aux savoirs mobilisés dans le groupe

Les savoirs prescrits dans les Ateliers d'analyse des pratiques professionnelles relèvent des fondamentaux du Travail social qui s'énoncent dans les décrets relatifs aux diplômes d'Etat et à l'exercice des professions. Les savoirs nécessaires à cet exercice sont répertoriés dans des référentiels de compétences, de formation et de certification. Ils sont exprimés en terme de « contenus » à partir de « finalités » et de « consignes », ils sont officiellement prescrits. Ce sont principalement des savoirs méthodologiques pour l'action qui sont utiles à une analyse des situations et à une évaluation des orientations possibles à donner à l'action. Or la plupart du temps, l'évaluation n'est envisagée qu'en terme de bilan final comme l'auto-évaluation n'est envisagée qu'en terme d'auto-contrôle. Il se trouve que l'évaluation, en tant que pratique sociale et non pas technique opératoire, n'est pas que quantitative et normative, elle peut être aussi qualitative (dans son sens étymologique de Valeur), il s'agit alors plus d'estimer (comme le collectionneur estime une œuvre d'art) que de mesurer (comme le géomètre mesure un arpent de terre) ... Le rapport à l'objet évalué n'est pas le même, dans un cas l'interprétation est nécessaire dans l'autre l'exactitude est de rigueur. Nous sommes dans deux visions du monde distinctes qui néanmoins s'articulent et se complètent ; il n'y en a pas une meilleure que l'autre ... Il est cependant indispensable de les rendre intelligibles, de les distinguer pour éviter la confusion, pour ne parvenir à se situer et à situer les orientations des politiques sociales en la matière. Cette distinction me paraît d'autant plus nécessaire qu'elle s'impose en matière d'auto-évaluation, terme aujourd'hui très à la mode en formation ! A l'inverse d'un auto-contrôle qui correspond à un dispositif, qui impose de suivre le chemin que l'on a été amené à choisir, Michel Vial a parlé d'un auto-questionnement comme d'une improvisation : elle nous fait douter de la direction à prendre, nous oblige à rechercher le sens de nos actes.

- * **L'auto-contrôle** présente les pièges bien connus de la volonté absolue de maîtrise ainsi que de la rigidité technicienne qui « consiste à tout transformer en procédures, en règles, en ordres... ».
- * **L'auto-questionnement** se définit à partir de « *la faculté qu'a le sujet de se poser des questions essentielles sur l'intérêt de ce qu'il fait* » (Vial, 1997, p. 23) à partir de cette distanciation indispensable

Si on veut former des professionnels qui soient capables de se distancier de leur implication dans l'agir et de problématiser les situations professionnelles, si on veut les former à rencontrer la misère et pas seulement à la traiter comme un symptôme, alors il est nécessaire de se pencher sur la question des savoirs et sur le statut qui leur est donné en formation.

Dans la formation des travailleurs sociaux, quelle part est accordée aux savoirs non pas savants et méthodologiques, mais aux savoirs de l'expérience, aux savoirs mis en œuvre en situation, aux savoirs inscrits dans une relation clinique et éthique ?

Les savoirs en formation sont considérés comme légitimes s'ils sont en cohérence avec les référentiels de compétences, en pertinence aux injonctions des politiques publiques. Nous pensons qu'il existe d'autres possibles, d'autres façons de les considérer car **un savoir ne produit rien par lui-même, il est agissant s'il est mu par un sujet parlant et désirant dans un contexte socio-historique déterminant**. Les savoirs sont à la fois « subjectifs et culturels » y compris en clinique. Mireille Cifali article « psychique et social » : *« être dans la clinique, c'est faire le joint entre psychique et social, refuser de cliver sociologie et psychologie, postuler que nous ne pouvons rien comprendre si nous ne saisissons pas les influences réciproques du sujet et du monde »* (Cifali, 2002, p.33). Ils sont aussi créatifs et politiques, imprégnés de notre manière singulière de bricoler et de notre manière plus globale d'envisager le monde. Les savoirs ne peuvent être signifiants que s'ils laissent la place à l'interprétation des sujets. L'interprétation est vitale, elle est la part de liberté du sujet qui n'est pas aliéné à un savoir tout puissant. Nous dirons que la possibilité interprétative constitue la marge de manœuvre du sujet, sa part de créativité et de conscientisation. Bien sûr derrière tout savoir se cache un pouvoir, mais certains savoirs échappent à l'œil du maître et de l'expert, certains savoirs se créent en situation et ne sont pas prévisibles. Le processus de créativité est contingent à l'intrapsychique comme au contexte socio-politique. Il oscille entre interne et externe, dedans et dehors. Il comporte ainsi quelques similitudes d'avec la posture d'accompagnement en formation. Il est à la marge et dans la marge, dans cette aire transitionnelle de symbolisation où les choses prennent sens dans les jeux de l'imaginaire et des représentations. Faisant irruption dans la béance du réel, faisant passer de l'inconscient au conscient, du chaos à l'expression, l'acte créateur

construit des savoirs qui transforment notre vision du monde. Nous pensons qu'il en est de même dans le processus de professionnalisation en travail social. Les savoirs ainsi construits sont de l'ordre d'une prise de conscience du sujet, ils s'inscrivent dans un fonctionnement plus large qui positionne les savoirs comme conscientisant à un niveau social-historique. Favoriser une dynamique de mise en questionnement chez le formé, de regard critique pas seulement sur lui-même, mais aussi sur les fonctionnements institutionnels, sur les injonctions des politiques publiques, sur les référentiels théoriques et professionnels oblige à un exercice d'analyse institutionnelle et socio-politique. Tout acte éducatif est un acte politique au sens étymologique du grec *polis*, du gouvernement de la cité ou de l'Etat.

... A une prise de position épistémologique !

Rompre avec la répétition, laisser la place à l'expression du sujet relève d'une décision chez le formateur ce qui signifie comme pour l'artiste de Benasayag de « *ne pas céder face à l'impossible afin de créer de nouveaux possibles* » (Benasayag, 1994, p.149), ce qui signifie pour le formateur en Travail social de se situer en toute conscience dans des contradictions et de parvenir à les assumer sur du long terme, c'est-à-dire, de les soutenir comme une nécessité institutionnelle. La confrontation du prescrit institutionnel et du signifiant professionnel me paraît désormais incontournable au formateur car comme l'écrit Ardoino : « *Le pédagogue fait toujours œuvre politique. Son système de valeur est nécessairement, donc légitimement, impliqué dans son action. Il vaut mieux alors qu'il ait lui-même analysé et, au besoin, explicité les hypothèses sur lesquelles il s'appuie consciemment ou inconsciemment. Il se dégagera ainsi des illusions positiviste et technocratique associées à l'exigence du « détachement » d'un savoir qui veut s'instituer en son objectivité même.* » (Ardoino, 1977, p. 37). C'est à partir de ce travail permanent sur lui-même qu'il affinera sa posture au fil du temps car le métier de formateur en Travail social, bien qu'« indispensable », et aussi un métier « impossible » (Karsz, 2006, p.41), il s'invente, il se crée « sur le tas ». Il ne s'agit pas seulement d'en occuper le statut et les fonctions, il faut aussi en assumer les contradictions et faire des choix épistémologiques.

C'est aussi à partir d'un travail de formation, non pas « à » la recherche, mais « par » la recherche qu'il se donnera les moyens de produire les savoirs nouveaux du travail social, et à les faire reconnaître. De ce travail singulier

témoigne ma recherche en Sciences de l'Education. Elle n'est que le reflet de mon engagement dans un travail de mise en mots, de symbolisation tissé de rupture et d'ouverture ... vers d'autres possibles.

La liberté de parler, de penser, d'agir mais aussi de conceptualiser et d'écrire sont, à mon sens dans le Travail social, ce que le langage est à la psychose, une ouverture créatrice de sens, une résistance à l'aliénation de l'homme par l'homme.

Références bibliographiques

Ardoino, Jacques (1977) *Education et politique, pour un projet d'éducation dans une perspective socialiste*, Gauthier-Villars.

Autès, Michel (1996) Le travail social indéfini, *recherches et prévisions*, publication trimestrielle de la CNAF, n° 44, 1996.

Benasayag, Miguel (1994) *Penser la liberté. La décision, le hasard et la situation*, Paris, la découverte.

Benasayag, Miguel (2004) *La fragilité*, Paris, la découverte.

Bion, W.R. (1965) *Recherche sur les petits groupes*, Paris, PUF.

Castoriadis, C. (1975) *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

Cifali, Mireille. (2002) Une clinique en Sciences de l'éducation ? , *Les Sciences de l'éducation en Question*, Université de Provence.

Clôt, Yves. (2001) Psychopathologie du travail et clinique de l'activité, *clinique de l'activité et pouvoir d'agir*, Education permanente, n°146.

Enriquez Eugène et Haroche Claudine (2002) *La face obscure des démocraties modernes*, Erès, Cahors.

Imbert, Francis. (1990) « Action et fabrication dans le champ éducatif », *les nouvelles formes de la recherche*, colloque AFIRSE.

Karsz, Saül. (2006) « Formateur : métier impossible, métier indispensable »,

Actualités sociales hebdomadaires, 17 février 2006.

Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (1967), *vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, Paris.

Vial, Michel. (1997) *L'auto-évaluation entre auto-contrôle et auto-questionnement*, Titres en question, Université d'Aix en Provence, 1997.

Vial, Michel. (2001) *Se former pour évaluer, se donner une problématique et élaborer des concepts*, De Boeck Université.

JEAN AUCOUR
CHEF DE SERVICE



**« HANDICAP PSYCHIQUE ET NON-TRAVAIL, UNE CERTAINE
FORME DE RÉSISTANCE »**

Présentation personnelle: Educateur-Spécialisé de formation initiale, puis musicothérapeute formé à l'Université Paris V avec Edith Lecourt, j'indique dès maintenant pour lever un éventuel malentendu, que j'ai été élevé au biberon professionnel de la pratique assidue des évaluations, bilans, et autres écritures de projets individuels. Je dis ceci en préambule dans la mesure où la position qui sera défendue tout à l'heure sur la question des évaluations, pourra sembler peu orthodoxe au premier abord, et je m'en expliquerai au moment venu.

Dans ma pratique professionnelle, influencé très tôt, en tant que jeune éducateur, par des rencontres avec Stanislaw Tommkiewicz et Joe Finder (Foyer de Vitry), j'ai toujours travaillé avec des outils de créativité et d'expression, en particulier la musique, d'abord dans le domaine de l'enfance inadaptée, puis plus tardivement en psychiatrie adulte dans le secteur de la réhabilitation psychosociale. J'ai en 2004 travaillé sur la question de l'utilisation de la musicothérapie dans le contexte spécifique de la réhabilitation psychosociale¹⁷, avant de prendre la responsabilité du Service d'Activité de Jour (SAJ) Antre-Temps à son ouverture en mai 2004.

¹⁷ <http://membres.lycos.fr/jcaucour/>

C'est de cette place que je parlerai tout à l'heure.

Le SAJ, différencié du Service d'Accompagnement existant par ailleurs, est géré par l'association ALHPI¹⁸, et se situe dans le secteur médicosocial.

D'autre part, je suis intervenu à quelques reprises ici ou là, sur le thème de l'utilisation des médiations en psychiatrie : par exemple au congrès de AIN-PSY en 2004, sur les pratiques de médiations à visée thérapeutique, et au congrès de réh@b' en 2005, sur le sujet intitulé « réhabilitation, médiations et travail sans emploi ». J'interviens parfois à l'école d'éducateurs de Grenoble.

Je précise dès maintenant que je proposerai dans les ateliers demain et jeudi, la diffusion d'un film de quelques minutes sur une des activités institutionnelles visant l'exposition et la trace, ces images pouvant servir de sorte de « point clinique » élargi qui ne portera pas sur le parcours singulier d'une personne en particulier, mais proposera un instantané de l'activité de l'institution, pour illustrer notamment le concept de « mixité psychique » que nous aborderons alors.

J'en arrive à l'objet de l'intervention de ce matin, que j'ai intitulée :

Avant toute chose, il sera peut-être utile de préciser qu'il s'agit bien de handicap psychique (causé par une maladie mentale telle que la schizophrénie), et non de handicap mental (causé par la déficience intellectuelle).

« Résistance » pour plusieurs raisons. Certaines positions sont plus difficiles à tenir, toujours à défendre, et surtout toujours à ré-interroger.

- « Résistance » tout d'abord, parce que le service dont je m'occupe a été ouvert avec une intention préalable qui n'a pas été tout à fait conforme à la réalité du terrain, ceci étant dû à plusieurs facteurs, dont le tout premier est sans doute la spécificité du handicap psychique, tenant compte de la nécessaire complémentarité avec le soin, et les autres services médicosociaux.

Complémentarité ne veut pas dire partenariat à tout prix, avec partage des informations à tout va, j'y reviendrai un peu tout à l'heure.

Replaçons le contexte en Isère :

- un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale qui a pré-existé à l'ouverture du SAJ,
- toutes les structures, dont la fonction est clairement ancrée dans le soin (Hôpitaux de Jour et CMP)

18 Accompagner le Handicap Psychique en Isère

- un pavillon de réhabilitation psychosociale de l'hôpital, dont l'action se situe aux frontières du soin, de l'éducatif, du thérapeutique et de la créativité,
- et également l'existence du réseau « RéHPI » qui a été créé peu avant ; ce réseau de partenaires a pour objet de concourir à la globalité de la prise en charge d'une personne handicapée psychique dans son parcours d'insertion. Le SAJ fait partie de ce réseau (je siège à une cellule d'évaluation), mais dès lors qu'une personne fréquente le service sous notification, nous nous démarquons du principe de partage des informations. Ca ne va pas de soi.

- « Résistance » aussi, par l'inadéquation entre ce qui a été imaginé à l'ouverture quant aux nombre de places (50 personnes pour une fréquentation à mi-temps, donc « 25 ETP »), et le parti pris d'offrir aux personnes le choix total du contenu, et du rythme de leur fréquentation, principe que nous voulons incontournable. Nous avons donc dû résister pour ne pas sombrer sitôt ouverts, dans un calcul de rentabilité à tout prix, pour lesquelles les usagers paient souvent le prix fort (j'ai vu ça à l'hôpital où les logiques comptables pouvaient l'emporter sur les logiques de soin¹⁹, mais c'est une autre histoire ...).

Nous avons refusé de présenter le *syndrome de la chaisière de cathédrale* : « pour votre bien, (et celui du prix de journée), vous allez venir faire telle et telle activité tel et tel jour, plutôt celle-ci que celle-là ». Je fais référence à Saint-Exupéry qui écrit dans *La Citadelle* : « à force de s'occuper de son commerce, la chaisière de cathédrale oublie qu'elle sert un Dieu » ...

A l'heure où je vous parle, 75 personnes sont inscrites, pour une file active se développant de manière exponentielle, laquelle s'est élevée à 93 personnes en 2006. Nous avons tout de même une épée de Damoclès au dessus de la tête, s'il arrivait que nous soyons un jour en sous effectif (en dessous de 80 % par rapport aux 25 Equivalent Temps Plein).

- « Résistance » également sur le fait que nous avons opté pour le mot *Activité* écrit au singulier²⁰, dans le sens de « Activité humaine », par comparaison avec l'Activité Professionnelle, et dans le souhait aussi de se démarquer du

A comme *Accueil*, (rappelons que SAJ veut dire Service d'*Accueil* de Jour)

¹⁹ DSI, interchangeabilité, logiques *intra muros* ...

²⁰ Tous les SAJ de l'Isère se sont mis d'accord pour adopter cette terminologie

ressemblant trop au « O » de Foyer *Occupationnel* de Jour²¹ tel qu'il était employé naguère.

Nous avons mis en place des contenus d'activités correspondant à celles qu'on trouve dans le droit commun, diversifiées, de qualité, avec des professionnels ayant la double casquette de leur diplôme et des médiations qu'ils portent. Je développerai demain et après-demain en ateliers la question du choix des médiations et des professionnels qui les animent. Nous avons d'ailleurs été taxés de « MJC de luxe pour psychotiques »²², j'en redirai un mot tout à l'heure.

- « Résistance » également sur le chapitre des évaluations, mais je développerai largement ce point.

- Mais aussi, « résistance » sur l'idée pas si généralement admise, que ce n'est pas parce qu'une personne est handicapée par des troubles psychiques qu'elle ne peut pas prétendre à s'épanouir sur le versant du *non-travail*, à ne pas confondre avec l'*oisiveté* qui comme chacun sait est «*mère de tous les vices*»²³. Nous savons combien le fait de pouvoir travailler, exister par le travail, est important pour beaucoup de personnes handicapées (ou non); en faire son deuil est souvent extrêmement compliqué, et pour l'entourage également.

Nous allons partir de l'idée générale (que tout le monde ici défendra je pense), que chacun dans sa singularité, quelles que soient ses faiblesses, ses angoisses et ses difficultés, peut prétendre à vivre en toute dignité dans un monde solidaire reconnaissant à tous, le droit à la citoyenneté, et celui d'être acteur de sa vie. C'est un principe réaffirmé par les dernières lois, valant pour toute personne reconnue handicapée.

21 En fait, à l'ouverture, nous étions attendus sur les terrains de l'accueil et de l'éducatif, et nous avons dû rapidement nous ajuster et nous en décaler

22 Prix de journée : 68,20 €

23 ... mais « *l'excès de travail est le père de toutes les soumissions* » selon Albert Jacquard

Ce postulat vaut également pour les personnes handicapées par des troubles psychiques pour qui, une fois la maladie mentale stabilisée, « l'activité » au sens noble du terme, (l'activité humaine) peut bien sûr se dérouler sur un terrain professionnel (en milieu ordinaire ou protégé), mais doit pouvoir également se situer sur le versant du non-travail, voire pour certains patients en phase de réadaptation, du « *travail sans emploi* » selon l'expression de Bernard Jolivet²⁴, l'un des théoriciens de la réhabilitation psychosociale, qui utilisait ce terme en 1995.

Dans ce domaine de la réhabilitation psychosociale dont, personnellement, je regrette un peu qu'elle prenne actuellement en France une tournure anglo-saxonne plus marquée qu'il y a dix ans (je vais peut-être me faire quelques ennemis dans la salle), cette notion de « travail sans emploi », implique selon lui, une remobilisation à l'aide d'ateliers. Ces ateliers ne visent pas la réadaptation au travail, ils n'ont pas non plus de visée thérapeutique, ils ne sont pas non plus limités à des ateliers d'expression ou de créativité. Ils permettent, sous l'angle de la redynamisation et du lien, même si les patients stabilisés auxquels ils s'adressent sont très isolés et inhibés, de renouer avec un travail de remobilisation psychique où l'artistique et les activités socioculturelles ont une place qui n'est pas résumée aux lieux de rencontres (le lien social, voire la sociabilité) et de loisirs.

Ceci est donc la position de Bernard Jolivet lorsqu'il parle du « travail sans emploi », dans le domaine du *soin de réadaptation*.

Ceci étant posé, voici maintenant comment nous nous situons, dans notre domaine à nous, qui n'est plus celui du soin, mais celui du *handicap*.

Certes, les récents événements électoraux semblent affirmer la suprématie de la valeur du travail. Cependant, nous pensons que pour des personnes handicapées par des troubles psychiques, une reconnaissance sociale qui ne passerait que par un statut de travailleur handicapé payé pour accomplir une tâche marchande n'est pas la seule manière de trouver ou de retrouver une place dans la société.

24 JOLIVET B., *Parcours du sanitaire au social en psychiatrie*, p. 144, éditions FRI-SON-ROCHE, Paris 1995.

Le témoignage que j'apporte ici concerne l'expérience, mais aussi la philosophie du service d'activité de jour de notre association, après plus de trois années de fonctionnement maintenant. Ce service médicosocial est financé par le Conseil Général de l'Isère et s'adresse à des personnes ayant reçu une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH, ex Cotorep).

En dehors d'une véritable « prise en charge » au sens habituel du terme, l'objet de ce service consiste à proposer des dispositifs qui vont permettre à la personne de structurer son temps libre, de favoriser le lien social, par des activités qui peuvent par effet « de surcroît » permettre une certaine mobilisation et redynamisation psychique, et de revalorisation sur le plan personnel et narcissique.

Ceci passe par la volonté d'adopter une posture nettement différenciée de celles du soin et de l'accompagnement éducatif aux sens habituels de ces termes. Par exemple, je le disais tout à l'heure, le fait que la personne ait une liberté totale de choix quant à son assiduité et sa fréquentation, sans pression sur ce qu'on attendrait d'elle, de son évolution, de son parcours. Le seul « cahier des charges » du « contrat » est un jeu d'inscriptions préalables et de désinscriptions, au gré des possibilités de la personne.

Je précise d'ailleurs que nous avons choisi de déroger à la terminologie prévue, en nommant ce contrat « *Document Individuel de Fréquentation* », et non pas *Contrat de Séjour* ni *Document Individuel de Prise en Charge*, ce mot de « fréquentation » étant davantage approprié à la réalité de ce que nous offrons comme prestation. Nous n'avons aucun pouvoir de changer les termes de la notification employés sur le document *Cerfa* ²⁵, déjà suffisamment inhumains et déstabilisants pour les personnes qui la reçoivent, inutile d'en rajouter.

Le service se dégage de l'aspect éducatif de la volonté de « faire grandir²⁶ ». J'y reviendrai rapidement tout à l'heure lorsque je reparlerai d'effets « de surcroît ».

Par des activités de groupe dépassant largement la dimension occupationnelle, le service situe volontiers son action en se référant au principe (détourné) de la « Prestation de Compensation du Handicap » en vigueur sur d'autres plans²⁷ depuis janvier 2006.

25 « Placement », « hébergement », « pour une période de 2 ans, 5 mois et 3 jours »
... « Motif : votre état justifie d'une orientation vers ... »

26 C'est Denis Leguay qui propose de différencier la relation du soin, relation binaire vie-mort, avec celle du grandir de l'éducatif

27 Humaines, techniques, d'aménagement du logement et du véhicule, et animales. Le principe de « prestations d'activités » pour les personnes ne pouvant pas travailler n'a pas été prévu par le décret de 2006.

Certains SAJ avec lesquels nous échangeons dans des commissions, utilisent le collectif comme outil d'accompagnement individualisé. Nous savons qu'ils fournissent à leurs partenaires des évaluations très sérieuses et pointues sur le parcours de la personne, autant à l'intérieur des dispositifs du service qu'à l'extérieur, en disant quelque chose de la vie, et l'évolution de la personne, et en accompagnant son projet.

Ce n'est pas notre cas.

Et nous défendons cette position atypique, pourtant celle de « prestataire médicosocial ».

Nous ne sommes pas très orthodoxe si la comparaison est faite avec nos homologues et notre service ne ressemble pas non plus à un GEM (Groupement d'Entraide Mutuelle ou « Club »), lequel existe également en Isère.

Sans jamais croire surtout qu'une seule consommation de loisirs viendrait combler un vide existentiel, le service essaie à sa mesure de permettre aux personnes (qui ont reçu la notification CDAPH, c'est un Sésame), de faire quelque chose de leur vie et de lui donner un sens dont on sait qu'il ne peut pas se limiter à la valeur normative du travail.

Entre le travail, et l'oisiveté subie, il y a un possible.

Je reviens maintenant sur notre position concernant l'évaluation et à ce que je disais en guise de présentation. A l'heure où il est demandé partout d'évaluer, de mesurer, de légitimer les coûts et les interventions, le service assume cette attitude de résistance qui consiste à ne pas céder aux logiques de la transmission des informations à tout prix, en respectant, dans sa mission complémentaire avec les autres dispositifs, une certaine confidentialité, au risque de l'étanchéité.

C'est pourquoi, hormis les situations de *stage conventionné de découverte*²⁸, nous pratiquons dès l'admission le principe du *non-partage* des informations, très agaçant et politiquement très incorrect, position qui n'est pas toujours facile à maintenir, toujours attaquée par des situations pour lesquelles nous devons nous creuser la cervelle, position somme toute très inconfortable.

Insistons sur le fait que si cette posture est tenue, celle de résister aux

28 Lorsque des personnes ont besoin, en guise d'amorce, du soutien de leur équipe de soin ou d'accompagnement pour une première fréquentation conventionnée

diverses pressions, ne pas partager des informations et ne pas fournir à tout va des « bilans éducatifs », « bilans de situation » et autres « évaluations » sans lesquelles paraît-il, point de salut, c'est bien parce qu'elle est complémentaire à d'autres actions se situant dans le champ du sanitaire et dans celui du médicosocial.

Comment pourrions-nous, sans craindre le charlatanisme, discourir, et pire, écrire, dans un domaine où nous ne sommes pas spécialistes ?

Je ne parle pas ici du « devoir d'alerte » que nous avons lorsque l'état de santé d'une personne se dégrade. Ceci est contractualisé avec la personne elle-même, avant son admission. Il y en a eu deux, en trois ans d'histoire de notre service.

Certes, certains services, de soin par exemple, manifestent une certaine déception de ne pas tout savoir de l'évolution de leur patient à l'extérieur... Mais peut-on vraiment tout savoir, tout contrôler ? Quel risque y-a-t-il à ce que quelque chose nous échappe un peu, dès lors que les systèmes d'alerte fonctionnent ? Peut-il y avoir un juste milieu entre la maîtrise de tout, et l'abandon ?

Nous pensons qu'une évaluation circonstanciée qui se voudrait exhaustive, de l'évolution d'une personne à l'intérieur ou *a fortiori* à l'extérieur du SAJ, de l'évolution de son comportement et de ses capacités, ne semble pas pertinente, du fait même de la spécificité du handicap psychique, et dans ce cadre particulier de prestation d'activités s'adressant à des personnes dotées d'une intelligence normale, ne pouvant pas s'inscrire dans le monde du travail du fait de leurs troubles.

Mais c'est aussi une question de posture et d'éthique. L'équipe considère que tous les effets « de surcroît » et non spécifiquement visés (comme ils le sont dans le but de provoquer un changement intrapsychique dans une démarche psychothérapeutique par exemple), produits chez la personne qui fréquente le SAJ Antre-Temps, qu'ils soient éducatifs, thérapeutiques, de socialisation, cognitifs, ne doivent pas être évalués par le SAJ lui-même qui se mettrait alors en position à la fois de prestataire et d'évaluateur des effets de cette prestation, effets dont il n'a pas la connaissance tel que peut l'avoir sur son terrain de compétences, un service d'accompagnement ou de soin. S'il doit y avoir une « évaluation de la situation » (l'expression employée), Antre-Temps pense qu'elle doit être faite par l'équipe pluridisciplinaire (de la Maison du Handicap), qui évalue l'évolution de la personne dans son parcours global et l'intérêt pour elle (et pour son entourage ?) de continuer à bénéficier

du service rendu, et peut-être également, ne nous leurrons pas, de vérifier si les dispositifs déployés avec les finances publiques sont pertinentes²⁹. L'évaluation au sens de mesure d'une évolution de l'autonomie, de mesure des capacités ou aptitudes, n'est pas compatible avec les caractéristiques des personnes accueillies à Antre-Temps, qui par ailleurs se distinguent des autres SAJ de l'agglomération.

L'expression « MJC de luxe pour psychotiques » a déjà été employée, et je crois bien qu'elle l'a été de façon péjorative...

A travers cette demande d'évaluation n'y aurait-il pas, de la part de la MDPH, une volonté de vérifier la pertinence du maintien de la personne dans le dispositif, alors que celle-ci pourrait être orientée (« placée ») vers une autre structure médicosociale moins MJCiste (travail adapté par exemple), voire même une démarche de légitimation des coûts, en ne cumulant pas pour une même personne place en SAJ et place d'accompagnement en SAVS ?

Sur le total des personnes qui fréquentent le SAJ, 40 % sont également suivies par un SAVS.

Le moins que l'on puisse reconnaître, c'est que cette position de ne pas vouloir fournir d'évaluation ni bilan, n'est pas en odeur de sainteté.

Et puisque nous évoquons le risque de l'excommunication, disons que c'est une affaire, qui, toute proportion gardée, ressemble à la posture du *pari* de Pascal, le philosophe et mathématicien qui pariait sur l'existence de Dieu en 1670.

*Pascal*³⁰ *écrivait* : « Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. »

Gageons qu'il puisse y avoir, sans déshonneur ni culpabilité, de la place

29 Notons que depuis janvier 2007, le service est contraint de fournir une évaluation pour toute demande de renouvellement, avec en filigrane le risque que la personne soit pénalisée si nous refusons de coopérer avec la MDPH. En vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne accueillie*, la personne est étroitement associée à cette évaluation, signée à la fois par elle et par le service, et ne porte pas sur les points qui ne relèvent pas du SAJ.

30 PASCAL B, 1670, De l'intérêt de parier pour l'existence de Dieu, Pensées, Fragment 233 (Infini — rien) Editions L. Brunschvicg

pour une reconnaissance de l'activité humaine qui se situerait en dehors de la valeur normative du travail, et échapperait au consensus de l'évaluation des personnes : chacun, usager comme professionnel, ne perdra rien s'il perd, mais gagnera tout s'il gagne, essentiellement le goût d'être vivant.

Annexe : un exemplaire de programme hebdomadaire du SAJ Antre-Temps

ANTRE-TEMPS - 12 rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Programme d'activité de la semaine du 27 au 31 mars 2006

LUNDI 27 MARS			MARDI 28 MARS		
10h - 12h Initiation à la guitare à Echirolles	11h à 14h Cuisine prévoir 1 € à Echirolles	11h à 16h Promenade Land Art + Photo au Parc d'Uriage prévoir un pique-nique Rdv à 11h à Sassenage			
Répétition d'orchestre 14h - 15h30 «Jazz-Blues» ou 15h30 - 17h «Pop - Rock» à Echirolles	14h30 à 17h Cours alimentaires pour les ateliers + flânerie au centre commercial GrandPlace Rdv à 14h30 à Echirolles	14h-17h Visite de l'exposition «paysage: regards croisés» à l'orangerie du musée d'histoire naturelle Rdv à 14h à Sassenage ou à 14h30 sur place	14h-15h Entraînement musical personnel à Echirolles ----- 15h-17h Temps Convivial sans inscription préalable à Echirolles	14h à 17h Arts Plastiques Modelage à Sassenage	14h-17h Ciné Club à Sassenage
MERCREDI 29 MARS					
10h30 à 14h Cuisine prévoir 1 € à Echirolles ----- 14h30-17h Atelier pâtisserie à Echirolles	10h à 12h Atelier d'Art Pratique Cycle Mosaïque et Bijoux à Sassenage	12h à 13h30 Possibilité de pique-niquer, apportez votre repas à Sassenage ----- 12h15 à 13h30 Jazz Festival Rdv à 12h15 au musée de Grenoble	14h à 15h30 Nouvel atelier MAO à Echirolles ----- 15h30-17h Ecoute et partage autour de la musique à Echirolles	14h à 17h Arts Plastiques Dessin et peinture à Sassenage	13h30 à 17h Balade le circuit du Crès depuis les Moulins de Crossey Rendez-vous à 13h30 à Sassenage
JEUDI 30 MARS			VENDREDI 31 MARS		
9h-12h Pour information Conservatoire de Grenoble Groupe déjà constitué		12h30 à 13h30 Possibilité de pique-niquer penser à apporter son repas à Echirolles	10h à 12h Chant Choral à Echirolles ----- 12h15 à 13h30 Jazz Festival Rdv à 12h15 au musée de Grenoble	10h-12h Journal, reportages, articles, mise en page, textes etc... à Sassenage	11h-17h Raquettes au Gros Martel départ des Narces dénivelé 260m Prévoir des vêtements adaptés et un pique-nique Rendez-vous à 11h à Sassenage
11h à 14h Remise en forme: repas et conseils diététiques participation 1 € Rendez-vous à 11h à Echirolles	14h-15h30 «Jam-session» musique en groupe à Echirolles ----- 15h30 - 17h Musique Assistée par Ordinateur à Echirolles	14h à 15h Jeux de Société à Sassenage 15h à 17h Temps Convivial sans inscription préalable à Sassenage	14h à 17h à Echirolles Projet CD Antre-Temps travail autour du futur CD qui sera enregistré en juillet prochain		

MERCI DE VOUS INSCRIRE EN TELEPHONANT
AU SECRETARIAT D'ANTRE-TEMPS
du lundi au vendredi de 10h à 12h30 au 04 38 26 00 10
en dehors de cette plage horaire possibilité de pré-inscription sur répondeur
ou par email à at@alfainfo.net

TABLE RONDE



M.Crouzel :

Je vais m'efforcer de relancer le débat, en prenant même si c'est un peu lointain, les propos préliminaires de Jacques Ion, notamment sur les 3 figures qui fondent les rapports sociaux. Je les rappelle, la figure des ayants droits qui couvre la question de l'égalité et de la solidarité dans une dynamique collective. La figure du citoyen qui postule que, tout citoyen est candidat à son émancipation, avec la dimension dominante de la liberté et enfin cette troisième figure sur laquelle je voudrais interroger J. Ion, celle de la désaffiliation qui générerait un individu qui s'affranchirait du cadre de la filiation pour choisir une appartenance multiple. Dans ce réaménagement identitaire risqué, puisqu'il s'agit de proposer une identité désaffiliée, comment dans le cadre du travail social, assumer les risques de ce qui pourrait être une forme de désagrégation de la personne en souffrance, que

vous connaissez au quotidien, de la personne en incertitude, en chaos qui ne pourrait pas courir le risque de l'aventure de désaffiliation ?

J. Ion :

Première remarque : les processus que je décris ne visent pas les figures qui seraient relevant du travail social. Les figures que je décris, concernent l'ensemble du monde social. Le travail social a à prendre en charge les vicissitudes qui sont derrière ces figures là, en l'occurrence la question de la mal individuation, si j'ose dire, dont j'ai parlé dans la dernière partie, c'est une question qui concerne l'ensemble des individus dans une société. Ce n'est pas une question qui serait spécifique à la clientèle du travail social. C'est un des paradoxes de notre situation présente : en même temps, elle nous dessert des processus d'attachement qui nous faisaient exister socialement dans le monde traditionnel, et en même temps d'exiger une auto réalisation de soi. On est bien dans le paradoxe, et ce paradoxe qui est permanent, qui concerne tous les individus. Le travail social m'intéresse, c'est précisément comme il a à traiter les pathologies du moi pour dire les choses rapidement, il révèle entre eux la normativité des « moi » sociaux valorisés socialement. Le paradoxe entre détachement des appartenances et autoréalisation de soi, il concerne tout le monde. Quelles sont les pratiques des accompagnateurs qui vont permettre de lutter contre cette tension permanente ? Il est évident, tout le monde n'est pas dans les mêmes conditions face à cette injonction. C'est clair, lorsque la précarité augmente, lorsque les ressources cognitives, les ressources matérielles aussi sont moindres, les possibilités de parvenir à cette auto réalisation sont évidemment moindres. La dimension sociale est très forte dans le fait que c'est plutôt les paumés, ceux qui ont le moins de capital social pour parler comme dirait Bourdieu, ceux qui ont le moins de capital économique, relationnel qui vont être les premiers à souffrir de cette injonction contradictoire. En même temps, il est tout aussi important de dire que c'est l'ensemble de la population qui se trouve dans cette situation là. Mais l'ensemble de la population n'a pas les mêmes ressources pour pouvoir faire face à cette injonction là.

M. Crouzel :

Pour continuer dans ce registre là, de la possibilité qu'ont les usagers ou les sujets que vous rencontrez tous les jours, de prise de parole, je voudrais demander à E. Simondi de préciser ce qu'elle entend par cette parole nécessaire qui construit y compris le savoir, en même temps que vous invitez à un lâcher prise vis-à-vis du savoir et vis-à-vis du sujet accompagné.

E.Simondi :

L'idée du lâcher prise est un lâcher prise en situation sur le pouvoir que donne le savoir. Le lâcher prise est à ce niveau là.

M. Crouzel

La question du lâcher prise se pose au regard des savoirs, parce que vous avez dit que dans les études de formation que vous connaissez, est à la fois une invitation à une critique radicale des mœurs actuels dans les instituts de formation qui sont à la fois de construire ce savoir quasi inamovible où la question de la lecture de ce savoir n'est plus de mise. Comment votre réflexion, votre pratique, qu'est-ce qu'elle produit ? Ce qui est vrai du côté des étudiants et de ce formatage, comment se répercute-t-il dans les pratiques des professionnels qui risquent devant cette zone d'incertitude, risquent de se réfugier très vite dans des savoirs constitués qui risquent d'être mortifères ?

E. Simondi :

Savoirs institués qui sont mortifères dans la mesure où on est dans la répétition, la reproduction, dans du récitatif. Un des problèmes majeurs du travail social en ce qui concerne la conceptualisation des savoirs des pratiques, c'est ce passage de la mise en mot, de la formalisation et d'un parler sur sa pratique. Il faut en prendre l'habitude quand on est en formation avant d'être dans la fosse aux lions. Pour les jeunes professionnels, c'est très difficile, Il y a beaucoup de turn over dans les institutions, et c'est difficile de tenir. Il y a cette souffrance là à prendre en considération dès la formation. C'est créer des espaces de résistance, de conscientisation, d'ouverture pour la profession à venir. Il ne faut pas y échapper et la réforme des études le prend en considération quand elle parle de l'importance de l'auto évaluation. Mais qu'est-ce qu'on pense de l'auto évaluation, si ce n'est qu'en terme d'auto contrôle. On est bien là dans le registre de la parole, du lâcher prise et de la prise de risque et du sujet et non pas dans une codification des savoirs, parce que les savoirs, on ne les transmet pas comme cela, pour qu'il y est un transfert de savoir, il faut qu'il y ait une rupture aussi. Pour qu'il y ait appropriation, la transmission classique n'est pas suffisante en tout cas en travail social. Ce qui me paraît important, c'est pour pouvoir parler dans ces groupes et aussi quand on est professionnel, pour pouvoir parler l'éprouvé de la rupture, il y a rupture. La rupture est nécessaire et il faut pouvoir le parler et parler les moments de transgression. On est souvent à la marge et

se situer en formation déjà et faire prendre conscience aux étudiants qu'il y a une marge, et que cet entre-deux institutionnel, entre ce qui est prescrit et ce qu'on va pouvoir réaliser en situation avec les personnes, cette marge là est source de prise de risque mais aussi de créativité et de prise en considération des autres et de la souffrance. C'est important de ne pas se limiter à des savoirs institués, formatés, à des savoirs savants. C'est pour cela que, quand vous disiez qu'à l'université on a un langage docte, j'ai réagi. Bien sûr ces savoirs ils existent, on s'en inspire, on les utilise, mais il y a aussi les savoirs de l'expérience, les savoirs investis en situation par les personnes et la formation en travail social est le lieu de parler ces savoirs. On ne peut plus rester à la transmission de savoir.

M. Crouzel :

La question que vient de développer E. Simondi, elle me semble opportune vis-à-vis d'une assemblée comme la vôtre, car cette assemblée est constituée de jeunes en grande partie, des étudiants, il y a une promotion de Chambéry, c'est le signe d'un intérêt qui fait plaisir aujourd'hui, quand on connaît le thème du colloque. C'est intéressant comme signe en terme d'une présence qui s'interroge sur la nécessité de mettre en question ce qui pourrait, en se laissant porter que par les modes du moment qui ne pourraient valoir que consentement à des idées trop installées dans les têtes et les pratiques. Je ne veux pas disqualifier les gens plus âgés, mais cela fait plaisir que des jeunes soient là et prêts à participer au débat. Je voudrais m'adresser à JC Aucour pour lui demander à lui, qui nous a fait part de son expérience professionnelle en tant que chef de service, dans un contexte institutionnel privé, j'ai entendu aux difficultés que vous avez, à faire face aux pressions diverses, que ce soit du côté de l'évaluation, que de toutes sortes et j'aimerais savoir ce qui, de votre point de vue de votre analyse institutionnelle, vous en tirez comme éléments de réflexion pour nous. Il faut sans doute beaucoup de conditions d'animations, de sensibilisation du côté des salariés pour tenir et résister face à cet ensemble de pressions que vous avez évoqué.

JC Aucour :

De la part des salariés, il faut surtout les préserver de ce type de pressions : celle qui va consister de vouloir à tout prix que les ateliers soient tous remplis ; il y a eu cette pression là, il faut que les ateliers soient remplis sinon on risque de fermer. On était à peine ouvert que déjà cette pression

était exercée, donc on a essayé de préserver les salariés de cette pression là. La pression c'est surtout moi en tant que chef de service, le directeur, ma collègue psychologue qui les recevons puisque c'est effectivement des demandes d'évaluation pressantes de la part des techniciens de la MDPH qui sont dans cette démarche là de vouloir avoir des informations quant aux personnes qu'ils placent dans le médico-social. Par exemple quelqu'un qui est chez nous, et qui a demandé par ailleurs une carte d'invalidité, la MDPH se retourne vers nous en nous demandant un bilan d'évaluation pour pouvoir évaluer si la personne peut ou non bénéficier d'une carte d'invalidité. Nous, ce qu'on dit et là où on résiste, c'est qu'on n'a pas à jouer au charlatan et à répondre à tout prix à des questions qui ne regardent pas notre champ d'action. Nous, ce qu'on veut c'est simplement être très modestes. On est prestataire d'activités. Evidemment ces activités sont encadrées par des professionnels du médico social puisqu'ils sont diplômés et par les médiations qu'ils portent, et on ne va pas plus loin. Il faut se raccrocher à une espèce de modestie qui consiste à rester dans notre champ et non pas dans un autre. On propose des activités diversifiées, on ne va pas faire de l'accompagnement par des activités. Je ne veux pas froisser des personnes qui font un travail très pointu sur ce chapitre là.

M. Crouzel :

Autre question toujours du côté de la résistance. Je suis toujours étonné, surpris par une autre forme de la résistance autour de la valeur travail. C'est le cœur de votre intervention, je voudrais que vous nous disiez si les pressions idéologiques doivent exister autour de votre propre posture idéologique ?

JC Aucour :

Oui, elles viennent des personnes qui nous fréquentent, de leurs familles, et des autres partenaires dans le médico social. Il y a eu des commissions sur les SAJ. La notion de loisirs, on voyait qu'elle sentait le souffre. Il y a un mode défensif qui disait : « on n'est surtout pas dans le loisir », comme si des personnes handicapés psychiques n'avaient surtout pas le droit d'accéder à des choses, qui allaient pouvoir participer à leur épanouissement sans que cela sente le souffre. Comme si, il fallait absolument les cantonner dans une dimension qui était celle de la valeur normative du travail. SAJ, puisque c'est le pendant du travail, il me semble qu'on est les seuls à exister sur ce modèle là, pour l'instant, puisque ces personnes ne peuvent pas par défaut

travailler dans le milieu ordinaire ou protégé, on dit qu'il existe maintenant un dispositif possible de pratiquer des activités qui va contribuer à lutter contre l'isolement, à structurer leur temps. Elles peuvent avoir un emploi du temps en toute liberté et ce que j'expliquai, de pouvoir être dans une démarche de remobilisation et de redynamisation psychique. Ce n'est pas parce qu'on est handicapé psychique qu'on ne peut pas avoir des activités narcissiquement valorisantes qui aussi, peuvent être exposées. C'est pour cela qu'il y a cette exposition là haut, mais aussi des spectacles qu'on peut produire, des CD de chansons et de musique. Puisque qu'on n'est pas dans le champ du thérapeutique on peut exposer cela.

M. Crouzel :

Jean, tout à l'heure en revenant du repas, on était 3 ou 4 à échanger et on disait que ce serait intéressant pour le MAIS d'organiser un colloque « Culture et Travail social ». T'ayant écouté, et bénéficiant de cette ouverture poétique qui fait sauter les résistances inutiles, et qui appelle à ouvrir l'imaginaire, cette idée serait opportune. As-tu envie de dire comment l'art et la culture pourraient contribuer à provoquer dans le champ du travail social une réflexion qui ne soit pas tout à fait désespérée ? Même si les plus désespérés sont les plus chants les plus beaux.

Jean Bojko :

Pour moi, c'est plus difficile d'être dans une réflexion comme la votre, parce qu'on a tendance à considérer toute personne comme appartenant au champ général de la vie et de la société. On n'est pas des naïfs, on a conscience de tout ce qui peut se faire et tout ce qu'il est nécessaire de faire dans ce secteur là. Pour nous, il nous semble important de ne jamais faire de différence entre une personne ou une autre quelque quelle soit. Cela fait 2 ans qu'on a travaillé sur l'image de l'âge et de la vieillesse qui est une forme d'exclusion où les individus c'est-à-dire que chacun d'entre nous connaîtra la vie en institution avec un champ rétréci, quelque chose qui sera organisé pour nous. J'ai du mal à travailler avec les structures, je préfère m'adresser à des individus libres qui viennent, ce n'est pas toujours possible. A Corbigny, on a des ateliers de théâtre. Il y a des gens qui viennent des foyers de Marigny sur Yonne où Patrick Lapostolle est directeur. Pour nous, les gens qui viennent de Marigny, cela ne pose pas de problèmes. Il y a même des gens étonnants qui sont venus qui étaient plutôt en situation de réussite par rapport à des gens qu'on considérerait comme

des gens normaux. Je travaille aussi régulièrement avec des personnes autistes, il n'y a pas de problème. On n'est pas naïf. On m'a demandé de participer à des évaluations. La structure à laquelle ils appartiennent, m'a dit : il faudrait que vous veniez pour les évaluations. Non, pas du tout, si je commence à évaluer ces personnes là, il va falloir que j'évalue les autres, les profs, les psychologues qui viennent aussi et qui sont là. Cela me semble important parce que notre rôle à nous c'est peut être encore d'arriver à faire comprendre qu'il y a des espaces où tout le monde peut aller et rencontrer des gens fort différents. Quand vous montez un atelier, dès qu'il y a un groupe trop important d'handicapés, cela fait fuir la majorité des autres. Il y a un mélange savant. On fait attention de ne pas avoir une majorité de gens qui se ressemblent qui soient là. Les gens qui se ressemblent, ce peut être une majorité de profs. Est-ce possible, quand je vous écoute, quand vous parlez du champ, cela me fait penser à des champs clôturés. De mon côté, je vois plutôt les pâturages de montagne où on passe d'un endroit à un autre sans s'être rendu compte qu'on a changé de champ. À quoi cela a abouti ? On a monté une action en 98 qui s'appelait « Création pour une ouverture vraie avec des personnes en difficulté ». Notre but, cela n'a pas été de former les gens, mais on a biaisé, on a utilisé une stratégie : on a embauché des gens en situation de pauvreté en les salariant. On a dépensé de l'argent public, on a salarié chacune de ces personnes avec des vrais salaires. Certains n'en n'avaient pas eu depuis belle lurette. On a utilisé une stratégie pour attirer des gens qui n'étaient pas en difficulté. Si bien qu'il y a eu pendant 3 mois, 400 personnes qui n'étaient pas en difficulté qui sont venus travailler avec 12 personnes en difficulté. Avec la volonté d'éclater les réseaux, d'introduire les gens dans des réseaux et de travailler dans la proximité la plus grande entre des gens qui habituellement ne travaillent pas ensemble. J'ai une petite remarque : le foyer de Marigny, on a un éducateur qui amène les participants, mais je n'ai jamais vu un éducateur avoir la curiosité de participer une seule fois. Au niveau de la structure, on considère qu'on propose des activités, mais ces activités-là n'intéressent pas particulièrement les gens qui encadrent au quotidien les participants. Il y a une question de regard. Le regard, c'est quelque chose qu'il faut forcer et les artistes sont là pour regarder de façon obstinée à un endroit où le reste de la société ne regarde plus ou pas beaucoup ou regarde par habitude donc plutôt mal.

J Ion

Me mouiller un petit peu pour dépasser le propos général. On vient de terminer un travail sur l'évolution et les transformations des cadres d'action dans le travail social. On a essayé de voir si le schéma général que j'ai présenté de façon sommaire aujourd'hui, on peut le retrouver avec des lignes de fracture, des chevauchements, des recouvrements dans le cadre d'action du travail social. On a regardé sur les 30 dernières années, quels étaient les types de savoirs psychologiques notamment qui étaient mobilisés dans les écoles de formation et concrètement appliqués sur le terrain. On a repéré 3 types qui ne correspondent pas aux 3 figures que j'ai décrites tout à l'heure, mais on peut distinguer des savoirs qui réfèrent à la psycho-pédagogie dans laquelle l'objectif est de transformer le sujet, dans lequel le moi est toujours inachevé, il s'agit d'arriver à son accomplissement. Et puis les savoirs de la psychologie dynamique, de la psychanalyse et pas seulement. Et il y a des savoirs psychologiques teintés de sociologie. Dans lesquels on pourrait parler de psychologie du lien. Je constate qu'un certain savoir sociologique fortement inspiré par les travaux de Robert Castel est fortement recyclé dans une perspective psychologique. La préoccupation essentielle est de ne plus transformer l'individu, ce n'est plus celle d'un individu inachevé qu'il faudrait parachever. Mais celle d'un individu délié, mal relié aux autres et dont les distances sociales seraient du même coup compromises, parce que précisément ces attachements seraient de mauvais attachements, des absences d'attachement, et on assiste à des techniques de ré-attachement de l'individu. C'est intéressant de noter, c'est Isabelle Astier qui le note à propos des récits de vie dans les contrats d'insertion du R.M.I.. C'est la montée en puissance dans les techniques employées de techniques qui réfèrent à l'autobiographie. Ecrire sur soi-même, construire sa propre histoire, rappeler quelles sont les étapes de son parcours familial et personnel. C'est intéressant de noter comment cette technique là est complètement en symbiose, avec ce que je dis sur l'auto-réalisation de l'individu singulier. Je pense que l'on pourra développer ceci dans les ateliers demain.

JC Aucour :

Je voulais rebondir sur ce que vous disiez Jean, lorsque vous disiez qu'il arrive fréquemment qu'un éducateur vienne accompagner quelqu'un et qu'il n'entre pas dans l'atelier. Cela rejoint qu'en associant les jeux de mot avec Aix les bains, les bains, c'était aussi se mouiller.

L'accompagnement, même si, on apprend aux professionnels de ne pas se laisser embarquer dans l'affectif, dans un transfert pas maîtrisé, ces notions de ne pas se laisser avoir. L'accompagnement, c'est aussi se mouiller et participer en même temps que la personne à des choses qu'elle va vivre. Comment peut-on accompagner en restant à côté, sans s'impliquer soi-même. C'est ce qu'on a conceptualisé avec cette notion de mixité psychique c'est-à-dire qu'il y a des objets fédérateurs, un spectacle, une activité qui va fédérer tout le monde. Tout le monde va s'y coller. Quand on a créé un spectacle, on ne savait pas sur scène qui était schizophrène, qui était éducateur, aide soignant. L'objet était de favoriser cette rencontre.

E. Simondi :

Quand vous avez parlé, cela m'évoquait la Clinique de Laborde et je resitue mon appartenance à la psychothérapie institutionnelle et à ce merveilleux film sur la Clinique de Laborde, et si vous avez eu l'occasion de le voir, celui de Philibert sur une kermesse de fin d'année. « La moindre des choses » qui est un film fabuleux. Ce que vous disiez Mr Ion, cette centration sur le collectif, que je pense nécessaire, parce que co-produire des savoirs, c'est toujours un risque. Ce risque du lâcher prise de la part de celui qui en plus est toujours supposé savoir et qui occupe cette posture là du sachant. Cela me permet intéressant de resituer soit au niveau de ce que vous avez eu comme expérience, ou de ce qui a été dit en terme de poésie et, de resituer « la moindre des choses ». qui peut-être nous réunit tous.

M. Crouzel :

Merci.

Des questions ?

La salle :

J'ai apprécié chez Jean, Evelyne et Jean Claude, c'est un regard qui envisage et pas un regard qui dévisage. S'il y a un regard qui envisage et pas qui dévisage, c'est que vous n'avez pas cédé à ce formatage de démarche qualité et de, à tout prix vouloir tout évaluer et cette résistance là, elle est noble, et c'est cela le véritable état de poésie. J'ai appris avec les enfants autistes et psychotiques puisque j'étais directeur d'établissement pour enfants psychotiques : pour qu'ils puissent exister, il faut qu'ils puissent surprendre et avoir des surprises pour nous-même. Il ne peut y avoir surprise que s'il y a un regard qui envisage et pas qui dévisage. Toute institution, si

elle est bienveillante, devrait offrir un lieu où le fonctionnement institutionnel, l'écho émotionnel et le cadre relationnel puissent être parlés avec un tiers. Je n'ai pas senti la différenciation que vous faisiez entre analyse de pratique, supervision et régulation.

E. Simondi :

Les dispositifs sont très nombreux et ils revêtent des dénominations très variées en la matière jusqu'à la supervision. Ce que j'ai évoqué, c'est que, en tant que professionnel, on a besoin de ces lieux là d'expression, de prise de parole et de prise de risque pour pouvoir formaliser sa pratique et la conceptualiser. Dans ma recherche, je parle ni d'analyse de pratique, ni de supervision, je parle de clinique des pratiques. L'analyse correspond à une mise à plat, c'est comme une prise de sang, on évalue toutes les composantes. Ce qui est de l'ordre de la clinique, c'est par l'étymologie de « cline », qui signifie le lit, c'est se pencher sur le lit du malade. Pour nous, formateur, travailleur social, c'est la notion de se pencher vers pour être avec. Il y a le magnifique bouquin de Michel Foucault, sur la naissance de la clinique : cette part du vivant qui est toujours potentialisé, évoqué en positif, mais il y a cette part du mortifère qui est en chacun et qu'on a tous à travailler. La véritable résistance, c'est de parler de cette part du mortifère de l'institution, cette part qu'on a en nous, ce désir d'emprise et de puissance qu'on a sur les autres. Cette question, je me la suis posée, quand j'étais A. S. en tant que chargée de cours à la fac, dans mes travaux de recherche, c'est une condition existentielle première. Il faut être clair. On n'a pas à renoncer à cette évaluation contrôle, elle existe. Mais à savoir qu'il y a un autre type d'évaluation à mettre en place, quand on écoute les psychotiques, toujours cette dimension de nos propres valeurs et de nos valeurs professionnelles. On n'est pas travailleurs sociaux pour rien. On a des valeurs à défendre, qui sont celles pour lesquelles on s'est engagé. Je n'ai pas répondu à votre question, une fois de plus, le lâcher prise m'entraînant dans un ailleurs de ce qui est prévu. C'est ce que j'aime bien.

JC Aucour :

L'équipe a une analyse des pratiques, une supervision, ce qui prouve que selon moi elle est efficace, je n'en sais absolument rien, de ce qu'ils y vivent. Je voulais rebondir par rapport au sujet supposé savoir, et ces notions d'emprise. Le confort que nous avons, puisqu'on travaille avec des médiations. Ces médiations, elles servent à la fois de tiers, elles relient les

personnes entre elles, elles prétendent échapper à cette relation d'emprise puisque ce qui réunit tout le monde, c'est le fait de pratiquer telle et telle médiation. Non pas de dire aux personnes, vous allez fréquenter ce service pour votre bien, etc... Dans le champ thérapeutique, c'est différent puisqu'il va y avoir une prescription du médecin, des objectifs, des projets individuels thérapeutiques. Ce contre quoi s'élève Jean Oury dans le film dont vous parlez. On va être plus modeste et on va se limiter à ce qui réunit tout le monde sans être dans le champ de l'emprise.

La salle :

Deux réflexions : une concernant la formation, j'ai été formateur il y a longtemps, professionnel ensuite, en retraite et bénévole. Il me semble que la formation, c'est 3 années, mi-temps pratique et mi temps théorique. Il y a des étudiants dans la salle, je souhaite qu'il y ait des formateurs. Dans la formation, il y a aussi des professionnels, qui sont présents. On a tous une responsabilité à partager par rapport aux personnes en formation. C'est une réflexion que je n'avais pas entendue.

Un autre temps, cela pourrait être intéressant de faire des journées sur « Culture et Travail social », mais il faudrait rajouter un mot, qui n'est pas dans la salle, c'est l'impact des bénévoles dans tout ce qui est culture, art, sport.

.....
Les bénévoles ne sont pas dans des lieux comme ceci, il y a des échanges à faire.

M. Crouzel :

Des jeunes ?

La salle :

Je suis éducatrice spécialisée et je travaille avec des personnes qui souffrent de psychoses, qui sont schizophrènes. Je travaille dans un SAVS. Je suis venue accompagner mon chef de service. Ce qui me fait plaisir, c'est d'entendre des choses, pendant la formation : on entendait beaucoup ces mots de création, de résistance. Quand on rentre dans la vie professionnelle, on rentre un peu dans le moule, on fait comme ses collègues et se positionner n'est pas évident. Petit à petit, on prend confiance en soi, et on se dit des espaces de résistance et de création, il y en a. Osez, on va y arriver en partenariat avec les usagers. Il ne faut pas désespérer. Il y a des espaces de résistance et de créations.

JEAN-MICHEL COURTOIS

ANCIEN DIRECTEUR DE SERVICES ET D'ÉTABLISSEMENT



« COMMANDE SOCIALE, DÉTOURNEMENT OU INSTRUMENTALISATION ? »

La liberté de s'associer est un des fondements de notre démocratie inscrite dans le préambule de notre constitution. C'est le droit inaliénable pour au moins deux personnes physiques ou morales de s'associer autour d'un projet, d'un engagement, d'une mission.

L'histoire de notre secteur est profondément ancrée dans la culture associative. Les services sociaux et autres secteurs comme l'éducation, la santé ou la culture représentent 88% du nombre des associations, 86% des dépenses courantes, 90% de l'emploi rémunéré. C'est dire l'importance du monde associatif.

Malgré l'importance de ces chiffres, force est de constater que le secteur associatif n'est pas à la hauteur du poids politique qu'il est sensé représenter. Ce déficit s'explique globalement par une forme d'incapacité à tous les

niveaux, que ce soit celui des salariés du secteur ou des bénévoles, à conceptualiser et à positionner le Travail Social d'aujourd'hui dans ses aléas et ses mutations.

L'association et plus particulièrement son secteur habilité, ne joue plus son rôle de contre pouvoir par rapport au politique. Comme d'ailleurs, le politique ne joue plus son rôle de contre pouvoir par rapport à l'économique. Nous sommes, et ce n'est pas nouveau de le dire, dans une crise des représentations et ce n'est pas le spectacle indécent que l'on nous donne à voir aujourd'hui qui va changer cet état de fait. Les politiques ont discrédité le politique en se gardant bien d'appliquer pour eux ce qu'ils préconisent par ailleurs.

Nos associations s'excluent du débat public généré par les grands problèmes de notre société : ceux des sans logis par exemple, des sans papiers, des sans riens, du C.N.E, du C.P.E, de la loi sur l'immigration ou sur celle de la prévention de la délinquance... La stigmatisation, la discrimination, le racisme et la xénophobie n'ont jamais été aussi forts dans notre pays. Il ne suffit pas de porter bien haut des valeurs qui restent trop souvent déclamatoires : il faut leur donner sens, il faut les mettre en application. Cela s'appelle l'engagement.

Je suis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de travail social possible sans engagement et il faut le dire même si cela peut paraître anachronique, sans militantisme.

Pour ce faire, nous devons repenser nos institutions et ne pas nous laisser nous enfermer dans le modèle managérial dominant : celui de l'économie libérale marchande. Dans institution, il y a le mot instituer. S'instituer, c'est admettre que l'ensemble des acteurs s'instituent autour de valeurs créatrices de liens de solidarité et non déclamatoires comme je l'ai déjà dit, d'un projet et d'une organisation. Il faut penser en permanence l'institution. C'est le contraire d'une conception pyramidale de l'institution. Nous sommes tous institués, même si nous ne sommes pas identiques de part nos fonctions.

Trop souvent nos institutions ne sont plus porteuses que d'une symbolique. Contraintes par une commande publique de plus en plus normative et procédurière, elles s'enferment dans une fonction supplétive qui dilue leur

potentiel de créativité. Elles ne sont plus dans les valeurs d'échanges mais dans les valeurs d'usage.

Si nous ne voulons pas que nos associations perdent totalement leur sens fondateur, nous devons nous interroger sur le modèle que nous souhaitons et sur la place qu'elles doivent occuper dans le champ social.

En tout premier lieu, il me semble nécessaire de s'interroger sur la composition sociologique des conseils d'administration des associations qui représentent la souveraineté de ces dernières. Au-delà de leur posture individuelle souvent généreuse, les représentants de nos associations ne sont représentatifs quoi qu'ils en disent, ni de la société civile, ni des champs d'intervention dans lesquels les professionnels interviennent. On est passé du concept du bénévole à celui de l'administrateur.

Il manque aujourd'hui à nos associations une vision globale ; c'est-à-dire la capacité qu'elles doivent se donner à définir le Travail Social dans le champ du politique.

Plus inquiétant peut être, est la question du management. Le modèle du gestionnaire s'est imposé. Il n'est plus rare aujourd'hui de voir des Directions d'institutions issues du secteur de l'économie plus préoccupées par les notions de performance et de rentabilité que par la prise en compte de ce qui est nécessairement complexe, c'est-à-dire tout simplement de l'humain. On parle de gestion des relations humaines et on nomme « des spécialistes » de la chose comme si la relation était réductrice à des protocoles et à des stratégies. Il faut beaucoup d'humilité pour assumer la fonction de direction et ne pas se laisser emporter par son propre narcissisme. Il faut accepter d'être dans le partage et la confrontation.

Ma conception de l'institution est qu'elle est l'affaire de tous. Il n'y a pas ceux qui représentent l'institution et les autres qui s'en dédouaneraient. Cela veut dire aussi que l'institué n'a pas à prendre le pas sur l'instituant. Or on est bien obligé de constater une montée dans notre secteur des corporatismes générateurs de clivages, quand ce ne sont pas ceux d'intérêts particuliers. Des dérives de plus en plus marquées apparaissent et se développent dans notre secteur. On assiste et je m'excuse par avance du mot : à une fonctionnarisation du Travail Social.

Entre logique gestionnaire et corporatisme, nous assistons à une rigidification des rapports sociaux qui pour paraître opposés n'en vont pas moins dans le même sens.

Le Travail Social ne s'imagine pas sans créativité. Il est un risque parce que la relation est un risque.

Les années 80 constituent indéniablement un tournant dans la compréhension du Travail Social d'aujourd'hui. Les grandes lois de décentralisation, la fin de l'état providence, la découverte du territoire et des politiques de la ville, l'empilement pas toujours cohérent de prestations ont profondément modifié l'essence même du Travail Social le faisant passer d'une logique de mission à une logique de prestations.

La logique de mission se définit dans notre rapport à l'autre. C'est d'abord reconnaître l'autre comme sujet (de droit et de désir) dans son histoire, sa singularité et son environnement. C'est admettre qu'on ne peut pas le réduire à son symptôme et aux troubles qu'il manifeste. C'est refuser la stigmatisation. C'est être dans un accompagnement et une prise en compte de ses difficultés, qu'elles soient psychiques, sociales ou économiques. C'est reconnaître la nécessité du temps et de la complexité.

Malheureusement, la notion de sujet a été remplacée par la notion d'utilisateur ou d'exclu. On est usager d'un service, d'une prestation. On voit comment le glissement sémantique nous révèle à une autre logique. Il suffit maintenant d'avoir la bonne prestation pour que les problèmes se résolvent. C'est nier le travail de l'inconscient.

La logique de prestations est centrée sur le symptôme. Notre société se veut de plus en plus une société sans risques, aseptisée de ses déviances et de ses différences, uniforme. L'efficacité, l'efficience, la rentabilité sont portées au rang de valeurs. Dominé par l'idéologie de la performance, le Travail Social se doit d'avoir des résultats. Mais quels résultats ? Celui du traitement de la souffrance du sujet, celui de sa reconstruction narcissique ou celui de son enfermement dans le sens commun et de sa mise au pas dans des normes sociales de plus en plus normatives ? C'est le traitement par objectifs. C'est la mystification de l'adéquation objectifs-moyens qui risque précisément si l'on n'est pas attentif de nous faire perdre nos moyens. C'est

la segmentarisation des réponses. C'est le royaume de l'expert. C'est le traitement par guichet. On s'adresse au bon guichet pour la bonne réponse ou l'on suit l'itinéraire sinueux des dispositifs.

Naturellement la logique de prestations rassure : elle définit des protocoles, des normes ISO, des stratégies et elle s'impose comme modèle unique qui nous tire de plus en plus vers le comportementalisme. Mais elle a aussi pour effet de déresponsabiliser : c'est si facile de se dédouaner de la relation par la mise en avant des bonnes pratiques.

Cela dit, je ne suis pas de ceux qui opposent « le tout relationnel » au tout « expertise ». Le « tout relationnel » nous fait courir le risque de l'hyper-subjectivité. Le « tout expertise » à l'inverse fait l'économie de la construction du lien. Dans les deux cas, il s'agit de toute puissance.

Il s'agit plutôt de les percevoir comme étant des forces opposées en tension et c'est sans doute dans cette tension que peut se définir notre professionnalité. Il ne faut pas confondre logique de prestation et prestations. Le fait de situer le débat au niveau des logiques, ne nous dispense pas en tant que professionnel de construire nos propres outils d'accompagnement. D'où l'importance du diagnostic, de la pluralité des regards et des approches ; d'où l'importance de l'évaluation à condition que l'on sache lui donner sens : c'est à dire que l'évaluation n'a de sens qu'au regard du diagnostic.

Notre travail ne se limite pas à la visibilité de nos actions. Il nous appartient de rendre compte à défaut de démontrer, précisément ce qui n'est pas visible. Nous savons que les accompagnements que nous menons, ne sont jamais linéaires, qu'ils sont faits aussi de régressions et qu'il y a aussi des symptômes qu'il est préférable de ne pas toucher. Nous sommes témoins et acteurs de la complexité.

De ces témoignages, qu'en faisons nous ? Dans la réalité, pas grand-chose. Dans ce processus nécessaire de réinstitutionalisation, nous devons prendre également conscience de la nécessité de participer au débat public sur le Travail Social pour affirmer en tant qu'acteurs nos propres positionnements. Quel travail social souhaitons nous ? De quelles façons prenons-nous en compte la commande sociale ? Comment concilions nous notre fonction de travailleur social et notre état de citoyen ? Quelles marges de manoeuvre

sommes-nous capables de nous donner ?

Les réponses à ces questions ne sont pas individuelles mais collectives et passent par un état des lieux sans concession de nos organisations. Il faut redonner sens au collectif.

La première évidence à repérer est celle de nos cloisonnements. Aux cloisonnements de nos pratiques liées à la trop prégnante logique de prestations correspond le cloisonnement de nos organisations.

Il nous faut jeter un regard périphérique et lucide sur la place que nous occupons réellement dans le Travail Social.

En tant que travailleurs sociaux et quelque soit notre champ d'intervention, avec ou sans mandat, nous avons à répondre à la commande sociale qui nous est signifiée. Cette commande sociale s'exprime par des valeurs (le plus souvent celles du sens commun), par des normes et par des textes. L'exemple récent de la loi de prévention de la délinquance est un bon exemple. Comment allons nous gérer la question du *secret partagé* tel qu'il apparaît dans la loi ?

Que dire de ces « *conseils pour les devoirs et droits des familles* » présidés par le Maire ou son représentant ? Que dire de « *ces stages de responsabilité parentale* » indépendamment de toute procédure judiciaire ? Que dire de « *ces mineurs récidivistes de 16 ans qui pourraient être considérés comme majeurs* » ? Que dire enfin de ce « *cahier de suivi comportemental de l'enfant* » ?

La commande sociale (*qui sert-on ?*) nous place qu'on le veuille ou non, dans une fonction de normalisation dans le sens de normes sociales dominantes. Cette fonction de normalisation définit **notre utilité sociale** (*à quoi sert-on ?*). Il faut réinsérer dans l'ordre social, ceux qui dérangent : les délinquants, les marginaux, les exclus, les fous... La fonction de normalisation de la commande sociale a toujours existé. Elle est inhérente à l'essence même du travail social. Ce qui change, ce sont les modalités, le passage d'une logique de mission à une logique de prestations. C'est le traitement par le symptôme. C'est le règne de la rentabilité et de la performance portée par une idéologie libérale marchande de plus en plus dominante. Le sujet n'est plus perçu dans son intime ; il devient usager d'une prestation. C'est aussi le règne de l'expert, celui qui sait et qui estime détenir le pouvoir d'intervenir en s'appuyant sur un ensemble de connaissances techniques.

Les travailleurs sociaux sont donc interrogés dans leur identité sociale (*à quoi sert-on ?*) mais aussi (*qui est-on ?*). Ces questions nous renvoient à notre propre éthique, c'est-à-dire, à notre idéologie. Il y a une tension permanente dans l'exercice du travail social entre ces notions d'utilité sociale et d'identité sociale qui ouvre à une fonction de transgression. Cette fonction de transgression est intéressante car elle constitue notre marge de manoeuvre. C'est l'espace qui nous est laissé dans la relation que l'on entretient avec le sujet. A nous de ne pas le considérer comme un usager de prestations mais comme un être de désir et de lien.

Bien entendu la transgression n'est pas vide de sens. Elle doit se légitimer de notre confrontation au travail théorique et de notre idéologie.

Le Travail Social est aujourd'hui malmené. À l'égal de notre société, il s'enferme dans l'individualisme de nos postures et de nos réponses. Nous devons redonner sens au collectif dans nos pratiques et nos positionnements. Le cadre actuel et sans aucun doute futur, du Travail Social interroge notre société dans ses fondements démocratiques.

Plusieurs niveaux doivent être pris en considération :

- Celui bien évidemment de nos propres institutions, je n'y reviendrai pas.
- Celui de nos organisations professionnelles qui ne sont que trop représentatives d'un champ d'intervention spécifique (CNAEMO, CNLAPS, MAIS, Association Nationale des Éducateurs de jeunes enfants, des placements familiaux, des instituts de rééducation, etc.) ou catégoriels (GNDA) par exemple. Ces organisations sont légitimes mais elles ne doivent pas oublier qu'elles ne représentent qu'un aspect du Travail Social.
- Celui des organisations syndicales qui se sont progressivement enfermées dans des revendications principalement défensives et corporatistes. Elles ne proposent plus une vision politique du Travail Social. Le taux de syndicalisation dans notre profession est inférieur à la moyenne nationale alors que c'était exactement l'inverse dans les années 70. En même temps on note une certaine forme d'anti-syndicalisme chez certains responsables de notre secteur. Que s'est-il passé ? Où peut-on situer les responsabilités ?
- Celui des grandes fédérations qui ont du mal à se définir une

politique claire et cohérente tant elles sont contraintes de proposer des compromis entre des membres qui sont parfois sur des intérêts ou des positionnements idéologiques radicalement différents. D'où le risque de passer du compromis à la compromission. La mise en place des centres éducatifs fermés est un bon exemple de manipulation politique qui a favorisé, soit par conviction, soit par intérêt, des clivages idéologiques dans notre secteur. Le travail social ne se construit pas sur des injonctions.

- Celui enfin d'un risque majeur de démantèlement de la Convention Collective de 66 jugée trop favorable aux salariés du secteur.

Ce qui m'intéresse ici avec vous, c'est notre capacité à participer au débat public. Sommes-nous capables de nous faire entendre ? Avons-nous légitimité à donner notre point de vue ? Nos associations, nos organisations professionnelles ou syndicales seront-elles des relais pertinents pour faire valoir notre conception du Travail Social ?

Je demeure persuadé que nous assistons à une mutation importante de notre secteur. La loi de Prévention de la délinquance est une nouvelle avancée pour développer une conception plus répressive du Travail Social à laquelle nous serons appelés largement à participer.

Allons-nous faire comme d'habitude et restés enfermés dans notre isolement et nos propres cloisonnements ? Ou allons-nous prendre conscience, associations ou salariés, du poids politique que nous pouvons représenter ?

Pour ce faire, il faudra apprendre à communiquer et pas uniquement dans la presse spécialisée.

Pour terminer sur une note plus positive, des tentatives de se fédérer sur des positions communes voient actuellement le jour. C'est le cas de certaines fédérations et organismes professionnels. Elles ne réussiront toutefois que si elles savent mettre de côté leurs propres logiques institutionnelles ; que si elles ont la capacité de se définir des points de convergences et de les mettre en avant et surtout que si la base, c'est-à-dire ceux qui sont au cœur des pratiques professionnelles, se donnent la capacité de se faire entendre.

Votre organisation en fait partie...

BERNARD JOLI
MÉDECIN CHEF, PSYCHIATRE DES HÔPITAUX



« MISSION, MANDATS, VIGILANCE ».

Merci de m'avoir invité.

Je suis effectivement médecin chef d'un secteur qui couvre en outre la ville de Givors. Givors, qui est une ville dans laquelle nous animons depuis 22 ans un Conseil de Santé Mentale (CSM) auquel participent tous les acteurs de la cité : médicaux, médico-sociaux, éducateurs santé, justice, Services d'urgence etc. Qui a donc, depuis longtemps eu à réfléchir entre ces articulations soins , social et dérives qu'on peut dénoncer entre dépistage et contrôle etc. Que nous est-il permis d'espérer ?

Je vais essayer d'insister dans ce sens-là, puisque c'est ce qui m'est demandé. Votre titre, c'est résister, je dis oui, mais résister à quoi ? Il y a ce qui nous inquiète, et on en a défini un certain nombre de choses au départ. Dont, finalement, on arrivera bien à se défendre parce que l'on se méfie. Moi, je me méfie des postures d'indignation qui ne sont pas suivies d'une politique concrète sur ce, sur quoi on peut agir. Et, je suis aussi un peu inquiet quand je vois chez mes confrères un certain laisser aller à un certain fatalisme, qui est renforcé chez nous, psychiatres, parce que nous sommes atteints d'une catastrophe démographique, du fait qu'on ne fabrique plus de psychiatres. Il se trouve qu'à 55 ans, j'ai l'âge moyen des

psychiatres de St Jean-Dieu et que 40% des effectifs va disparaître d'ici les 5 ans à venir. Est-ce qu'il faut réfléchir à tout cela ? Je me souviens d'un de mes maîtres qui disait : il faut réfléchir peu. Mais il ajoutait ensuite, il ne faut pas en abuser. Mais comment, comprendre ce qui se passe sous nos yeux. Qu'est ce que nous sommes en train de devenir ? Qu'est ce que nous sommes en train de cesser d'être ? Qu'est ce qui se passe sous nos yeux qui mérite finalement qu'on s'y penche, parce que c'est porteur d'avenir ? Qu'est ce qui de façon subreptice, et peut être pas coordonné par un Léviathan qui voudrait notre peau à tout prix, fait brouillage au niveau des limites ? Qu'est ce qui fait cadre, c'est la question que vous vous posez ? Qu'est ce qui nous soutient ? Ces mêmes questions se posent pour moi en psychiatrie. Donc le soin et le social en tant que psychiatre de secteur, cela fait longtemps que l'on essaie de réfléchir à son articulation et surtout à ses différences et à quelque chose qui est nous menace et qui est un brouillage, à ce niveau-là. Arriver à un discours qui serait un vague brouet médico-psycho-social qui n'aurait plus aucune pertinence, et qui serait une convulsion symbolique. La psychiatrie évolue beaucoup, vous en êtes témoins. D'ailleurs la psychiatrie, on se demande si elle va continuer à s'appeler psychiatrie. D'ailleurs, la maladie mentale plus personne ne prononce ce mot. On parle de santé mentale. La psychiatrie est assignée à se développer dans le cadre de la santé mentale, qui naturellement la santé mentale la dépasse, parce que la santé mentale, cela concerne tout le monde, l'urbaniste, l'économiste, l'éducateur, mais aussi les enseignants, tout ce qui peut concourir, à faire des gens qui puissent s'épanouir. D'autre part, la psychiatrie évolue au niveau de la demande de soins, la demande de soin individuel, on a des molécules qui sont devenues plus confortables. On n'hésite plus à prendre des antidépresseurs. Quand vous preniez du « laroxyl », vous l'arrêtiez rapidement parce que la constipation et la bouche sèche, c'était pénible, même si la molécule était efficace. On n'hésite plus à prendre des anxiolytiques et on n'hésite pas à s'auto prescrire. Je n'hésite pas maintenant, à prendre des médicaments, alors qu'il y a une dizaine d'années pour moi, c'était un véritable tabou. On est moderne. On n'a pas peur des psychiatres. Il y a que les peccots qui ont peur des psychiatres. L'ère du temps est tout à fait thérapeutique. On ne cherche pas le salut, on cherche l'épanouissement, la santé mentale, le bien être, le développement personnel. Il y a une culture du malheur intime qui maintenant se décline de façon systématique en demande de soins. On fait dans beaucoup de cabinets privés quelque chose que je caractériserai

de façon sévère d'accompagnement mondain. Est-ce que, à un moment où les psychiatres deviennent plus rares, où les files d'attente s'allongent, au niveau de la demande de soin en psychiatrie, est ce qu'il n'y a pas là quelque chose de l'ordre d'une prise illégale d'intérêt ? Est-ce que ce n'est pas un détournement de fond symbolique au niveau de la société, que de consacrer beaucoup de moyens à ce qui correspond au fond à des crises de l'existence, à une bobologie ou autre chose. En psychiatrie, ce qui est caractéristique, ceux qui ont le plus besoin de soins, sont ceux qui sont le moins à même de demander du soin, parce que la caractéristique de la maladie mentale, c'est naturellement le déni de l'affection dont on est atteint. Et, naturellement pas des personnes qui vont en faire la démarche et le seuil d'accès même à un CMP, pour téléphoner et prendre un rendez-vous est beaucoup trop élevé, et il faut une politique en amont pour favoriser l'accès au soin de ceux qui en ont le plus besoin. Dans un monde qu'on peut considérer non plus comme un monde de luttes des classes, mais un monde de lutte des places, il y a ceux qui ont perdu la bataille pour l'éducation, ceux qui ont perdu la bataille pour l'emploi et il y a ceux qui maintenant de façon assez générale, sans être quelqu'un de cynique, il y a de plus en plus de gens qui vont lutter et perdre la lutte pour accéder à des places pour se faire soigner. Vraisemblablement les psychotiques seront les principales victimes. Par rapport à la demande individuelle, la psychiatrie a à affronter une demande sociale qui évolue. Il y a de nombreux acteurs qui sont rentrés sur ce périmètre de la santé mentale, qu'on a volontiers convoqué à travailler avec nous, et donc maintenant, on rencontre des gens de la justice, de l'éducation nationale, des associations, des éducateurs, des gens du service des urgences avec qui on a pris l'habitude de monter des chantiers sur des sujets qui ont une dimension collective, qui nous intéressent et qui ont des conséquences en terme de santé, qui ne sont pas négligeables, et qui constituent une politique de prévention. Sur ce périmètre beaucoup d'acteurs sont entrés et on a pris l'habitude de travailler avec eux. A partir de ce moment-là, on a tendance à nous faire définir des publics en souffrance. Il ne s'agit plus de les soigner ni même d'espérer les guérir, il s'agit de les « dépister », et de les accompagner. On nous assigne à une grande vigilance sur plusieurs scènes : la scène familiale, avec les violences intra familiales, les problèmes sexuels, tout ce que vous connaissez vous-mêmes, et que vous avez à signaler, la scène sociale où on essaie de lutter contre les comportements sociopathiques, la délinquance, et qu'on assigne à dépister plus tôt et, qu'on a considéré qu'il y a peut être une

part de l'ordre du champ médical, la scène professionnelle, et l'actualité y insiste en ce moment avec les histoires dans les industries automobiles avec du harcèlement, des suicides etc. Mœurs, violences, comportements asociaux, burn out, tout cela maintenant fait partie de la demande adressée à la psychiatrie. On parle dans cette société, comme explication d'une souffrance particulière de cette société, qui serait moins aboutie que celle qui nous ont précédé et j'en doute. Ce n'est pas vrai. On parle de perte de repère symbolique, de perte de l'autorité, de déliaison du social, je suis loin d'en être convaincu et de crise du sens, en fait on est assez masochiste. Si on est là, c'est justement pour redonner du sens constamment à ce qui nous gouverne. Il y a un livre très intéressant que je vous invite à lire : « la fatigue d'être soi » d'Erhenberg. C'est un philosophe, un historien, un anthropologue, il se définit dans les 3 champs, et qui analyse l'évolution de la société, qui dit qu'elle a beaucoup bougé, qu'on n'est plus dans la névrose, avec ce conflit entre des interdits et des désirs qui nous feraient souffrir, mais bien dans une société très narcissique où il faut s'appuyer sur notre propre élan, et si on s'en sort pas, on s'en veut parce qu'il dit qu'on n'est pas à la hauteur, mais il dit que cette crise est une crise d'ajustement et qu'elle a quand même par rapport à la période où il y avait l'autorité de l'instituteur, du colonel et du médecin ou du maire, quelque chose qui est un acquis individuel important.

Il y a quelque chose qui nous inquiète par rapport à la psychiatrie. L'épidémiologie, la dernière étude : 27% des adultes, dans l'année, ont une période de souffrance mentale ; si on revendique 27% de la clientèle, nous, psychiatres, vous voyez ce que cela fait. Si les gens votaient pour les psychiatres, on serait un parti important 27%, cela me semble quelque chose de l'ordre de la confusion symbolique, cela veut dire de la souffrance psychique, je veux bien l'entendre, mais cela ne veut pas dire de la maladie mentale. Et si, il y a 2 mots différents, c'est pour désigner 2 maux qui doivent être souvent différents. Ce maillage de la société tel que je l'ai dans mon secteur, de plus en plus fourni, de professions, d'institutions variées qui sont de plus en plus sensibilisés à ces souffrances. Et on fait des formations dans ce sens là, de la supervision, les gens ont des diagnostics plus pertinents qu'auparavant, elle va maintenant, au-delà des professionnels. On sollicite des associations des parents de patients soignés comme l'U. N.A.F.A.M, des associations d'usagers comme la F.N.A.P.S.I, comme La Croix bleue pour l'alcoolisme etc. avec l'espoir clairement affiché de trouver chez ces gens qui ne sont pas professionnels, un gisement de créativité et

une expertise profane de ce qui leur arrive. On est passé de la psychiatrie à tous les acteurs de la cité pour la maladie mentale, et maintenant, on en est à définir des gens qui n'ont même pas de qualification professionnelle mais qui sont détenteurs d'un savoir que l'on ignorerait, et qui serait intéressant d'exploiter pour cet objectif de santé mentale. Cela prend des dimensions très importantes. On a un fatras plutôt sympathique au 1^{er} abord, mais je me demande là encore une fois, les 2 questions que vous vous posez : qu'est ce qui fait cadre et, qu'est ce qui soutient l'intervention de professionnels ? Est ce qu'il n'y a pas un risque de psychologisation du social à outrance, et la psychologisation du social, c'est un déni du politique, un déni de la responsabilité politique, un déni des réponses à apporter par rapport à l'injustice? Cette notion est appuyée par un discours qu'on qualifie de psycho social. Je ne sais pas si, il y en a qui ont ces formations, je suis sévère par rapport à cela. Je m'appuie sur Marcel Gauché parce que je ne crois pas qu'il y ait de science unifiée entre d'un côté l'homme et de l'autre côté la société. Entre d'un côté le sujet et de l'autre côté le social. Il n'y a pas un savoir en surplomb entre ces 2 disciplines qui permette d'en faire la jonction. Il n'y a pas de point de jonction entre l'objet société et l'objet psychique. On a essayé d'associer Freud et Marx dans ma jeunesse, il y a eu Marcuse qui a essayé de faire des choses intéressantes à cet égard, cela a fait long feu. Il y a les structuralistes qui ont été très férus de faire le pont entre Lévi Strauss et Lacan, cela a fait long feu aussi. L'action sociale, je ne suis pas un expert, mais de mon point de vue, elle s'adresse plus à l'individu qu'au sujet, elle considère bien plus le besoin sans négliger bien sûr la fonction qu'elle a affaire à un sujet, qu'elle doit nouer une relation avec la personne qui est un sujet, mais à priori, ces besoins c'est à partir d'une expertise du dehors. Elle veille à l'accès au droit, elle offre un accompagnement technique, mais ce n'est pas un métier qui se réduit à une technique, c'est un métier qui doit incarner des valeurs, je suis d'accord, mais ces valeurs ne sont plus de l'ordre de la sollicitude. Vos métiers viennent quand même des sociétés de St Vincent de Paul qui disaient, qu'il suffisait d'aimer les pauvres et que finalement tout se passerait bien avec cet à priori. Les valeurs oui, mais des valeurs modernes, des valeurs qui sont incarnées, des valeurs qui sont débarrassées de cette couche de sollicitude, même si le 1^{er} mouvement de vouloir aider les autres, c'est quelque chose de bien. La psychiatrie, elle, doit normalement, je ne dis pas que c'est vrai de tous les psychiatres, mais en tout cas c'est ma position, elle doit s'adresser au sujet. Elle doit s'adresser au sujet et le 1^{er} psychiatre, c'est Pinel, et il disait, par le dedans, c'est par

le dedans qu'on s'adresse au sujet, ce n'est pas par l'extérieur, c'est pas par les besoins dont on fait l'inventaire, c'est d'essayer d'entrer en contact au niveau de l'intime, au niveau de ce qui peut rester comme fonction sujet. Pinel dit, et c'est la révolution, on peut parler avec les fous. C'est une pathologie de la liberté, comme il a été dit hier, certes parce que cela altère considérablement la subjectivité, mais ce n'est en aucun cas l'abolition du sujet. En tout cas lui le psychiatre, c'est cette fonction de sujet qu'il doit restaurer. Il y a un mythe auquel il faudrait tordre le cou, ce serait celui de dire qu'il y a une société idéale, qui serait suffisamment émancipatrice pour que chacun puisse devenir sujet. Moi je crois que ce rêve de société idéale est un rêve totalitaire. Il en a donné un certain nombre d'exemples, je crois que le Communisme était une façon de voir les choses comme cela, avec une attente d'un homme eschatologique d'un homme nouveau libéré de toute contrainte. Il y a Aldous Huxley qui avait écrit une phrase célèbre : « Donnez- moi des bonnes mères, et je vous donnerai un monde meilleur ». Là c'est très grave, c'est de la psychologisation du social, c'est dangereux et l'enseignement de Freud reste actuel : il dit « C'est notre misère qui nous gouverne », on n'est pas fait pour être heureux, en nous, il y a une faille dit Lacan, une faille structurante, qui nous fait souffrir, mais une faille humanisante. Vous parliez de la toute puissance, c'est effectivement d'accepter et de renoncer à cette toute puissance, qui va nous humaniser et qui va faire que de toute façon on va souffrir. Pour ce qui est de chacun d'entre nous, il faut qu'on ait un récit sur les origines, il faut qu'on ait des mythes fondateurs, c'est une façon de se raconter une histoire, c'est une façon structurante par rapport à la notion de cadre et de soutien. Pour ce qui est de la psychiatrie, je m'arrête au geste fondateur un peu mythique d'un Pinel qui rentre à Bicêtre en 1793, pendant la révolution, c'est une année un peu terrible, ce n'est pas le meilleur moment de la révolution, et qui là, délivre les fous de leurs chaînes. Pour le mythe de l'action sociale, il y a quelque chose qui travaille un peu, elle serait consacrée exclusivement à l'insertion pour réduire les marges en donnant accès au droit, en mettant les gens debout, en les remettant dans l'ascenseur social, en les remettant en capacité à agir. Ce mythe dans le quotidien du travailleur social, il se heurte à « des nouveaux publics », des gens qui sont marqués par un désintérêt, de l'incurie, de l'apragmatisme, qui ont un repli social qui confine à l'exclusion, voir même à l'auto exclusion sociale, qui font obstacle à ce programme de remorqueur de haute mer qui irait les chercher pour leur permettre de retrouver de l'élan. Ils semblent incapables d'intégrer le mieux

être que l'accompagnement propose et il semble, à chaque fois, qu'il faille recommencer. Il faut imaginer Sisyphe heureux, tel était la devise que je me suis mis dans la tête quand je suis devenu psychiatre. Ils mettent à mal les croyances professionnelles si chèrement acquises, ils font souffrir en quelque sorte, ils nous posent des questions sur la légitimité de nos missions et ils font souvent perdre les repères professionnels. Alors qu'est ce qui, dans ce cas-là, permet un cadre et un soutien ? On parlait à une certaine période de vocation. Ce n'est plus d'actualité, de parler de vocation ou de militantisme. Cela apparaît comme un pathos, tout à fait insupportable, d'un préchi-précha à la gomme, on n'est pas là pour faire des grandes messes. Pourtant, je crois qu'il faut qu'il y ait des fictions. Il y a des fictions dans nos métiers qui sont nécessaires. Ce que j'appelle une fiction nécessaire, c'est quelque chose à quoi, on croit pas tout à fait, mais on croit tout de même un peu et en tout cas ceux qui n'y croient plus, sont atteints d'un certain cynisme, sont amers et en tout cas, on ne se débarrasse pas si facilement de ce type de mauvaise conscience. Les fictions nécessaires font cadre et peuvent nous soutenir. Ces fictions, si je les appelle fictions, et qu'on ne doit pas y croire complètement, qu'on ne doit pas se rigidifier, qu'on ne doit pas être doctrinaire, réactionnaire qu'on ne doit pas en faire des idoles, il n'empêche, qu'on doit de temps en temps, essayer de les convoquer. Chaque époque, a produit ce type de fiction. Ce qu'il est utile de repérer, quel type de fiction nécessaire est actuelle. Il y aurait eu un âge d'or. On nous le dit : l'enseignant : hussard noir de la république, le travailleur social motivé, le soignant qui incarnait le désintéressement de la science, au nom d'un état comme vous le disiez état instituteur, instituant et qui fabriquait des organismes de travail sur l'autre, qui servait à fabriquer des citoyens à les socialiser à les individualiser dans le but de faire une nation homogène, cette socialisation des individus était considérée comme quelque chose qui fonctionnait dans la philosophie « des Lumières », il s'agissait d'apporter la lumière, là où il y avait de l'ombre et tout serait affaire de conscience et consentement pour réduire les marges fabriquer des citoyens, socialiser la nation. Et puis il y a eu ce qu'on a appelé l'ère du soupçon : Freud, Marx et Nietzsche. Freud, l'inconscient nous gouverne, Marx, on est surdéterminé par des classes sociales et des enjeux économiques, et on ne fait pas ce qu'on dit simplement parce qu'on a décidé de le faire, et Nietzsche je vous en passe et des meilleures par ce qu'il a pu nous dénoncer de la perversion que la religion avait représenté dans notre culture. Il y a aussi des critiques comme Goffman, qui a dénoncé toutes les institutions comme totalitaires,

notamment l'hôpital psychiatrique, mais pas que. Il y a eu aussi le père Foucault, qui considère que toutes ces institutions, ce n'est que des institutions de dressage et cela nous a marqués. On ne peut pas faire comme si cela n'avait pas existé, et on ne peut pas, ne pas être marqué par ce désenchantement que cela a représenté pour tout type d'action sur l'autre et d'action institutionnelle et tous les programmes institutionnels. Pour moi, en tant que psychiatre, je fais un retour sur Pinel 1793 Bicêtre, en pleine révolution. C'est un lieu de relégation l'hôpital. L'hôpital à l'époque n'est pas un endroit où l'on soigne les malades, c'est l'hospice. Dans l'hôpital, on met les pères indignes, les prostituées, les petits délinquants, les fous, ceux qui gênent, de temps en temps les protestants, en tout cas on les prive de liberté, ils sont enfermés, mais on les secoure aussi, ils sont nourris, sont assistés. Il y a quelques médecins, dont Pinel qui est nommé pour la 1^{ère} fois, et leur mission, c'est de veiller qu'il n'y ait pas d'épidémie. Pinel qui arrive sur les conseils, d'un éducateur soignant, les 2 fonctions n'existent pas à l'époque, il s'appelle Pucin, délivre les fous de leurs chaînes, mais le plus important, c'est qu'il produit un document qui va révolutionner l'Europe par rapport à la notion de folie, c'est-à-dire : un traité médico-philosophique de l'aliénation mentale. Pinel, médecin, annexe les délires à la médecine. Les délires appartiennent à la médecine, il les arrache à la philosophie, aux « Lumières », les fous ne sont pas des insensés, ce n'est pas une entité morale qu'il s'agirait de réduire par la philosophie. Ce sont des gens affectés d'une pathologie dont ils ne sont pas responsables. Retenez cela, entre quelqu'un qui est responsable de son sort parce que c'est une déchéance, une déviance. Il faut savoir qu'à Bicêtre les familles, le dimanche, venaient avec leurs enfants, on leur montrait les fous, c'était pour éduquer les enfants. C'était à titre de prévention en quelque sorte, on leur disait, voilà où mènent les déviances. La révolution est très importante, elle interdit les châtiments corporels, sauf la peine de mort, mais grâce au bon Dr Guillotin, la peine de mort est devenue totalement indolore. Et 93, on ne s'en prive pas, 93 est le moment où on bat tous les records de guillotine, en France. Il invente aussi 2 institutions à partir de cela : l'hôpital psychiatrique : ceux qu'on va soigner, et la prison : ceux qu'on va enfermer, on va punir, avec la notion que la punition, c'est la privation de liberté. Il n'y avait pas de prison avant il y avait des cachots, mais la punition, c'était la punition corporelle : on bastonnait, on écartelait, on pendait, fouettait en place publique, on mettait au pilori, mais ce n'était pas des peines, comme celle de la prison. Donc, 2 institutions qui sont inventées à ce moment-là.

Alors pour conclure, qu'est ce qui se passe sous nos yeux ? Il y a des choses positives, mais c'est par rapport aux choses positives, que je serai plus vigilant. Que tout le monde s'intéresse à la santé mentale c'est une bonne nouvelle, que les partenaires de champs différents sur les territoires où l'on travaille, on parlera peut être de cela en commission, des stratégies de défense collective, et le territoire est le principal axe de stratégie de défense collective, qu'il y ait des gens de la santé, du logement, de l'éducation, de la justice qui viennent travailler avec nous, dans la cité dont on est responsable, pour faire un maillage qui permet des points d'appui aux gens qui sont en période de crise, qui va permettre de faire abaisser ce seuil d'accès au soin, j'en suis tout à fait réjoui. C'est l'objectif du Conseil Local de Santé Mentale. Que des associations revendiquent maintenant, un savoir profane et nous créent de nouvelles institutions comme les G.E.M : Groupes d'Entraide Mutuelle, qui permettent de lutter contre l'isolement. Je suis dans une association qui en a crée un, c'est passionnant, c'est heureux. Qu'on puisse faire le pari sur les ressources du sujet, qu'on insiste sur ce que les américains appellent « l'empowerment, » donner aux gens la capacité à faire face, qu'on leur permette de restituer une capacité d'agir, même à ceux qui sont destinés à rester fragile pour pouvoir rentrer dans un monde plus vaste. Vous parliez de l'autorité, c'est un peu cela, l'autorité, c'est pouvoir un peu augmenter l'autre, être dans cette position de restituer l'autorité dans nos métiers, en permettre aux gens d'accéder à un monde plus vaste. Parce que effectivement, la maladie mentale cela condamne à un monde rétréci. C'est tout à fait souhaitable. Mais avec tout cela, j'appelle à se méfier, mais vraiment à se méfier, de laisser en chemin tous ces malades politiquement incorrects, tous ces emmerdeurs, c'est toujours comme cela qu'on qualifie les gens quand on ne sait pas les soigner, dès qu'on ne sait pas prendre en charge les familles, cela devient des emmerdeurs. Et il ne faut pas se faire d'illusion, on a partie liée avec les gens que l'on soigne, si les gens sont des emmerdeurs, de l'autre côté, on est perçu comme des branleurs, donc je voudrais qu'on y veille un peu. Incapables de se prendre en charge, ces patients, qui sont incapables de se responsabiliser, qui ne seront jamais actifs, qui seront toujours incompetents, qui subvertiront toujours les projets de soin qu'on fait pour eux, pour lesquels il faudra toujours recommencer, parce que cela je le rappelle, c'est le scandale de la maladie mentale. Ce n'est pas la santé mentale, c'est la maladie mentale. Méfions nous, de revenir à l'indifférenciation initiale dont je parlais de l'hôpital 93 Bicêtre, c'est-à-dire de ne pas reconnaître qu'il y a une solution

de continuité avec la maladie mentale qui fait, que ces gens là, sont affectés de quelque chose de pathologique dont ils ne sont pas responsables. Je crois que revenir à cette indifférenciation serait dangereux. Je crois qu'à l'heure actuelle, ce qui me menace le plus, ce n'est pas la persécution qu'on peut repérer aisément, c'est plutôt ce retour au subreptice de cette politique des « Lumières » qui ne tiendrait pas compte de ce qu'on a appris. Je vous remercie.

JEAN-PAUL GAILLARD

*MAÎTRE DE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE,
FORMATEUR PSYCHANALYSE*



« VIOLENCE DANS L'INSTITUTION, VIOLENCE DE L'INSTITUTION »

Vous l'avez entendu, j'exerce la psychanalyse depuis 35 ans et la thérapie systémique de la famille et du couple depuis 25 ans. Et depuis bientôt 30 ans, je travaille avec des équipes éducatives, des équipes soignantes et des familles comprenant un enfant handicapé. Par ailleurs, mon activité de praticien-chercheur consiste à modéliser des séquences interactionnelles qu'on peut qualifier de pathogènes, dans l'institution comme dans la famille, pour construire des outils logiques dont j'espère qu'ils permettent aux familles, aux couples ou aux équipes avec lesquels je travaille, de restaurer une créativité suffisante pour briser les boucles récursives dans lesquelles ils sont emprisonnés.

Naître handicapé.

Je ne vous apprends évidemment pas que la conception et la mise au monde d'un enfant engage un processus complexe, qui implique sur le très long terme, c'est-à-dire plus d'une vie, le nouveau-né, ses parents, sa fratrie, ses quatre grands-parents, les fratries des parents, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers à la famille qui se succéderont au fil de la vie, tels que camarades, amis, amours, enseignants, soignants, professionnels divers, collègues, voisins, etc.

La conception et la mise au monde d'un enfant non conforme implique aussi un grand nombre de personnes, mais selon un processus très différent de celui qui dessine l'univers commun aux êtres conformes ; ce processus est très différent en ce qu'il s'opère principalement à travers une suite de violences extrêmes, qui vont rendre nécessaires et même vital, pour les parents, la mise en œuvre de stratégies non pas simplement de vie, mais des stratégies de survie.

La première violence, insupportable, c'est l'enfant handicapé, qui en est l'auteur : en naissant handicapé, il assène à ses parents un coup qui va faire basculer instantanément la totalité de leur vie dans un univers radicalement, tragiquement, étranger à l'univers commun.

C'est la première phase d'un scénario terrible, un scénario déterminé par la grande loterie de la vie : l'enfant naît. Il naît mongolien, où victime d'une autre trisomie, où bien l'accouchement se passe mal et il subit une anoxie dont on sait par avance qu'elle déterminera une arriération, une hémiplégie, ou encore il naît avec un membre malformé... bref, il y a malheureusement mille manières catastrophiques de débarquer en marge du monde commun.

Dans ces cas, le diagnostic est en général précoce, ce qui signifie que l'entrée en enfer de la famille est elle aussi précoce.

L'enfer : description.

Un couple au sein duquel naît un enfant non conforme voit immédiatement voler en éclat les inévitables rêves fondés sur ce petit autre-nous-mêmes qui va débarquer : je ne vous apprends évidemment pas non plus que, dès avant leur naissance, tous les enfants sont chargés d'un certain nombre de missions plus ou moins périlleuses, telles que rendre le monde de ses parents meilleur, réparer certaines douleurs de leur passé, leur offrir les réussites qu'ils n'ont pas pu obtenir par eux-mêmes... rien que de parfaitement banal.

L'enfant qui naît non conforme est donc un terrible briseur de rêve.

L'annonce du diagnostic. La porte de l'enfer s'ouvre dès que le diagnostic est posé et même avant que l'équipe médicale ait tiré au sort celui ou celle qui devra faire l'annonce. L'annonce s'opère le plus généralement en deux temps : le premier est non-verbal³¹, le second est verbal :

Dès que le diagnostic est connu de l'équipe de la maternité, les regards et les comportements interactifs des professionnels avec la jeune mère changent radicalement : ils se raréfient immédiatement (le personnel n'entre plus dans la chambre hors obligation technique, les regards sont fuyants, la gêne, la langue de bois remplacent les échanges badins habituels). Ce bouleversement analogique soudain constitue une première attaque identitaire contre la jeune mère, dont les effets sont d'autant plus ravageurs qu'il est non identifiable par la victime : elle ne l'appréhende que comme un malaise intérieur diffus, lancinant et culpabilisé. Les mères avec lesquelles je travaille par la suite me disent : « *il y a un moment où j'ai commencé à me sentir mal sans savoir pourquoi, j'aurais dû me sentir bien puisque je venais d'accoucher d'un beau bébé et je me sentais mal...* » Certaines pensent avoir eu un pressentiment de malheur : en fait, ce sentiment est une construction après coup, fondé sur les effets de cette attaque non verbale.

Le malaise se transforme en abîme, quand arrive l'annonce du diagnostic, encore trop souvent faite avec l'habituelle violence iatrogène, faute d'une formation adéquate fondée sur des recherches suffisantes ; la jeune mère entre donc dans un état de stress aigu, en état de choc, dans la plus totale méconnaissance des professionnels, et donc dans la plus totale solitude et sans que le moindre soutien lui soit offert.

Ce qui n'arrange rien c'est que d'emblée, épouse et époux ne partagent pas le même monde : cette attaque les jette dans de telles tourmentes émotionnelles qu'ils seront le plus souvent dans l'incapacité de se soutenir. Il est fréquent, même, qu'ils soient envahis des semaines durant par des vagues de rancœur et de rage à l'égard l'un de l'autre, rancœur et rage qui les laisse emplis de culpabilité. L'inévitable processus de deuil est commencé : état de choc, déni, négation, rage, marchandages, désespoir... se succéderont ou se mettront en boucles, chaotiquement³².

³¹ Gregory Bateson et Jay Haley ont mis en évidence, voici 60 années, que la communication humaine s'opérait en permanence et inévitablement à partir de deux niveaux : un niveau non verbal, dit *analogique*, fait des mimiques, tons de voix, gestes, vêtements, etc., et un niveau verbal, appelé *digital*. Ces deux niveaux se ponctuant mutuellement et étant eux-mêmes ponctués par le contexte dans lequel la communication a lieu.

³² Gaillard JP (2001) : Un outil simple pour approche efficace du deuil au cabinet du médecin généraliste, in revue *Médecine & Hygiène*, Genève, n° 2330.

Gaillard J-P, Rey Y., (2001) : Deuil et thérapie familiale : quels objets flottants ?, in revue *Thérapie familiale*. Vol. XX n° 4. Editions Médecine et Hygiène. Genève

Mon expérience des suites de ces situations m'a conduit à construire un outil dédié, de façon à les aider à s'arracher à cette spirale destructrice.

La famille élargie. Dans le même temps les familles d'origines, paternelle et maternelle, commencent à se manifester : aucun d'eux ne sait comment se comporter. Très rapidement, les plus proches se mettent à osciller entre dénégation, colère et marchandage : « *il est beau, il n'a rien... il n'y a pas de taré chez nous, ça vient forcément de chez vous* (sur 15 mères interrogées lors d'une réunion de travail, 12 avaient subi cette remarque assassine)... *s'ils nous avaient écoutés ils auraient attendu avant de faire cet enfant...* », etc..

Rapidement, l'attaque identitaire s'étend à la communauté : qu'est-ce qu'une jeune mère désespérée peut répondre à la boulangère qui lui demande avec insistance comment va le bébé ? Ou comment se comporter, quand le silence se fait à votre entrée dans la boulangerie avec le landau et que vous sentez tous les regards concentrés sur votre dos quand vous en sortez ?

C'est une danse analogique de retrait et d'évitement que le voisinage entame, faite de silences, de regards interrogateurs et furtifs, de changement de trottoir, une danse qui conduit très vite la jeune mère à se sentir persécutée et de plus en plus seule. Il y a quelques jours à peine, une jeune mère me disait : « *on n'ose plus sortir... on s'est coupé du monde... les gens ne nous parlaient plus... et ces regards des autres mères...* »

Puis nous arrivons ! Nous, les services médico-socio-éducatifs, nous entrons dans la danse, accentuant ou relançant le temps du marchandage. l'enfant est pris en charge : il est donc redéfini comme *gagne-pain* des services concernés, qui ne peuvent faire moins que de donner de l'espoir aux parents quant au développement de leur enfant, De l'espoir, les parents en demandent, en implorent même. Mais il est clair que toute promesse fallacieuse les projettera dans une déception destructrice, dans une défiance sans cesse grandissante envers l'ensemble des professionnels.

D'emblée, travailler avec et pour le couple parental.

Les petites promesses fallacieuses, futures grandes douleurs, futures grandes colères, futures grandes déceptions, sont en fait autant de bombes à retardement. En outre, elles focalisent l'attention sur l'enfant, alors que les parents ont un besoin urgent des soins les plus attentifs, eux qui s'enfoncent lentement dans un *syndrome de stress post traumatique* totalement méconnu de nous, les professionnels.

Stratégies de survie et stigmatisation. Très rapidement, cette méconnaissance, qui se traduit en terme de déni de soin, se double, de la part des professionnels, d'une défiance *a priori* à l'encontre des parents : en effet, des glissements théoriques successifs ont peu à peu conduit la plupart des professionnels psycho-socio-éducatifs à la conviction *a priori* qu'un parent d'enfant non conforme est un parent inadéquat. Cette défiance de principe est très clairement lisible dans les notes personnelles après entretien et dans les rapports de dossiers³³ : j'en ai fait une petite qui montre sans ambiguïté la somme des violences en jeu.

C'est ainsi que chacune des stratégies de survie mises en œuvre par les parents sera définie comme résistance à l'entreprise psycho-éducative et, à ce titre, sévèrement condamnée et combattue.

Une stratégie de survie très couramment observée, définit pour la mère une identité de *femme en attente d'accoucher* et pour le père une identité de *non-père*.

Cette stratégie consiste pour la mère, en une annulation rétroactive³⁴ de la naissance de l'enfant non conforme: elle le remet imaginativement dans son ventre et entreprend de couvrir avec amour et désespoir un fœtus indéfiniment en réparation.

Dans le même temps, le père se vit comme libéré de son rôle de père puisque cet enfant n'est plus né : il va donc s'investir à fond au dehors afin de faire taire ses émotions douloureuses et abandonner à sa femme ce travail de gestation qu'il ne peut évidemment partager.

Si, en outre, la maman persiste à laisser dormir Sophie, 12 ans, dans le lit conjugal alors que son mari dort dans le lit de l'enfant, le jugement est sans appel : relation fusionnelle, intrusion corporelle, voire atmosphère incestuelle. Le problème est que Sophie est une grande arriérée de type « maître du monde »³⁵ : si ses parents tentent de lui imposer sa chambre, elle hurle toute la nuit en se tapant la tête au sol. Le lendemain les parents détruits doivent partir au travail, sous les remarques vindicatives de l'ensemble des

³³ Gaillard JP (2002) : Choc traumatique et mémorisation : une approche clinique et théorique de l'ESA et de l'ESPT et ses conséquences pratiques au niveau du débriefing, in *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, Paris, décembre 2002, tome VII, n° 61.

³⁴ Les lois autorisant aux usagers l'accès à leurs dossiers modifient très positivement les contenus des dits-dossiers et conduisent les professionnels à repenser leur approche.

³⁵ L'annulation rétroactive fait partie de la longue liste des « mécanismes de défense » décrits par S. Freud ; je préfère à ce terme celui de *processus d'adaptation à une situation à la limite du viable*. Il consiste à annuler en esprit, parfois à l'aide d'un rituel, un acte, une idée ou un événement insupportables.

habitants de l'immeuble qui, eux non plus, n'ont pas dormi. En l'absence d'une solution efficace des professionnels, cette stratégie de survie reste la moins mauvaise pour la famille.

L'enfant, entre enclume et marteau.

Ces stratégies de survie ont le don d'agacer au plus haut point les éducateurs et les psys : ils y voient une *mère étouffante*, une *mère toxique*, ou encore une *mère pieuvre*, associée à un *père couard* ou *fuyard*. L'un et l'autre manifestent quotidiennement une mauvaise volonté parentale, voire un acharnement psycho-toxique sur leur enfant. A ce propos, nous observons qu'un mésusage débridé du modèle psychanalytique conduit souvent à une minimisation systématique des troubles cognitifs et développementaux de l'enfant, associée à une majoration non moins systématique des troubles affectifs.

Le couple attaqué de toutes parts se resserre donc un peu plus sur les seules stratégies qui, à ses yeux, garantissent sa survie et celle de l'enfant : il fait ainsi la preuve, aux yeux des psys et de l'équipe éducative, d'un évident accroissement de mauvaise volonté... L'équipe et les psys montent donc d'un cran dans la lutte : ils confirment ainsi le cercle vicieux qui unit professionnels et famille dans une relation disjonctive douloureuse et contre-productive.

Le résultat de ce dispositif est malheureusement prévisible, comme le sont tous les systèmes rigides : renforcement symétrique des positions des protagonistes, refus et neutralisation des solutions proposées de part et d'autre, résultats médiocres, déception, stigmatisation mutuelle.

Ce combat sans fin, entre équipes psycho-éducatives et familles, se transforme en une machine infernale dont l'enfant ne peut que faire les frais. Un enfant handicapé institutionnalisé se trouve en effet pris entre l'enclume des stratégies de survie de sa famille, progressivement édifiées en un mythe familial axé sur la lutte contre les menées intrusives et déstabilisantes des psys et des éducateurs, et le marteau du mythe psycho-éducatif axé sur la lutte contre la toxicité de principe du mythe familial.

Mais nous allons voir que ce processus douloureusement contre-productif n'est malheureusement pas le seul écueil à se dresser sur le parcours institutionnel de l'enfant et de sa famille.

Plusieurs modèles permettent de saisir les éléments de cette lutte stérile et épuisante entre professionnels et familles ; j'en privilégierai un, qui me semble efficace tant sur le plan de la compréhension que sur le plan de l'action, il s'agit du modèle « *norme-mythe-rituels* ».

Un modèle pour saisir les effets institutionnels de la lutte.

Normes ? Ce sont les règles pour l'action, telles qu'une société les prescrit à l'ensemble de ses membres (code civil, code de la route, etc.), ou à certains d'entre eux (règlement des lycées et collèges, etc.) C'est donc ce qui doit être, ce qui correspond à l'usage général et au droit dans une société à une époque donnée. Toute société édicte des normes auxquelles ses membres doivent se soumettre et qui règlent leurs comportements sociaux. Le partage des mêmes normes par un groupe définit une large part de son identité et de son appartenance sociale ; ce partage des mêmes normes excite cependant peu les sentiments d'appartenance.

Mythe ? C'est un récit à visée identitaire (il me raconte ce que je suis), opératoire (il me fait savoir comment je dois me comporter) et explicative (il me raconte mon origine), que tout groupe humain suffisamment stable élabore au sujet de lui-même. Le mythe est une histoire vraie pour ceux qui le partagent et une affabulation, une image simplifiée, pour ceux qui s'en excluent. Toutes les familles, tous les couples, toutes les équipes, produisent un mythe, qui détermine largement les comportements de leurs membres entre eux, ainsi que leur appréciation des comportements des autres. Un mythe définit une identité, associée à un sentiment d'appartenance, pour ceux qui le partagent ; dans le même temps, il définit ceux qui ne le partagent pas comme *autres*, comme étrangers.

Rituel ? Mythes et normes n'ont aucune épaisseur hors des rituels qui les font exister. Les *rituels normiques* sont l'ensemble des manières d'agir et d'interagir auxquelles nous nous soumettons et dont nous avons le sentiment qu'elles brident notre liberté : elles s'imposent à nous de l'extérieur.

Les *rituels mythiques* sont l'ensemble de manières d'agir et d'interagir auxquelles nous adhérons et dont nous avons l'intime conviction qu'elles doivent être accomplies ainsi : elles s'imposent à nous de l'intérieur.

Si notre sentiment premier est que l'accomplissement d'un rituel mythique renforce notre identité et la nourrit, alors que l'accomplissement d'un rituel normique coûte à notre identité et la blesse, l'observation montre néanmoins systématiquement que dès que les interactions entre norme et mythe sont rompues au sein d'un groupe identitaire (couple, famille, équipe, établissement), dans tous les cas cette rupture conduit le groupe concerné à de la folie ou à de la délinquance.

Mythe pour les uns, norme pour les autres.

En réalité, mythe, norme et rituels ne sont qu'un seul et même objet, dont la définition varie selon la place que nous occupons par rapport à lui et par rapport aux autres. Le mythe éducatif d'un directeur d'établissement est une norme pour les éducateurs de cet établissement : en effet, ils ne peuvent s'y soustraire même s'ils n'y adhèrent pas. Ce qui se passe en fait généralement se décrit alors en termes de négociations³⁶ par lesquelles mythe directorial et mythe d'équipe produisent un espace commun, plus ou moins grand, d'adhésion mutuelle et donc de collaboration possible.

Nous avons vu que cet espace de négociation existe rarement entre familles et professionnels psycho-éducatifs. Nous avons vu de même que la situation de grande précarité affective et identitaire des familles les met systématiquement en état de faiblesse par rapport aux professionnels psycho-éducatifs. Il reste cependant aux parents une possibilité : celle de fuir les convocations et de résister aux injonctions diverses.

Leur enfant handicapé n'a pas cette même latitude : entre 7 et 24 heures par jour, il est immergé dans un bain institutionnel au sein duquel se conjuguent efficacement une chasse au mythe familial dont il faut le « libérer », et une permanente injonction de se soumettre au mythe psycho-éducatif chargé de le sauver.

Le résultat, pour ces enfants, est qu'ils doivent survivre dans un univers exclusivement normique : en effet, dans le même temps qu'ils sont coupés³⁷ de leur mythe familial (c'est-à-dire de leur identité familiale), les mythes psycho-éducatifs dont ils sont l'objet, aussi généreux et intelligents qu'ils soient le plus souvent, se mutent inéluctablement en normes pour eux.

L'ablation, donc, du mythe familial se couple avec une tentative indéfiniment répétée de greffe constituée des éléments de la théorico-pratique psycho-éducative ; le greffon psycho-éducatif n'étant cependant pas de même nature que l'organe amputé, il provoque un rejet immunitaire. L'organe amputé est *mythique* alors que la greffe est *normique*. Nous avons pu mettre en évidence³⁸ comment et pourquoi ce phénomène constitue un frein considérable à une évolution favorable des enfants handicapés : disons

³⁶ Nosographie personnelle ! Un grand nombre d'enfants arriérés profonds avec ou sans comportements autistiques ne semble pouvoir intégrer la moindre autorité, la moindre contrainte : je les appelle *les maîtres du monde*. Avec les équipes éducatives, nous construisons des techniques susceptibles de réduire ce type de fonctionnement qui constitue une terrible barrière à tout apprentissage et à toute socialisation.

³⁷ Au terme de *négociation*, nous préférons celui de *danse interactionnelle*, dans la mesure où il s'agit de jeux souvent implicites d'influences réciproques.

³⁸ Notre collègue et ami Robert Neuburger, a développé le concept de mythectomie, in (1995) *Le mythe familial*, ESF, Paris.

pour faire bref que toute posture exclusive et prolongée de soumission est aujourd'hui bien repérée par les chercheurs en neuro-endocrinologie pour nuire efficacement à la santé et à l'exercice de l'intelligence³⁹ d'un humain quel qu'il soit.

Quelles perspectives ?

La systémique de la pratique⁴⁰ avec les équipes éducatives et soignantes, l'accompagnement systémique des familles comportant un enfant handicapé, permettent d'atténuer considérablement les effets délétères que je viens de décrire ici, en travaillant à remplacer les modes stérilisants d'interactions entre professionnels et jeunes handicapés, et entre professionnels et familles, par des modes d'interactions producteurs d'informations et d'apprentissages communs.

Deux questions peuvent être posées et assez largement résolues : comment sortir de cette annexion de l'espace mythique familial et comment contribuer à une complexification progressive des mythes de survie et des mythes psycho-éducatifs ?

La réponse est simple à donner, moins simple à mettre en œuvre eu égard à nos habitudes : il s'agit en effet de s'appuyer fermement sur la loi de 2002 ! il s'agit, pour les équipes éducatives et soignantes, d'entrer dans une véritable *conversation professionnelle* avec les familles. *Dès la première rencontre*, leur demander de construire avec nous le projet éducatif pour leur enfant sur des bases réalistes et modestes, puis marcher ensemble à un même rythme ; cette option évite qu'on répète chaque lundi avec une pensée courroucée à l'adresse des parents : « *il va falloir tout reprendre ce que les parents ont démolé pendant le week-end !* », ainsi que ce sentiment désagréable de toujours faire un pas en avant et deux en arrière. L'expérience nous a montré que travailler de concert, c'est construire des acquis stables (il ou elle mangera avec une fourchette, il ou elle acquerra la maîtrise sphinctérienne, il ou elle finira par céder sur sa position de maître du monde... à la maison autant qu'à l'institution).

Il est évident que si le *lien de démarche éducative combinée parents-éducateurs* n'est pas initié dès l'entrée à l'I.M.E, les malentendus successifs générateurs d'agressivité et de déceptions réciproques, suivis de mises à l'écart de plus en plus répétées des parents par les équipes psycho-

³⁹ Voir Gaillard J-P. 2001. « Petites claques sur la tête et miracles furtifs : repousser les limites dans l'efficacité des acteurs éducatifs », in revue *Handicap*, Paris.

⁴⁰ Laborit H. : (1980) *L'inhibition de l'action*, Masson, Paris. Vincent J-D (1990) « le moi neuro-endocrinologique » in *Soi et non-soi*, Seuil, Paris.

éducatives, donnent aux équipes « adultes » un héritage difficile à gérer. Il faut enfin souligner avec force que la crainte *a priori* d'une supposée lenteur du travail dès lors qu'on y associe les parents, relève d'une nette surévaluation de nos capacités-propres, associée à une nette sous-évaluation de celles des parents ; mais elle relève par dessus tout de notre méconnaissance de ce que les compétences des familles et les nôtres sont un seul et même processus co-émergent d'une collaboration effective et paritaire.

Ouvrage lié à ce thème.

Gaillard J-P. 1999. *L'éducateur spécialisé, l'enfant handicapé et sa famille*. ESF éditeur, Paris. Réédité juin 2007.

articles liés à ce thème.

Gaillard J-P. 1998. « Théories et pratiques de l'apprentissage: sur l'enaction », in revue *ANAE* (Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant), Paris.

Gaillard J-P. 1999. « Institution et violence : une lecture systémique. », in revue *Thérapie familiale*. Vol. XX n° 4. Editions Médecine et Hygiène. Genève.

Gaillard J-P, Rey Y., 2001. « Deuil et thérapie familiale : quels objets flottants ? », in revue *Thérapie familiale*. Vol. XX n° 4. Editions Médecine et Hygiène. Genève.

Gaillard J-P. 2001. « Un outil simple pour approche efficace du deuil au cabinet du médecin généraliste », in revue médicale *Médecine & Hygiène*, Genève.

Gaillard J-P. 2001. « Petites claques sur la tête et miracles furtifs : repousser les limites dans l'efficacité des acteurs éducatifs », in revue *Handicap*, Paris.

Gaillard J-P. 2002. « Choc traumatique et mémorisation : débriefing et débriefing différé. Une approche clinique et théorique de l'ESA et de l'ESPT », in *Revue Française de Psychiatrie et de psychologie Médicale*.

Gaillard J-P. 2004. Les mères d'enfant handicapé, face aux professionnels médico-psycho-sociaux. 23 pages in *Pratiques psychologiques* n° 1-2004. Elsevier. Paris.

Gaillard J-P. 2005. Réducteurs de variété en psychothérapie : les objets miroirs. 18 pages, in revue *Thérapie familiale*. Editions Médecine et Hygiène. Genève, vol. XXVII n° 1 - 2006.

BENOIT BOURRAT
CULTURES DU CŒUR



« AGIR ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION CULTURELLE »

La mission de C.D.C est de favoriser l'accès à la culture des personnes en situation sociale précaire.

C.D.C rejoint une des missions premières du Ministère de la Culture et de la Communication qui est de : favoriser l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'art et de l'esprit.

Quand nous parlons de culture, de quoi parlons-nous ?

- Action de cultiver une terre, une plante ;
- Ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation, une nation. Ensemble des formes acquises d'attitudes sociales, de mœurs, dans les sociétés humaines ;
- Habitudes reliées à la pratique artistique et culturelle telle que le théâtre, la danse, la peinture...

Nous aborderons ici la culture uniquement comme art, comme rapport des publics aux œuvres afin de tenter d'apporter une réflexion sur ce que nous pouvons entendre par « l'exclusion culturelle » et quels sont les moyens d'action, les outils proposés dans le « agir ensemble »

Qu'est-ce que l'exclusion culturelle ?

L'exclusion culturelle, NON. L'Exclusion sociale, OUI.

Nous entendons par exclusion culturelle, l'éloignement de certains groupes sociaux du monde des arts. Nous ne pouvons pas être exclus de « l'Ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation, une nation. Ensemble des formes acquises d'attitudes sociales, de mœurs, dans les sociétés humaines ».

Nous traduirons le terme d'exclusion culturelle par l'éloignement du monde des arts. Par cette définition, je souhaite reprendre les deux principales logiques des politiques culturelles qui œuvrent pour lutter contre cet éloignement : **la démocratisation culturelle et la démocratie culturelle.**

La démocratisation culturelle est « le projet de conversion de l'ensemble d'une société à l'admiration des œuvres consacrées par la critique savante ou les connaisseurs cultivés ».

En revanche la démocratie culturelle est « la réhabilitation des cultures populaires, soit pour inverser les valeurs culturelles à leur profit, soit pour ouvrir le champ de productions culturelles légitimes à certaines formes d'expressions populaires ».

Le Ministère de la Culture et de la Communication mène successivement des politiques orientées vers l'une ou l'autre de ces deux logiques, sachant que toutes souhaitent réduire les exclusions culturelles par la reconnaissance des inégalités d'accès à la culture.

C'est pourquoi, lorsque nous parlons de l'exclusion culturelle nous abordons automatiquement la question de l'accès à la culture.

Quels accès, quels publics et quels moyens ?

Cette introduction rapide me permet de recentrer mon intervention sur la problématique, à savoir, « agir ensemble contre l'exclusion culturelle » ou plutôt « agir ensemble pour faciliter l'accès à la culture » et de l'enrichir de mon expérience à Cultures du cœur :

1/ L'accès à la culture des publics éloignés

A - Accès

B - Publics

2/ Les freins à la sortie culturelle

A – Typologie des freins des publics éloignés

B – Les acteurs sociaux eux-mêmes

3/ les moyens mis en œuvre par CDC pour faciliter l'accès à la culture

**A – Un rôle d'interface autour de 2 grands principes :
notion de choix et large offre culturelle**

B – Un fonctionnement spécifique

1/ L'accès à la culture des publics éloignés

A – Accès

Comme je l'ai dit, l'association Cultures du cœur telle que je la conçois aujourd'hui répond à la définition de la démocratisation culturelle comme concept qui présuppose que toute personne doit avoir accès aux œuvres sans distinction de classe sociale. Par opposition à la définition de démocratie culturelle qui a pour principe de permettre à chaque membre de la société de pratiquer toute forme de culture et de favoriser ce que nous appelons « l'émergence culturelle ».

Nous rejoignons ainsi André Malraux qui, il y a 40 ans, parlait de démocratisation culturelle dans les maisons de la culture, en offrant à tous la possibilité d'accéder directement aux œuvres. Cette volonté malrussienne reposait sur :

- Le souci de réduire l'inégalité d'accès à la culture
- La confiance en l'universalité de la culture qui doit être partagée
- La croyance en la possibilité de progresser vers une démocratisation culturelle

Les acteurs culturels ont fait le constat :

- ⊙ D'un fossé entre le public habitué et le « non-public » qui a entraîné une réflexion sur « tous les » publics et pas seulement les publics en situation sociale précaire. (Publics éloignés, empêchés, absents...)
- ⊙ De leur mission d'acteur citoyen : l'artiste et les acteurs culturels doivent être en lien avec tous les publics et de différentes manières.

C.D.C veut aller plus loin en développant des actions de médiation culturelle capables de rendre la rencontre, avec l'œuvre ou la manifestation culturelle, possible. C'est là où C.D.C joue son rôle d'interface.

C.D.C veut faciliter l'accès à la culture par une diffusion, une communication de l'offre culturelle auprès des publics bénéficiaires. La culture sous toutes ses formes n'est pas accessible (la représentation, message, genres culturels, lieux). **L'objectif de Cultures du cœur est de rendre visible et lisible l'offre culturelle au public en situation d'exclusion sociale.** Elle le fait grâce à sa connaissance de l'offre, à l'existence d'une banque de données unique et par le développement d'activités de sensibilisation et de découverte proposées dans le cadre de l'accompagnement des personnes bénéficiaires. Les œuvres deviennent alors disponibles pour des personnes qui ne les connaissaient pas ou ne s'estimaient pas légitimes à aller vers elles, à les découvrir. Cultures du cœur propose dans un premier temps cette possibilité de venir vers et dans un deuxième temps met tout en œuvre pour que la rencontre puisse avoir lieu. La démocratisation culturelle laisse une large place à la médiation culturelle qui multiplie les formes d'interactions entre œuvres et publics. Il ne suffit pas d'être en présence de l'art pour en apprécier la force et s'en émouvoir. La notion d'accompagnement culturel est cruciale pour véritablement se confronter à l'œuvre.

Ainsi Cultures du cœur a pour objectif unique de **Favoriser l'accès à la culture des personnes en situation d'exclusion sociale.** Cet objectif va pouvoir s'intégrer dans des missions sociales indépendantes relevant d'organismes partenaires, comme :

- Renforcer les liens humains et sociaux là où ils sont les plus fragilisés
- Promouvoir l'insertion et la citoyenneté
- Lutter contre les exclusions sociales

B – Publics

Lorsque nous parlons d'exclusion nous entendons les publics les plus éloignés, c'est-à-dire, les personnes en situation sociale très précaire dont cet accès à la culture peut être un véritable levier d'insertion ou de réinsertion. La préoccupation de la démocratisation culturelle consiste à aider les publics éloignés des sources culturelles pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. C'est la mission de Cultures du cœur que de leurs faciliter un accès à la culture.

Quand nous parlons des publics nous devons aussi faire intervenir les différents acteurs qui ont en charge ces personnes en situation sociale précaire. En effet, il faut se tourner vers les acteurs sociaux et culturels pour s'assurer de la mise en commun de savoirs et d'un enrichissement réciproque liant l'art à l'insertion.

Les relais sociaux recensent des objectifs liés au propos artistique très hétérogène qui reconnaît à l'art une place unique qui le différencie de toute autre activité sportive de loisir ou simplement occupationnelle :

Thérapeutiques (médiation culturelle dans le cadre du soin...),

Éducatifs ou formation des personnes en échec scolaire ou professionnel (O.V.E, P.J.J...)

De socialisation de personnes très isolées ou marginalisées.

Ex : A.S.S.A.G.A avec la mise en place d'un atelier culture au sein de l'organisme social. Moment bien déterminé pour aborder des questions culturelles. Le travailleur social est très sensible à la présence d'une personne extérieure qui soutient son travail. Possibilité de recentrage sur la préparation et l'accompagnement des personnes grâce au rôle d'interface de CDC.

Pas une simple communication autour du partenariat CDC mais un véritable travail de fond qui doit être fait par les travailleurs sociaux qui intègrent ainsi la dimension culturelle dans leurs missions sociales. Importance aussi des évaluations qui seront faites autour de l'action CDC.

Ex : Travail autour du rire (maison de Tassin et Eric Massé)

Les subsistances : accueil en résidence avec un donnant/donnant – fait le travail de Eric Massé.

Ex : Suivi du processus de création d'une pièce de théâtre, du texte à la réalisation finale (représentation). Travail autour de la lecture, de l'écriture et du jeu théâtral. CEPAJ et Vercelletto et Cie

Au regard de ces objectifs, notons que ceux-ci, sont le fruit d'un changement considérable du rapport à la personne prise en charge et la notion d'échec ou de succès. En effet, ce qui importe est le sens que l'action culturelle peut avoir pour soi, pour la personne prise en charge au-delà du cadre professionnel. L'acteur social doit se poser la question de son implication personnelle, subjective dans un projet qui le sollicite sur plusieurs registres à la fois (professionnel, culturel, personnel, social...). Une meilleure reconnaissance de la place de la culture dans la pratique professionnelle, permet à l'acteur social d'ouvrir à la personne bénéficiaire un espace d'épanouissement et de réalisation concrète ou émotionnelle dans son propre parcours d'insertion (EX : ALLIES Insertion-Culture). On marque ici le passage du collectif à l'individu.

2/ Les freins à la sortie culturelle

A – Typologie des freins des publics éloignés

Identifier les freins prend du temps. On ne les perçoit pas toujours directement (problèmes de langue...). Importance de l' « empreinte » : savoir et connaître les goûts, comprendre où en est chaque personne. On peut parfois identifier certaines caractéristiques d'une personne (langue...) comme des freins potentiels mais en réalité ce n'est pas le cas : facteurs variables selon les personnes.

A la lecture de ces freins les travailleurs sociaux vont pouvoir proposer un cadre propice à la sortie culturelle. Notons l'importance de mettre en évidence ces freins pour pouvoir élaborer des « stratégies » pour les contourner une fois identifiés pour chaque personne bénéficiaire, dans le but de l'amener à se poser des questions et à aller à la découverte culturelle.

Mais notons aussi que les acteurs sociaux et les institutions dans lesquelles ils exercent peuvent eux aussi être porteurs de freins à la sortie culturelle.

B – Les acteurs sociaux eux-mêmes

- La gratuité en question (assistantat, coûts)
- Contraintes d'organisation interne (temps, accès internet, plusieurs équipes)
- Méconnaissance culturelle (culture élitiste, trop moderne)
- Investissement subjectif : engagement de soi (et non seulement de l'institution)
- L'évaluation des capacités du bénéficiaire est souvent sous-estimée (il ne va pas comprendre)
- Non perception de ses propres goûts (méconnaissance, peu de pratique personnelle)
- Choix culturel fait à la place du bénéficiaire (jugement)

3/ Les moyens mis en œuvre par CDC pour faciliter l'accès à la culture

A – Un rôle d'interface autour de 2 grands principes : notion de choix et large offre culturelle

Cultures du cœur a fait le choix d'intervenir auprès des organismes sociaux et des structures culturelles. Il n'y a pas de contact à proprement parler directement avec les publics. Cultures du cœur propose à des institutions, à des personnes morales, d'utiliser un dispositif d'accès à la culture dans ses missions sociales. Et en même temps s'assure de l'ouverture des lieux culturels en direction d'un public ciblé, présent dans les différents organismes sociaux. Cultures du cœur crée ainsi une passerelle entre 2 univers qui ne se rencontrent pas ou trop peu. C'est son rôle d'interface institutionnelle.

Par ses choix d'intervention, Cultures du cœur met en avant sa conception du rôle de la culture qui est de permettre aux personnes de vivre créativement : l'influence de la pensée de D. W. Winnicott.

- l'espace transitionnel

« **L'aire intermédiaire d'expérience** [qui appartient autant à la réalité intérieure de l'enfant qu'à la réalité extérieure partagée avec les autres] constitue la plus grande partie du vécu du tout petit enfant. Elle subsistera tout au long de sa vie, dans le monde d'expérimentation interne qui caractérise les arts, la religion, la vie imaginaire et le travail scientifique créatif. »

D. W. Winnicott, *Jeu et Réalité, Objets transitionnels et phénomènes transitionnels*, Folio, P 49.

- Capacité à « créer le monde »

« **La créativité**, c'est donc conserver tout au long de la vie une chose qui, à proprement parler, fait partie de l'expérience de la première enfance : la capacité à créer le monde »

D. W. Winnicott, *Conversations Ordinaires, Vivre créativement*, Folio, P 55.

- Le sentiment d'exister

« Pour pouvoir être et avoir le sentiment que l'on **est**, il faut que le faire par impulsion l'emporte sur le faire par réaction »

D. W. Winnicott, *Conversations Ordinaires, Vivre créativement*, Folio, P 55.

La créativité c'est le « faire » qui dérive de l' « être ». Celui qui est, est vivant.

Dans l' « être » l'impulsion peut être au repos, alors que si l'on est dans le « faire », on est dans la créativité. Chaque individu a la possibilité de bricoler sa vie et d'être dans la créativité. La culture aide à cette créativité. L'individu doit pouvoir conserver son omnipotence, par opposition à la soumission, en guise de créativité de point de vue personnel sur les choses (ex mère qui a 8 enfants, il y a 8 mères car chaque enfant voit sa mère à travers son propre regard. L'enfant qui est devenu adulte s'est doté d'une certaine capacité à voir toute chose d'un œil neuf, à être créateur dans chaque détail de la vie »

Pour arriver à ce « vivre créativement » Cultures du cœur pose 2 grands principes :

- Promouvoir la capacité de choix des personnes (choix guidé ou accompagné, choix autonome et prise de risque assumée) ;
- Offrir la gamme la plus large possible de spectacle afin de ne pas orienter les sorties des personnes en fonction d'une idéologie propre à l'association ou aux acteurs sociaux (ce serait bien pour eux sans se soucier si le bénéficiaire désire voir ce spectacle).

B – Un fonctionnement spécifique

- Structures culturelles et les organismes sociaux
- Le conventionnement
- Offre culturelle sur un site internet et l'animation du réseau des partenaires
- La réservation et confirmation / Caractère nominatif / Engagement et autonomie
- L'accompagnement des publics et L'école du spectateur
- L'accompagnement des acteurs sociaux

Introduction sur la plateforme bénévole : méconnaissance par les bénévoles des bénéficiaires ; désistement des acteurs sociaux

- o La formation professionnelle

Développement du contenu de la formation et bilan de la première session

- o Les rendez-vous artistiques

Développement du contenu des rendez-vous artistiques

Ex de l'IAC et des Nuits de Fourvière

- o L'appui méthodologique

CONCLUSION

Les effets de la sortie culturelle

Pour terminer, j'aimerais aborder la pertinence de l'action culturelle dans un parcours d'insertion quel qu'il soit et la légitimité de l'acteur social face aux personnes bénéficiaires dans le cadre d'un dispositif comme celui de CDC.

- La pertinence de l'action culturelle dans un parcours d'insertion

Le partenariat CDC a mis en lumière un certain nombre de finalités premières énoncées par les acteurs sociaux à la suite de sorties culturelles :

- o La sortie culturelle confronte l'individu à la question de l'engagement et ainsi au respect des contraintes temporelles et spatiales ;
- o La sortie culturelle sort la personne de l'isolement ; elle émerge ainsi d'un lieu souvent confiné et fermé ;
- o La sortie culturelle « retisse » du lien social et inscrit l'individu dans une sorte de « normalité ». Elle permet la rencontre entre les personnes, apporte des sujets de discussion et facilite le dialogue ;
- o La sortie culturelle participe à l'enrichissement personnel et au développement du plaisir (on s'autorise d'avoir du plaisir, importante notion qu'est celle du plaisir pour des personnes dans des situations souvent de grandes frustrations) ;
- o La sortie culturelle est un vecteur d'appréhension du monde ; l'artiste s'apparente à un chercheur qui soumet son point de vue au public.

- La légitimité du référent face aux personnes bénéficiaires dans le cadre du dispositif CDC

Le rôle du travailleur social auprès des personnes bénéficiaires dans la démarche de sortie culturelle est crucial. Il est important de rappeler qu'autour

de ce rôle, de cette fonction qui lui est attribuée, beaucoup d'entre eux se posent la question de sa légitimité pour réussir à accomplir cette mission.

Avec des sessions, comme celle que nous menons à CDC autour de la Formation professionnelle que je vous ai présentée, démontre la capacité de chacun à ressentir, à s'émouvoir face à une proposition artistique (sensible) et qu'il n'est pas nécessaire de « savoir » pour ressentir.

Au contraire, le fait de ne pas être un spécialiste de la culture peut être une vraie opportunité pour s'informer et être curieux en matière de propositions artistiques. Ainsi le rôle du travailleur social est d'être une force de proposition, « d'aller à la découverte » et d'entraîner dans cette dynamique les personnes bénéficiaires.

La Relation à l'accompagnant et la Relation à la structure sociale s'en trouvent fortement modifiées. En effet, la mission « sociale » confiée au travailleur social par l'intermédiaire de l'organisme social n'est plus limitée à « trouver un emploi », « un logement », mais aussi à permettre la découverte à travers la culture du monde dans lequel nous vivons et de rendre les personnes bénéficiaires actrices de ce monde, de la société dans laquelle elles vivent malgré une situation sociale difficile, précaire, fragile. L'art est le reflet d'une société et donc de tout les êtres qui la composent. Il n'y a pas de personnes qui sont dedans et d'autres qui sont en dehors, les in et les out.

C'est pourquoi CDC a orienté sa mission vers les acteurs sociaux eux-mêmes en les plaçant au centre du dispositif. Ce sont eux qui sont les relais et qui seront en mesure ou non de prendre en main des actions culturelles.

Les nouvelles orientations de CDC essayent de répondre au mieux à la demande des travailleurs sociaux qui souhaitent de plus en plus être dotés d'outils et passer par des étapes de découverte et de sensibilisation afin d'être en capacité de traduire toutes actions culturelles dans un dispositif social auprès de personnes en situation précaire : Formation et rendez-vous artistiques.

Enfin, Cultures du cœur s'inscrit sur les réseaux existants dans le domaine social et culturel et par son rôle d'interface qui lui permet de répondre efficacement au « **agir ensemble** » face à « **l'exclusion sociale** » par un « **accès à la culture** ».

TABLE RONDE



Michel Crouzel :

Pour ma part, à partir de l'intervention de JM Courtois et de B. Joli, je voudrais créer une forme de tension, une contradiction entre la position de JM Courtois autour du travail social qui est plus tiré, aspiré, dérivé aujourd'hui vers la question du besoin, la question d'une forme de consommation qui prive ou éloigne le travailleur social de sa position de relation avec le sujet et de ce risque inhérent à cette relation. J'ai envie qu'il prolonge sa réflexion. Et en même temps, je ne sais pas s'il faut l'opposer les propos de B. Joly. Il nous a dit que l'action sociale se situerait plus du côté du besoin alors que la psychiatrie, utilisant le terme de Pinel, invitant à rencontrer le sujet par le dedans, c'est-à-dire dans cette expérience de rencontre intime liée à cette singularité dans cette forme de réciprocité entre le soignant et le malade. Je voudrais que cette question puisse être abordée.

JM Courtois :

Oui, je ne sais pas s'il faut opposer les propos, on n'est pas à la même place. Ce que j'ai essayé de mettre en avant, c'est le passage progressif mais malgré tout continu de ce que j'ai appelé, d'une logique de mission à une logique de prestation. J'ai connu une époque, où prenons un exemple, l'assistante sociale était implantée dans son quartier, elle connaissait les familles du quartier et elle répondait à une grande majorité des problèmes qui pouvaient lui être présentés. On était dans une conception généraliste du travail social où on avait la possibilité de répondre par tel type d'action. L'impression que j'ai, c'est plus qu'une impression, c'est même une certitude qui est renforcée par des textes, par des lois, j'ai cité la loi de prévention de la délinquance. Le passage de la logique de mission à une logique de prestation. Le point de départ, il y a eu un tournant, c'est les lois de 83, les 1^{ères} lois de décentralisation où il y a eu un transfert de compétence entre l'état d'un côté et les départements. Je ne porte pas de jugement sur cette question de transfert. Il y a eu un rapprochement entre le pouvoir politique au niveau du département, après tout ce sont les financeurs, il y a la nécessité du rendre compte, je ne suis pas nécessairement opposé à cela. Mais, la question de l'efficacité, de la rentabilité, de la performance s'est progressivement imposée. On peut ajouter à cela, à partir de ces années 83, la politique de la ville qui a eu une forte importance sur nos actions et puis cet empilage successif, de gouvernement en gouvernement, de prestations qu'on a empilé les unes au dessus des autres, sans forcément d'ailleurs de grande cohérence et on arrive à une spécification, spécialisation des fonctions. Il me semble qu'on va de plus en plus vers cette fonction de l'expert. On devient expert de quelque chose. D'ailleurs, on insiste beaucoup aujourd'hui sur la question des compétences, on est compétent sur un domaine particulier, sur un type de prestation et on insiste beaucoup moins sur la question de la qualification. On peut remarquer ces nouveaux métiers qu'on a vu apparaître, et qui sont en fait des sous qualifications. Je trouve qu'on est de plus en plus dans une segmentarisation des réponses et ce que j'ai appelé, et je ne suis pas le seul, la logique de guichet. On s'adresse au bon guichet, c'est bien et si on s'est trompé, on va au guichet suivant. Cela me semble contraire à cette conception généraliste du travail social. Aujourd'hui, ce qu'on nous demande, c'est le visible, c'est de travailler à partir du symptôme. Il me semble que ce n'est pas suffisant. Il y a des causes. Je ne suis pas spécialisé du côté du handicap, mais ces causes ne sont pas que psychiques, elles sont aussi sociales, et économiques.

C'est aussi la question de la précarité. En tant que professionnels, nous devons nous mettre en alerte et si on n'y prend pas garde, si on n'est pas en capacité d'interpeller de notre place, nos institutions, nos organisations, c'est-à-dire si on n'a pas cette capacité d'interpellation du politique par rapport au politique, il me semble qu'on va assister à une mutation profonde du travail social dans ses modalités, dans lesquelles je dois dire je ne me reconnais pas.

Michel Crouzel :

Est-ce que de votre côté, vous pensez que la psychiatrie est tirée du côté d'une forme d'expertise notamment médicamenteuse, qui éloignerait ce que vous avez développé : le psychiatre dans sa rencontre singulière avec le sujet par le dedans.

B. Joli :

Je ne pense pas qu'on soit très éloigné. J'ai expliqué qu'on avait des mythes fondateurs, des histoires qu'on se raconte, qui sont les histoires qui permettent de rendre compte d'une certaine réalité et de faire en sorte qu'elle soit acceptable et si j'ai mis cette dialectique entre d'un côté l'individu, le besoin, de l'autre côté le sujet, le désir, c'est parce que c'est une présentation qui est commode. Maintenant, je crois que dès qu'on est dans l'action avec quelqu'un en face de soi, les éducateurs et j'en suis témoin, parce qu'on travaille ensemble sur un territoire et peut être que, l'issue est par le territoire, On s'aperçoit que de toute façon, c'est un mythe d'imaginer que, ce dont les gens ont besoin, on en dispose, que c'est un accès au droit, au logement, et que cette distribution de besoin va résoudre les problèmes. La réalité, c'est que les gens sont face à des situations répétitives, apragmatiques, incurie etc..., insupportables qui les mettent en danger sur le plan professionnel car c'est un fardeau émotionnel qui est pénible de se sentir dans une impasse avec les gens qu'on a en prise. Là, cela amène à une réflexion sur la zone d'indétermination professionnelle avec laquelle on travaille. L'éducateur doit, pour accrocher la personne, utiliser l'empathie, vous avez dit que cela peut être un risque de quelque chose qui soit uniquement émotionnel, qu'on doit avoir aussi sa part de technique. J'ai bien signifié que ce métier était aussi un métier technique, même si la technique ne résout pas tous les problèmes, mais cette zone d'indétermination professionnelle, même si dans la formation, elle est de plus en plus prise en compte, c'est cette zone d'indétermination professionnelle dans laquelle je suis aussi, parce

que je suis un psychiatre de secteur public, je ne suis pas dans la demande individuelle de psychothérapie, je suis quelqu'un qui est un acteur social dans la cité. J'ai une mission de prévention de santé publique, de mission même d'ordre public avec les hospitalisations d'office, par exemple, je suis dans une organisation du territoire qui me semble être une issue à ce problème que vous dénoncez. On ne peut plus espérer que les institutions « qui nous gouvernent » nous donnent l'autorité. On peut par contre, espérer par le territoire, par un travail de rencontre avec les acteurs du territoire, récupérer une influence. Peut-être l'organisation du dispositif technocratique va vers le guichet, mais rien n'empêche les gens qui sont dans les différents guichets de dire : moi, par rapport au public que j'ai en charge, il y a une dimension collective que ma maturité professionnelle souhaite pouvoir poser, et elle peut le poser en organisant sur le territoire la capacité à se rencontrer. Le problème est de savoir, quel est l'acteur qui va permettre cette rencontre, quel est celui qui va avoir la volonté que cela se fasse. Comment dégager sur un territoire une intelligence collective qui permette de faire ce genre de chose. On a à Givors, la chance d'avoir un Conseil local de santé mentale qui l'incarne depuis 22 ans, et cela nous a permis d'avoir du recul par rapport à certaines périodes où cela risquait de se casser la figure. Cela risque de se casser la figure, quand les gens ne savent plus d'où ils parlent. A un moment d'indétermination professionnelle où on « psychologise » tout, ce que vous avez dénoncé, c'est grave, parce que c'est un manque de pertinence intellectuelle. Il y a des choses qui relèvent du politique, des choses qui relèvent de l'organisation sociale, qui relèvent d'une action économique et on n'a pas le droit d'imputer à une personne des choses qui ont une dimension collective. Cette dimension collective, c'est quelque chose qu'on peut poser tout en gardant son identité professionnelle, sans brouillage par rapport à ces identités professionnelles et ces missions, sur le territoire en essayant de se rencontrer pour poser ces problèmes. L'issue est dans le territoire.

JM Courtois :

La politique du territoire s'est mise en œuvre avec la politique de la ville, comme je vous l'indiquais à partir des années 80. Ce qui est intéressant de remarquer, c'est un propos général, c'est que la politique de la ville n'a jamais été une politique de la ville. Le territoire n'est jamais entendu, compris, perçu, comme étant un élément de la ville. Le territoire est mis à part, stigmatisé d'une certaine façon, c'est les quartiers sensibles etc... On

n'est pas dans une conception où on a une politique globale sur la ville, on est dans une conception de politique de territoire et pour ma part c'est assez stigmatisant.

Le 2^{ème} point que je voulais dire, qui rejoint votre propos, c'est le fait qu'on assiste à une forme de psycho médicalisation dans le travail social. Il y a le rapport de l'I.N.S.E.R.M, il y a la question du «zéro à 3 ans», le rapport de l'I.N.S.E.R.M a aussi conduit en partie à la mise en place de la loi du 5 mars sur la prévention de la délinquance. Ce sont des choses qui pour ma part m'inquiètent, elles vont dans le sens de l'expertise aux dépens de la relation, de l'accompagnement éducatif etc.

B. Joli :

Ce genre de confusion et de vigilance politique qu'on devrait avoir au sens noble du terme, je voudrais l'illustrer avec quelque chose : Givors, est une ville où il y avait une énorme usine, bénéficiaire qui a été délocalisée. Cela a été une catastrophe économique parce que c'était la dernière usine qui était très importante, très investie qui était structurante pour la cité. Ils allaient fermer, on nous contacte, pratiquement pour anticiper cette situation de crise, comme si on avait la mission de prévention d'une situation traumatique qui va arriver. On va voir le maire et on lui dit : « il n'en n'est pas question, si les gens viennent me voir pour cela, je leur dirais que la meilleure santé, c'est la révolte. Vous n'allez pas m'utiliser pour ce genre de choses »

Michel Crouzel :

On va quitter le champ de l'intelligence collective, même s'il est passionnant. Il faudra le développer dans le cadre des ateliers. Je voudrais donner la parole à JP Gaillard autour d'une question qui a été pour moi, à l'entendre, à la fois douloureuse et qui a été caractéristique de la façon dont le travail social aborde la question de la relation. Lorsqu'il a évoqué la relation difficile entre une mère d'enfant handicapé et l'entourage aidant, soignant qui était plutôt dans un comportement d'évitement de la souffrance de cette mère. Elle se pose pour nous qui sommes confrontés quotidiennement à la souffrance multiple des gens que vous rencontrez dans vos services. Comment la question de la relation risquée, qui est une forme d'ardente obligation à l'égard de ces gens, et comment elle est travaillée, comment et pourquoi est elle évitée, mais est-ce qu'elle n'est pas constitutive de ce travail d'accompagnement ?

JP Gaillard :

Il y a 6/7 ans de cela, j'ai écrit un bouquin : l'éducateur spécialisé, l'enfant handicapé et sa famille. Il est épuisé et il va réapparaître. J'évoquais à partir d'une position de colère que j'ai retravaillé depuis de façon plus productive, tous les méfaits du technicisme, du réductionnisme, c'est-à-dire cette manière de réduire les gens qui sont en face de nous à la qualité qui est celle que nous sommes supposés techniquement accueillir. La souffrance est quelque chose qui ne relève pas de nos compétences et qu'il est difficile de prendre en compte. Cela m'avait amené à évoquer de la dérive gestionnaire en terme de gestion de la viande sur pied. C'est violent, mais je commençais à vivre cela dans certaines institutions où les gestionnaires qui montraient une indifférence absolue à la souffrance et aux difficultés des gens à qui nous avons affaire. C'est un problème de modèles, ceux avec quoi on construit le monde : les grandes histoires qu'on se raconte au-delà des récits mythiques. Nos récits mythiques sont enveloppés dans des modèles qui sont plus grands et ces modèles nous dictent à notre insu la manière de construire le monde perceptif, émotionnel, cognitif. Le modèle dont nous commençons à sortir, qui est celui que j'évoquais en terme de réductionnisme, qui est un modèle mécaniciste, ce modèle nous interdisait de pouvoir prendre en compte globalement, de nous considérer comme partie composante dans un système dans lequel nous œuvrons. Il y avait toujours nous, en tant qu'observateur neutre de ce qui se passe devant nous, avec cette faculté extraordinaire que nous avons de prendre connaissance de ce qui se passe dans le monde sans prendre en compte que ce qui se passe dans le monde, c'est le résultat de nos actions. Nous sortons de cela, voilà des années que je travaille avec des équipes éducatives et il me paraît pas si difficile de changer d'univers. Il y a beaucoup d'équipes avec lesquelles je travaille, c'est une petite passion, j'ai toujours eu entre 15 et 25 équipes avec lesquelles je travaille chaque mois. Le travail de passage de l'univers réductionniste à l'univers de la complexité, on le fait et ce qui relève de l'être global, je considère mon récit de ce matin réaliste, c'est ce avec quoi je travaille. On peut aborder ce monde, et répondre à ce que Mr Crouzel vient de dire, sans prendre en compte ce que je vous ai raconté ce matin, le travail avec les familles, la manière dont les institutions, nous qui les composons, peuvent aussi évoluer dans ce travail avec les familles. J'évoquais la loi 2002. On peut discuter sur un certain nombre de termes. Je pense que nous pouvons utiliser cette loi pour légitimer un certain nombre de nos actions. Il faut oser parce qu'on peut dévitaliser cette loi, ou la formaliser et continuer à

faire comme avant, mais on peut aussi révolutionner complètement le travail avec les familles en s'appuyant sur cette loi. J'ai rajouté un chapitre dans mon bouquin sur ce que j'espère ce que nous pouvons faire avec la loi de 2002.

B.Bourrat :

Je voudrais rajouter une petite illustration à votre propos. La culture est une vraie médiation pour ce travail quand on parle d'enfant avec la famille. Culture du cœur, on essaie d'avoir cette orientation-là, d'être auprès des acteurs sociaux pour qu'ils ne raisonnent pas exclusivement au regard de la personne qu'ils ont en suivi, mais auprès de cette personne et de l'ensemble de son environnement. On le permet au niveau de la sortie culturelle pour que cette personne ne se retrouve pas comme d'un autre dispositif social sur une sortie culturelle mais pour qu'elle puisse le faire au-delà de ce dispositif avec les personnes qui vivent autour d'elle. L'axe famille est prioritaire dans ce que l'on veut faire à Culture du cœur.

Michel Crouzel :

Pourquoi cette dénomination de Culture du cœur ?

Vous disiez que la question de légitimité se posait pour les travailleurs sociaux pour accomplir leur mission ?

B. Bourrat :

Culture du cœur : il n'y a pas de lien avec les Restos du cœur. Du fait de l'évolution de l'association, nous sommes mal nommés, parce que nous nous sommes éloignés de la simple redistribution de places de spectacles qui était le centre de notre action, il y a 9 ans. Le terme a été donné par les membres fondateurs, au niveau national qui ont souhaité être entendu, avoir une lisibilité immédiate et avoir une sorte de parallèle avec les Restos du cœur et la popularité qu'ils ont. Il y a eu un choix au départ. Les missions ont évolué et se retrouvent dans ces notions d'accompagnement qui étaient peu présentes au départ. Avec cette orientation qu'on a maintenant avec les partenaires sociaux qui sont au centre de notre action alors qu'au départ c'était les personnes bénéficiaires qui étaient au centre de notre action, et on s'est rendu compte qu'il y avait un intermédiaire inévitable et central : l'acteur social. Il y a eu une évolution au sein de Cultures du cœur qui fait qu'aujourd'hui, on a un peu de mal à traîner notre nom.

Pour la 2^{ème} question, quelle légitimité a un travailleur social dans ces missions de mettre en place cette dimension culturelle ? La légitimité est

importante parce qu'on a aujourd'hui un Panel de travailleurs sociaux très large pour lequel la Culture n'est pas forcément un moyen perçu comme quelque chose d'efficace. Travailler avec Cultures du cœur, on ne recherche pas l'efficacité, ni un résultat immédiat. Cela donne une orientation dans le travail social qui sera fait. C'est difficile de trouver la légitimité, il va falloir au fur et à mesure que les actions culturelles seront menées, il les justifie. On essaie d'intervenir le mieux possible pour traduire le travail qui est fait, pour qu'ils puissent le faire remonter au niveau de leur institution, mais ce n'est pas gagné. On essaie de faire en sorte que la Culture présente dans un organisme social, ce n'est pas un outil. Ce n'est pas un outil, que l'on va utiliser à côté d'une démarche d'insertion ou de réinsertion, la Culture doit être vue comme quelque chose de transversal sur l'ensemble des actions qu'on va mener. Ce n'est pas quelque chose que l'on fait parce que l'on a du temps. Je parlais d'ateliers culturels : c'est une manière de fixer cette activité culturelle dans un programme, dans un ensemble d'activités culturelles au sein d'un organisme social. C'est juste pour le fixer. Ce ne sont pas des temps où on ferme tout ce qui est autour et on parle de Culture. On met en place une sortie culturelle, on la réalise et on passe à autre chose. C'est important. L'utilisation du dispositif culturel au sein des missions sociales doit se faire de façon transversale pour que les personnes qui sont suivies, se sentent aussi concernées à travers la culture au sein de laquelle elles sont. La grosse difficulté que vous avez est justement de trouver cette légitimité au sein de vos équipes et de vos directions.

Michel Crouzel :

B. Bourrat parle d'abondance du cœur. Donner, prendre la parole, c'est une expérience fondamentale de la culture de l'humanité. Je vous donne la parole.

La salle :

Ce n'est pas une question, je voudrais revenir sur l'intervention de Mr Gaillard, à laquelle j'ai été particulièrement sensible, puisqu'en fait, je suis éducatrice spécialisée, et je suis maman de 2 enfants. Le 1^{er} est ce qu'on dit un enfant précoce, et l'autre est handicapé moteur. C'est dommage qu'il ait fallu que je le vive pour en prendre conscience, mais cela a changé ma façon d'intervenir et de travailler avec les familles le fait de le vivre au quotidien avec mes enfants, d'être confrontée avec des psychologues, psychiatres,

ergothérapeutes, etc... Cela a changé ma façon de communiquer avec les familles, il y a un travail d'écoute qui doit être fait, et un respect, les parents sont ce qu'ils sont. Ils n'ont pas forcément les moyens de faire aussi bien, que le travailleur qui est payé, avec des horaires pour le faire, et qui ne subit pas au quotidien.

Une remarque, il y a beaucoup de femmes dans l'assemblée et peu de femmes sur l'estrade ;

Michel Crouzel :

C'est vrai, il y a peu de femmes, mais cela ne saurait tarder.

La salle :

Je voulais interpeller Mr Joli à propos des bénévoles, qu'on voit de plus en plus professionnaliser. J'ai vu en travaillant en C.H.R.S, avec des équipes mobiles auprès des S.D.F, qui sont constituées de bénévoles qui connaissent à part leur engagement de cœur, pas grand-chose au public en grande difficulté et en crise ou en errance psychiatrique. J'ai été assez choqué que l'administration s'appuie sur des gens comme cela. Je m'aperçois, que depuis que je travaille dans le secteur du handicap, on voit des parents, des familles s'appuient de plus en plus sur des bénévoles pour remplacer des professionnels sous terme d'efficacité. Quel est votre point de vue sur cette dérive apparente ?

B. Joli :

C'est quelque chose qu'on pointe. Cela existe. Pour ce qui est de mon domaine de la psychiatrie, on n'a pas de bénévoles qui aient des missions, qui aient été prises sur des professionnels. Par contre ce qu'on voit apparaître, notamment avec la loi 2002, qui en soi n'est pas forcément mauvais, c'est une place de plus en plus importante donnée aux associations de familles, notamment l'U.N.A.F.A.M qui participe à la direction de l'hôpital et à pas mal de commissions, notamment de commissions d'usagers très intéressantes avec la F.N.A.P.S.I qui a été créée par une femme qui s'appelle Mme « Finkensteine », qui est extraordinaire, qui a elle-même parlé de sa pathologie mais qui a aussi voulu monter une sorte de « syndicat » pour essayer de peser sur la façon dont on gouverne les hôpitaux. Et cela en soi, je pense que c'est des bonnes choses. Mais ce qu'il y a maintenant, on considère qu'il y a chez des gens qui sont passés par cette expérience, et votre témoignage est un peu de cet ordre, il y a peut-être un savoir profane

qui pourrait être intéressant que les professionnels ignorent. Les gens qui sont passés par des expériences douloureuses, sont peut-être dépositaires à leur insu d'une certaine sagesse, qu'il serait stupide de ne pas convoquer parce que notre insolente bonne santé néglige des choses qui sont parfois blessantes. Quand on interroge les gens, il y a des mécanismes d'écrasement qui sont liés à des petits riens qui finissent d'écraser, les professionnels les ignorent totalement. Ils pensent qu'effectivement avec un accès au soin donné par les financements, il n'y a pas de problèmes. Quand on interroge les gens dans la société, dans certains quartiers, on s'aperçoit qu'il y a des problèmes de transport, il y a des tas de choses de cet ordre qui sont à prendre en considération. Parce qu'effectivement les gens qui ont traversé des épreuves sont dépositaires de certains savoirs, et ont une certaine sagesse qui nous intéresse. Maintenant la dérive d'essayer de mettre en place des bénévoles pour faire des choses qui ont été d'abord missionnées à des professionnels, c'est de l'ordre de l'escroquerie. Quand on a à gérer des bénévoles, c'est le cas dans des associations, il y a une association que j'ai créée pour profiter de ces opportunités avec un Groupe d'Entraide Mutuelle qui adhère à Cultures du cœur à Lyon et j'ai pas mal de gens qui ont bénéficié de places à l'opéra alors que moi, je n'y suis pas allé. Je suis plus pusillanime qu'eux pour aller dans des endroits pareils. Je crois que dans ces associations, vous travaillez avec des bénévoles, vous avez beaucoup de choses à gérer dans la motivation qu'il y a des bénévoles de s'engager, il y a des tas de choses qui sont difficiles à gérer. Vis-à-vis des bénévoles, je suis d'une prudence de sioux. Je ne veux pas disqualifier ce qui amène des gens à faire ces démarches, ce sont souvent des choses qui sont difficiles derrière. Sur le plan professionnel, il faut que l'on conserve un certain sens politique par rapport à cela, une certaine critique. Je crois que dans la démarche de dire qu'il y a du savoir profane, tout n'est pas mauvais.

La salle :

Je suis éducateur spécialisé dans un S.A.V.S qui relève d'une grosse association gestionnaire. J'ai trouvé l'intervention de JM Courtois, très vivifiante, il a parlé du contexte du secteur qui est à 88 % associatif. Il a parlé de la base sociologique des associations gestionnaires, qui ne sont plus que dans la gestion, et plus dans le militantisme des parents du début qui devaient trouver des solutions pour leurs enfants, mais il me semble qu'il manque un aspect plus politique. Ce secteur, il s'est développé avec

la protection sociale au sens large. Il y a de gros enjeux. Cela aiguise les appétits. Le modèle associatif s'épuise un peu, il y a les grosses associations gestionnaires et celles qui tournent autour de quelques bénévoles. Là ce sont plus les directions professionnelles qui font tourner les boutiques. Par rapport à cela, il faut inventer des choses et se fédérer parce que l'on est dans une défaite idéologique par rapport à la notion de travail. Suite aux élections, on voit que l'aspect du travail qui doit avoir une efficacité. Il y a une autre valeur, celle du travail autour du lien social. Je bosse à 35 h et je vois qu'il y a beaucoup de collègues qui s'investissent pour la bibliothèque du village, le sou des écoles, pour faire tenir une cantine. Dans l'appel à se fédérer, il y a des choses à inventer parce que le bénévolat a ses limites et il y a les risques et dérives dont on a parlé. Il y aura à réfléchir à un sens plus large avec d'autres, à un statut du bénévole, à de la formation, au fait que ce ne soit pas des personnes qui sont notables qui puissent accéder à cela. On aura besoin de cela pour créer de nouvelles choses dans le secteur.

JM Courtois :

Je voudrais mettre l'accent, sur ce qui me semble fondamental actuellement, sur la question des institutions, c'est, qu'est-ce qui nous institue, nous travailleurs sociaux ? Je voudrais ajouter un point, les travailleurs sociaux ne sont pas parés de toutes les vertus. Moi trois points, ce qui est important : ce qui me semble nous instituer, c'est des valeurs à condition qu'elles ne soient pas déclamatoires. C'est un projet, et on est capable de faire émerger des projets tout à fait intéressants. Et c'est une organisation. Ce n'est pas n'importe quelle organisation. Sur la question de la sociologie des organisations, on peut remarquer que nombre d'institutions sont passées d'une logique domestique à une logique professionnelle, et on est en train de virer pour certains nombres d'une logique professionnelle à une logique gestionnaire. C'est des tendances. La question fondamentale ici et ailleurs qu'est-ce qui nous institue ?

Michel Crouzel :

Merci

PAROLE M.A.I.S

ROGER DROUET
Administrateur au MAIS



Sacrée épreuve ce matin que d'attaquer sur le vif du sujet, d'abord parce qu'on travaille très tard à MAIS et le matin c'est toujours difficile... Ce matin, je croyais que c'était mon cerveau qui était dans les brumes, mais on m'a dit que c'était coutumier du fait, à Aix, il y a souvent de la brume. Cela me rassure.

Je vous mets à l'épreuve d'écouter ce que l'on a rédigé depuis quelques semaines, sur la vie de notre mouvement, sur l'actualité, un petit peu de passé et surtout beaucoup d'avenir. Les journées nationales, c'est la 21^{ème}. on parlera des 22 et 23^{èmes}. Un rappel, M.A.I.S existe depuis 20 ans, l'année dernière si vous étiez présents, on rappelait notre parcours et un certain nombre de points que vous retrouverez dans les Actes, dont, la parole M.A.I.S. Bien évidemment la bonne parole, un moment consacré pour rappeler ce que nous faisons, ce que nous défendons, pas un message dogmatique, pas de pensée unique, ni un modèle, mais des propositions, modèles inspirés de la pratique. S'inspirer des uns pour alimenter le devenir des autres.

Je voudrais axer mon propos sur 3 espaces :
L'espace des JNF, l'espace région, l'espace formation. Ce que nous vivons

actuellement, les JNF, les 21^{ème}, un temps pour lâcher prise, prendre distance avec le quotidien de l'accompagnement pour évoquer et parler de l'accompagnement. Un temps aussi pour notre survie en tant que nourriture intellectuelle, il en faut, mais aussi de moyens pour vivre, il en faut aussi. En effet, après une année 2005, difficile pour la trésorerie, le ciel se découvre, l'orage est, semble-t-il, passé.

Les comptes 2006 montrent un léger excédent. Certes, un excédent quand même. Ne soyons pas trop confiants pour autant. Rien n'est jamais acquis. Un temps pour le partage, la réflexion, l'interrogation. Un temps pour entendre les expériences du secteur ou des autres partenaires, mais surtout faire que l'expérience et la pratique des uns puissent alimenter la réflexion et la créativité des autres. Tout un chantier. Ce que notre mouvement défend et tendra de défendre pour ces temps que l'on dit difficiles. Hier, pour ceux qui étaient dans l'atelier de Jacques Ion, il nous faisait remarquer que, si à une certaine époque on pouvait penser que demain sera meilleur qu'aujourd'hui, il aurait tendance, lui, à croire que demain sera pire qu'hier. Essayons d'y voir plus clair. Donc, c'était pour les JNF, ce que l'on vit en ce moment. 2008, une petite proposition qui vous sera faite dans la journée, les JNF de Lille, « l'accompagnement au risque de la violence. ». N'hésitez pas à repartir dans vos régions avec la plaquette de présentation et de commencer à vous inscrire. Cela nous arrangera. Et de prévoir 2009. Si vous avez des velléités de propositions pour les JNF de 2009, eh bien, on est preneurs. Donc, c'était pour les JNF.

M.A.I.S et la région. Depuis, l'origine de notre mouvement, l'action dans les régions est un élément moteur de rencontres entre professionnels et ainsi d'animer des lieux d'échanges, de confrontation des pratiques, d'information et de formation. Ces temps ont permis à notre mouvement de se développer et d'être reconnu, de la part de l'environnement socio professionnel. On en a besoin. Même si, au fil des années, certaines régions ne sont plus représentées, comme le montre la carte de France que l'on a glissée dans votre dossier à l'entrée de ce colloque, notre attention doit être portée à combler ces vides et permettre une couverture territoriale la plus large possible. On continuera à vous solliciter, à vous demander de vous impliquer, et qu'on vous aide dans ce travail d'implication locale par rapport à l'animation d'une région. Pour autant, là où M.A.I.S est représenté, la réflexion est riche et variée, comme le montre les productions et les compte rendus de travaux que nous mettons à votre disposition sur notre stand. C'est une des forces de notre mouvement. Nous poursuivrons nos efforts pour permettre cette riche expérimentation de la confrontation d'idées autour de la pratique de l'accompagnement. C'est aussi de l'expérience

des uns que d'autres peuvent s'enrichir. Nous restons à la disposition des animateurs des régions pour conserver et développer cette originalité. Nous ne manquons pas ici de les remercier pour l'énergie qu'ils dépensent à l'animation et à l'organisation de ces temps de travail. Naturellement à cet endroit, nous ne pouvons pas évoquer l'engagement militant nécessaire à la vie et à la survie de notre mouvement. Sans adhérent, pas de salut à la vie associative. Nous nous devons d'être vigilants au développement et au renouvellement de notre groupe. A ce propos, une précision importante, notre association ne regroupe pas que des directeurs d'association ou des directeurs d'établissement. Tous les professionnels œuvrant en service d'accompagnement ont leur place dans ce mouvement. Adhérez, faites adhérer vos collègues, vos Services. Sans vous, nous n'existons pas. On va fermer les portes, et on vous présentera des bulletins d'adhésion. Comme cela, chacun pourra sortir tranquille et nous aider à nous développer.

Troisième espace, M.A.I.S formation. C'est dans la continuité de notre action militante en faveur de l'accompagnement social et des acteurs, que M.A.I.S s'est développé en tant qu'organisme de Formation. Formation comme temps d'acquisition, de lecture ou de relecture des savoirs, mais aussi comme temps de rencontre, de confrontation entre les acteurs de l'accompagnement social. Cette démarche que nous proposons, au plus proche de la réalité locale, nous la renforçons par la double intervention d'un formateur et d'un professionnel de terrain afin de coordonner la théorie à la pratique et ainsi d'articuler le lien intime entre les références, les courants spécifiques au champs du travail social et à la pratique au jour le jour de l'accompagnement. Autant de modules abordés, comme la parentalité, les enjeux de l'écrit, Création et développement des Services d'Accompagnement, qui ne manquent pas de nous parler et permettent d'évoquer les sujets de réflexion, les débats, qui alimentent notre réalité et nos réunions d'équipe ?

Je ne peux pas conclure ce point sans évoquer la formation spécifique avec et pour les usagers que notre mouvement propose. Elle s'intitule « A la reconquête de soi, par le droit et l'information ». En cette période d'application de la loi 2002-2, cette formation est la traduction effective des droits reconnus à tous les citoyens et de respecter la place de l'utilisateur au centre du dispositif comme ils disent. C'est aussi garantir l'effectivité des droits fondamentaux, et le plein exercice de la citoyenneté, même des plus démunis. N'hésitez pas à nous questionner à promouvoir cette formation. Elle s'inscrit dans l'esprit que nous défendons quant à la place de l'utilisateur,

dans le respect de sa dignité, de sa demande, de son libre choix et en recherchant son consentement éclairé. Si vous ne deviez retenir qu'une seule formation, retenez celle-ci. N'oubliez pas de repartir dans vos régions avec la plaquette de présentation des différents modules que nous présentons. En cette période de préparation des Plans Annuels de Formation, il est temps de penser à nous solliciter pour de futures interventions et contribuer ainsi à notre développement.

En conclusion, sans reprendre les propos que j'avais tenus au nom de M.A.I.S, l'année dernière, vous vous souvenez qu'on avait parlé de l'Evaluation. Il est temps encore d'en reparler puisque l'actualité est venue nous alimenter par des décrets qui sont dans le droit fil de ce qu'avait travaillé le Conseil National de l'Evaluation qui est maintenant devenu une agence. Un des décrets est paru mi mai 2007, prévoyant les modalités de l'intervention de l'Evaluation externe. Il est important de voir quelle est cette démarche. Le dernier « M.A.I.S Info » consacre une large part de présentation de l'Evaluation Interne. Donc, je ne reprendrai pas ce qui est écrit dedans. Cela reste d'actualité. Le décret relatif à l'Evaluation externe reprend, pour le coup, ce qui avait été préconisé. Préconisations, dans lesquelles nous nous retrouvons à M.A.I.S, puisque il est bien garanti que l'Evaluation ne peut pas se faire sans les professionnels, ne peut pas se faire sans ce que les professionnels proposent de l'évaluation. C'est un conseil que M.A.I.S avait donné à l'époque : de bien faire valoir, que si le projet de Service, le projet des établissements dans lesquels vous travaillez, doit proposer l'évaluation, à partir du moment où ce projet est écrit en co-gestion, en co-écriture, en co-réflexion avec l'équipe, elle garantira que vous y participez. Là encore, s'il n'y a pas des axes de résistance, à s'opposer à ce que le projet de Service soit écrit par une seule main, ou par une seule tête, il est bien évident que vous aurez à vous y impliquer si vous voulez voir que l'évaluation soit ce que vous avez envie qu'elle devienne. Et non pas quelque chose qui vous serait imposé. Comme je faisais référence à l'atelier où j'étais hier, les établissements, dès le lendemain de la parution du décret relatif à l'évaluation externe, les établissements, les associations ont reçu un fax d'une édition d'écrits du travail social évoquant le décret et propose sans coup férir, un message de pouvoir disposer d'un projet écrit, d'un règlement de fonctionnement écrit, d'une proposition de livret d'accueil, une proposition de tous les écrits avec l'engagement de mettre son logo et son nom et de signer. Il y a des projets écrits. Il se peut qu'il y ait

des Services et des Etablissements qui fonctionneront comme cela. Est-ce que c'est garantir la place du professionnel que d'évincer la réflexion la co-écriture de chacun, donc c'est quelque chose sur lequel il faut être vigilant. Soyez vigilants, sur comment sont écrits les choses, parce qu'elles vont garantir dans les prochaines années que l'évaluation sera faite non pas en fonction d'une trame ou d'une grille pré établie, mais elle partira des écrits que vous avez produits et que vous aurez à produire. Essayez de vous y engager. Vous vous y retrouverez d'ici quelques années.

Je ne vais pas reprendre, vous l'avez dans le dernier « M.A.I.S Info », on alimentera notre réflexion par vos questionnements et on ne manquera pas de vous tenir informés de la suite des opérations concernant l'évaluation. Les dates sont fixées, je vous les rappelle : 1^{er} janvier 2009 pour l'évaluation interne, et le 1^{er} janvier 2010 pour l'évaluation externe. Ce chantier mérite toute notre attention, et pour se faire, la commission dans laquelle nous sommes quelques collègues et moi, poursuivra sa démarche de réflexion et nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement des conclusions de notre travail.

Nous nous interrogeons parallèlement à la place de l'analyse de la pratique. Il y a eu une intervenante qui nous en a parlé, c'est quelque chose qui doit nous motiver et nous impliquer parce que c'est un thème important du regard porté sur nos actes et sur nos expériences, un temps partagé en équipe sur nos craintes et nos limites, une réponse permettant à nos équipes de poursuivre l'accompagnement dans les meilleures conditions qui soient.

J'évoquais la loi 2002-2, comme tous les écrits en général et plus particulièrement les projets de Services, ceux-ci doivent être agréés avant Mars 2008. C'est demain. C'est des travaux qui devraient être engagés dans vos équipes. C'est un travail de co-écriture, de co-gestion, autant d'engagements qu'il est temps de prendre et de combattre toute écriture pré formatée, sans saveur et insipide, et surtout sans référence à l'histoire et la pratique de chacun. Et donc à la pratique de chaque structure. Il appartient à chacune et à chacun de résister à sa mesure et à sa dimension pour s'opposer à la standardisation des écrits. Dans la cadre de l'actualité de nos Services, S.A.V.S, S.A.M.S.A.H, je ne peux pas évoquer les confusions dont nous sommes témoins dans certains départements. Bon nombre d'interrogations se posent quant au type et au mode de financement des S.A.V.S. D'autant qu'une confusion tendrait de les associer à des Services d'aide à la personne. Avant toute autre explication, il est nécessaire de

distinguer le champ d'intervention socio professionnel respectif de ces 2 types de Services : les S.A.M.S.A.H et les S.A.V.S, et de l'autre côté les Services à la personne. Le premier, notre cadre des S.A.V.S œuvre dans le secteur médico-social, tandis que le second les Services d'aide à la personne, oeuvrent dans le secteur de l'aide à domicile. Ce n'est pas le même champ. Il faut aussi se référer à la définition légale de l'Aide Sociale et de la Prestation de Compensation que d'aucuns voudraient mettre en place pour financer les prestations d'accompagnement. M.A.I.S s'oppose au fait que l'on puisse financer les S.A.V.S au travers de la P.C.H, prestation qui serait versée à la personne et la personne viendrait nous verser l'argent. C'est quelque chose à laquelle on est farouchement opposé. Cela mettrait la personne dans un lien de marchandisation avec les Services, et donc faisons attention à ne pas instrumentaliser le secteur, pour financer les prestations d'accompagnement, ce que nous ne pouvons accepter. Nous nous tenons à votre disposition pour abonder dans la réflexion, l'aide et surtout vous donner les moyens d'argumenter et de combattre cette technique de financement.

Au terme de ce propos, la parole du mouvement s'inscrit dans le cadre des JNF, autour de la Résistance. Il nous faut résister aujourd'hui et il nous faudra résister aussi et peut-être encore plus demain. Les enjeux de la poursuite de nos engagements sont là. Résistance au changement, non pas d'une manière générale, mais à ceux que l'on voudrait nous imposer et pas forcément dans le bon sens. Je pense à cet endroit, ce qui se profile à l'horizon dans le cadre des conventions collectives et à leur dénonciation par les syndicats employeurs plus attentifs à des intérêts économiques qu'aux considérations sociales. Un petit exemple, notre secteur, au moins de la CC66, voir 51, qu'en est-il des heures supplémentaires ? Cela fait partie du débat politique et des propositions qui ont été faites. Il est bien évident que dans notre secteur, puisque ce n'est pas écrit dans la convention collective, vraisemblablement il se pourrait que nos fédérations syndicales d'employeurs, partent du principe puisque ce n'est pas applicable, la seule solution pour la faire appliquer, c'est de dénoncer les conventions collectives.

Plus de convention, on se réfère au droit du travail. Quid des acquis, quid d'un certain nombre de particularités de nos secteurs ? Même si aujourd'hui les conventions ne sont pas forcément adaptées. La convention 66 a son temps, a son âge, elle aurait besoin d'un toilettage, pas forcément dans le sens que souhaiterait les employeurs. Mais il faut envisager de donner un

petit coup de toilette, au bout de 40 ans d'existence, on a tous besoin d'un lifting et la convention 66 aussi aurait besoin d'un lifting. Un exemple : le décret d'application prévoit dans les professionnels des Chargés d'Insertion. Chargé d'Insertion « professionnel », cela n'existe pas dans la convention. On ne peut pas raccrocher des Chargés d'Insertion par rapport à des Services qui œuvrent dans l'insertion professionnelle.

C'est un exemple qui montre que la convention doit être plus articulée avec les réalités du secteur. Méfions nous. On sait très bien que cela fait partie de l'esprit de certains syndicats employeurs que de vouloir secouer les choses de ce côté-là et d'aller du côté de l'esprit MEDEF, ce qui est quand même loin de l'esprit qui a prévalu dans notre secteur. Soyons attentifs et envisageons des actes de résistance par rapport à cela. Je parlais de la marchandisation : résistance à la marchandisation de l'action sociale et de l'éventuelle instrumentalisation des usagers en leur proposant à bénéficier de la prestation de compensation en réponse à leur demande d'accompagnement. On serait dans le champ du néo libéralisme et de répondre aux obligations de moyens, aux rationalisations des choix budgétaires, donc là encore un acte de résistance à travailler.

Acte de résistance aussi à certains modes de financement des services parce qu'on ne peut pas accepter que de vivre avec la prestation de compensation versée aux personnes. À M.A.I.S., on défend l'idée d'une enveloppe globale, avec laquelle on organiserait notre service en fonction de ce qui est écrit dans le projet et de ce qui serait validé. Pas un financement par la personne sinon on irait contre l'esprit de l'action sociale. Ce que nous défendons à M.A.I.S. Autant de raisons de fédérer nos intelligences, nos expériences, et réflexions et contribuer ainsi à la poursuite de notre mouvement pour la défense d'un engagement militant au service des plus démunis. Juste une conclusion pour dire : soyez patients par rapport au site du M.A.I.S., on y travaille, il sera bientôt disponible, espérons que vous y trouverez ce que vous cherchez, et aussi un moyen pour nous interroger sur notre, votre devenir et de faire ensemble ce que nous devons faire dans le champ du mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale.

Merci.

En espérant que vous trouverez dans ces paroles, un certain nombre de points sur lequel si vous avez des propositions, vous pouvez nous interroger.

TRAVAUX RÔNE-ALPES C.R.E.A.I / M.A.I.S

ALAIN AUCLER
PRÉSIDENT DU M.A.I.S



ÉLIANE CORBET
RESPONSABLE C.R.E.A.I



Alain Aucler :

On va essayer de vous rendre compte des travaux d'un groupe qui s'est mis en place en septembre 2006. C'est un rapport d'étape parce que ce groupe n'a pas fini de travailler. On a trouvé important de vous en parler et d'échanger avec vous. Ce groupe, on va vous le présenter à plusieurs voix avec Eliane, André, et ceux qui voudront rajouter des éléments et questionnements. Un petit peu comme si cette présentation d'aujourd'hui, était une réunion supplémentaire de ce groupe de travail, une réunion élargie bien sûr. Après vous avoir dit cela, je vais vous dire pourquoi et comment est né ce groupe. Je ne vais pas revenir sur le détail du contexte actuel du secteur de l'accompagnement social qui est en mutation avec tous les textes de loi qu'on ne va pas rappeler tous ici : le décret du 11 mars sur les S.A.V.S et les S.A.M.S.A.H. Il y a des éléments qui interviennent comme la reconnaissance du handicap psychique, les décrets sur les groupes d'entraide mutuelle, la loi Borloo sur les services à la personne, la réforme de la loi sur la protection des personnes, les questions qui tournent autour de l'évaluation interne et de l'auto évaluation. Tout ceci amène un certain nombre de questions par rapport aux secteurs, entre autres sur le développement multi formes de l'aide à la personne, sur les actions à la frontière du champ social et médico-social, sur l'évaluation de la qualité des actions par les personnes, les professionnels. Tout ces questionnements, on s'est retrouvé sur le même questionnement, M.A.I.S et C.R.E.A.I. Dans les journées régionales, une journée régionale Rhône Alpes avait été organisée avec la participation du C.R.E.A.I, les travaux de la commission Recherche du M.A.I.S, tout cela montrait ce questionnement commun, et c'est de là qu'est née cette envie du C.R.E.A.I et du M.A.I.S d'animer ensemble un groupe de travail et de réflexion sur ce qui se passe entre les S.A.V.S et les S.A.M.S.A.H et les Services à la personne. Comment on peut s'y retrouver dans tout cela et les risques.

Je vais passer la parole à Eliane Corbet, qui va nous dire les premières réflexions de ce groupe de travail.

Eliane Corbet :

Pour compléter ce qu'a dit Alain Aucler, c'est avec un vif intérêt, parce qu'on s'est rendu compte que l'on avait des préoccupations partagées et on s'est dit qu'il était opportun de les travailler ensemble plutôt que parallèlement. Nous sommes d'abord partis de constats qui nous ont rapprochés. L'intervenant précédent l'a dit : il y a une évolution importante de l'offre médico-sociale et

cette évolution impacte très fortement sur la place, le rôle, les missions des S.A.V.S, ainsi que des S.A.M.S.A.H. Pour autant, ces Services ont vu leur légitimité, il y a peu. C'est dans ce cadre de restructuration et de réforme que leur légitimité a été confirmée bien qu'ils existaient auparavant. Il faut rappeler que la loi du 11 février 2005 utilise le mot accompagnement très fortement et plusieurs fois dans son texte. On a pu retrouver une occurrence de 33 fois, mais avec des sens différents. On s'est dit, que dans ces conditions, les S.A.V.S dont la mission d'accompagnement, même le leit motiv , centrée sur cette éthique de l'accompagnement, méritait d'être réfléchie à nouveau. Ce que nous constatons à partir de nos travaux, nous, C.R.E.A.I Rhône-Alpes, et essentiellement des travaux que j'ai la possibilité de conduire, et notamment des études et de l'aide à des schémas départementaux, on observe actuellement un développement dans les départements où il y avait peu ou pas de SAVS, mais pour autant, avec une modalité différente. Il est attendu à la fois une plus grande spécialisation et d'autres moments une polyvalence. On peut voir que ces deux formules peuvent exister et être attendues dans un même département par les pouvoirs publics. Ce qui est repéré également, c'est une demande d'un plus grand ancrage territorial avec la recherche d'un maillage, on l'a vu des reterritorisations de S.A.V.S tout à fait récemment.

Ce que l'on a pu voir et vous l'avez affirmé lors des rencontres qu'on a pu avoir avec les responsables des S.A.V.S et lors des travaux de la commission, c'est qu'il y a une orientation vers une demande d'une prise en compte des situations d'une plus grande dépendance pour lesquelles il est maintenant attendu qu'ils puissent émettre un choix de vie à domicile, et pas seulement d'établissement spécialisé.

On voit bien qu'il est attendu de nouvelles compétences et de nouveaux positionnements des S.A.V.S et des S.A.M.S.A.H et également en lien avec des Services qui sont aussi des Services médico-sociaux que sont les S.I.A.D. On a ce constat à conduire. On s'est dit qu'à partir de là, on avait à repérer quelle est l'ensemble des domaines d'action qui sont à couvrir par les différents services pour que les personnes puissent vivre à domicile dans une vie digne, mais aussi avec une participation sociale telle que le demande la loi du 11 février 2005 et telle que c'est rappelé dans son titre.

On a repéré des missions d'actions éducatives au sens strict quand les interventions visent à favoriser un processus d'autonomisation progressive, vers un accès plus grand à la cité et à une vie sociale dans la cité où on retrouve même les cigles de S.A., et on a repéré que ce travail de

coordination des aides prend une plus grande ampleur à partir du moment où des personnes notamment vivant dans une plus grande dépendance à l'égard des actes de la vie quotidienne, ont besoin de services multi formes dont ceux qui viennent d'être nommés.

Pour autant, on a repéré que ces personnes ont besoin d'actes qui relèvent de la plus grande dépendance, mais ceux là notamment, se lever, se laver, s'habiller, ceux là ne sont pas délivrés par des SAVS, mais plutôt par des Services d'Auxiliaires de Vie. On voit que l'ensemble de ces actions s'inscrit dans une démarche globale d'accessibilité. Pour autant, on a repéré ensemble qu'il y a des demandes de personnes qui ne sont pas vraiment investies par les S.A.V.S et qui commencent à être demandées par les personnes, ce sont les aides aux aidants, ainsi que des soutiens à la parentalité.

On avait invité à réfléchir sur ce type de domaine. Ce que l'on peut voir dans ce contexte, c'est que la notion même d'accompagnement nécessitait une réflexion accrue pour définir précisément presque les valeurs que vous attachez à la notion même de cette mission. D'autant plus, qu'il est attendu et le mouvement M.A.I.S et les représentants des S.A.V.S avec lesquels nous avons travaillé dans cette commission, insistent pour dire qu'il y ait une adaptation singulière qui est nécessaire, à chacune des situations et, qui suppose en amont qu'il y ait une évaluation qui soit très rigoureuse des situations de vie avec l'ensemble des partenaires et l'usager concerné lui-même. Les compétences des S.A.V.S sont sollicitées à cet égard et peuvent être sollicitées différemment ou en lien que celles des équipes pluridisciplinaires qui ont été mises en place.

On a surtout interrogé finalement les enjeux de transformation qui sont en lien avec la mise en place de ce que l'on appelle le plan Borloo qui donne une accélération à la mise en œuvre des services à la personne, tel que vous l'avez indiqué tout à l'heure et qui vous oblige et qui nous oblige ensemble, avec vous, à repréciser le champ d'intervention, les actions des S.A.V.S et des S.A.M.S.A.H en attirant l'attention sur, notamment, les situations dans lesquelles une pluralité de services sont sollicitées. Cela veut dire réaffirmer les valeurs et l'éthique, réfléchir aussi aux missions de veille, aux missions de prévention que peuvent exercer ces services qu'aucun autre n'est en capacité de faire. A la suite de ce qui vient d'être dit, on a tous intérêt à fédérer nos réflexions, nos analyses, notamment à partir des travaux que vous allez engager sur les évaluations internes en agrégeant ces réflexions, en valorisant cette étape. C'est une étape qui appartient aux professionnels,

auquel on devrait y associer les usagers, qui appartient aux professionnels, et qui, ne devrait pas être réduite à la portion congrue de la seule préparation à l'évaluation externe. C'est en conduisant ces travaux qu'on peut aussi définir ce qui fonde les actions d'accompagnement que vous conduisez. Je ne voudrais pas vous faire peur, malgré les propos d'introduction qu'il y a eu toute à l'heure, mais on a tous intérêt à se rendre compte comment le plan Borloo dit des « Services à la personne », impacte sur les actions des S.A.V.S et des S.A.M.S.A.H.

Vous connaissez tous cette loi du 26 juillet 2005, mais surtout son décret du 29 décembre 2005, il rappelle finalement les activités des Services d'aide à la personne à domicile qui sont relatifs à la garde, je ne vais pas insister là-dessus, la garde des enfants, mais surtout à l'assistance aux personnes handicapées qui ont besoin d'une aide à domicile ou d'une aide à la mobilité dans l'environnement de proximité. On voit même la manière dont c'est indiqué, qu'on est en proximité, c'est le moment de le dire des missions qui sont confiées aux Services de type S.A.V.S. Quand on parle de besoin d'une aide ou d'une assistance, rappelant que la loi du 2 janvier 2002 a élargi le champ de l'action sociale et médico-sociale, aux actions d'aide et d'assistance. Au titre de ces Services, il rappelle 20 activités qui peuvent être exercées par des Services à la personne, pour montrer la proximité, je vais en souligner trois. Le 9^{ème} alinéa indique l'assistance aux personnes âgées ou autres personnes, on voit bien les personnes handicapées, qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux. Cela veut dire, la seule exception, ce sont les actes de soin. Cet alinéa est à prendre avec précaution. L'assistance aux personnes handicapées, c'est le 10^{ème} alinéa, y compris des activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit, de codeur en langage parlé complété. Et il y a un 3^{ème} champ qui nous semble important à souligner, qui est indiqué dans la liste au numéro 14, c'est l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile, il y a une limitation qui est indiquée, et c'est heureux, à condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service, qui inclut un ensemble d'activités, et ce n'est pas simplement l'accompagnement à la promenade et dans les transports.

Tout cela pour dire, qu'on a tout intérêt à voir tant la proximité que la différenciation entre ces Services, mais aussi de le prendre sur l'aspect du côté de réponses de besoin à la personne, quelles complémentarités peuvent être cherchées, mais du coup quels seraient les acteurs de cette

complémentarité. On se dit que ce serait les SAVS les acteurs les mieux placés, pour s'assurer de la complémentarité des actions et notamment de leur cohérence.

On voit bien que des interrogations sont maintenant portées sur la mise en place tout à fait récente de ce plan. Avant de venir ici et en complément des travaux de la commission, j'ai repris le rapport qui a été écrit au nom du Conseil économique et social par Mr Girollet, qui est un projet d'avis sur les Services à la personne et qui rassemble les interrogations suscitées par leur développement. Je reprendrais quelques unes, qui montrent qu'elles sont tout à fait proches et confirment nos préoccupations, que nous avons eu lors des travaux de notre commission. Il insiste pour dire que c'est un secteur au contour aussi imprécis. Mais en favorisant des réflexions pour que ce contour se précise, nous avons tout intérêt à préciser nous, le contour des S.A.V.S. Plusieurs interrogations méritent à être clarifiées, dit-il. La 1^{ère}, c'est de préciser la nature et l'étendue des Services à la personne. Je cite, en insistant sur son texte : « *en distinguant également les interventions relevant de l'action sanitaire et sociale et celle des aides à domicile* ». On voit bien tout à fait l'intérêt, et il ne serait pas pertinent que cette clarification vienne du seul Service à la personne sans que les représentants des S.A.V.S n'aient pas, eux-mêmes, leur mot à dire sur la nature et l'étendue de leur Service. Deuxième interrogation et recommandation, qu'il indique, c'est de revaloriser les conditions de professionnalisation, c'est-à-dire d'emploi et de qualification requise, c'est-à-dire de valoriser une réelle professionnalisation. On en voit tout l'intérêt pour les usagers, mais on en voit une plus grande proximité de fait vers les SAVS. Troisième point, c'est de développer une démarche qualité en lien avec cette professionnalisation. Il faut rappeler pour mémoire, que les Services à la personne, dans cette loi, il est indiqué qu'ils ont la possibilité d'opter entre deux régimes, celui de la loi du 2 janvier 2002 ou d'y déroger. D'un côté, ils auront la possibilité et l'obligation de ce fait d'avoir des procédures d'autorisation, s'ils optent du côté de la loi du 2 janvier 2002 et avec les procédures d'évaluation internes, externes. Par contre, s'ils optent sur l'agrément simple et l'agrément qualité quand il s'agit de soutien et de service auprès des personnes vulnérables, ils ont à ce moment là, ils dérogent à la loi du janvier 2002 et ils ont à se référer à des normes qualité.

On voit bien, proximité et différenciation réaffirmée. Dans ce contexte, nous avons invité à des travaux, une des séances de notre commission, un des représentants d'une grande association, dont son association participe avec

d'autres à la création d'une Enseigne Handicap pour fédérer, rassembler les Services à la personne. Pourquoi cette Enseigne handicap? De la même manière, un ensemble d'associations se sont dit, je vais citer les associations : A.P.F, le F.E.G.A.P.E.I, l'A.P.A.J.H, l'U.N.A.P.E.I, les Mutuelles Intégrance, l'U.N.A.H.T.C, l'association Paul Guinot, pour le moment, ce sont celles-ci qui se sont mobilisées autour de ce projet, en voyant la montée en puissance des Services à la personne, mais en s'interrogeant aussi sur la proximité avec le champ médico-social, mais aussi les conséquences en terme de qualité des services rendus aux personnes. L'idée, c'est de construire une Enseigne.

Les personnes auront à s'adresser à l'Enseigne, pour avoir d'abord accès aux services, c'est d'abord faciliter l'accès, cela veut dire dans des missions que l'on appelle de médiation d'une certaine manière, mais c'est surtout déterminer un niveau d'exigence pour la qualité des prestations offertes. Des exigences de professionnalisation, répertoirer des producteurs de services sur des critères de qualité, qui se distribuent du coup sous une marque. Ce qui veut dire que cette Enseigne se prépare à labelliser des services pour garantir leur qualité, aux vues d'un cahier des charges qui est en train de s'élaborer. C'est à la fois intéressant, mais on voit bien la proximité et toute la reconfiguration de l'offre. Ces Enseignes vont mettre en place une plateforme, qu'on appelle une plateforme de services, c'est un outil qui permet directement la mise en relation avec un téléphone de type téléphone vert, d'une part et d'autre part une base de données importante. On voit bien la proximité. On rappelle aux vues des difficultés des situations de vie des personnes, la place de coordination et de veille que devraient exercer les S.A.V.S et S.A.M.S.A.H.

Quand on a commencé nos travaux, le jour de l'installation de la commission, on a attiré l'attention sur la montée en puissance des actions dites de coordinations, qui sont notées d'ailleurs dans le décret du 11 mars 2005, on voit bien là qu'elles pourraient être réaffirmées, par contre le risque, c'est qu'elles deviennent prioritaires et primordiales.

Je vais laisser Alain Aucler, continuer et on reprendra ensuite les perspectives sur ce point là.

Alain Aucler :

Entre ce que vous a dit Roger et la brillante intervention d'Eliane, je vais essayer de ne pas être trop redondant par rapport à ce que je voulais faire et cela ne va pas être facile.

Pour faire simple, on a dit qu'il y avait eu cette légitimation des Services S.A.V.S et S.A.M.S.A.H par le décret de 2005. Est arrivé après cette loi et ce plan Borloo, de l'aide à la personne, on se pose la question de ce qui peut différencier ces Services et sur quoi on peut s'appuyer pour les différencier. Une chose qui nous semble importante à M.A.I.S, au niveau de la différenciation, c'est qu'au niveau du projet de Service, les choses soient écrites de manière claire en terme de ce que peut proposer un S.A.V.S ou un S.A.M.S.A.H, de façon à ce qu'on puisse se repérer par rapport aux Services à la personne. De bien préciser dans tous les documents qui doivent être mis en place dans les Services : je ne les citerai pas tous, mais on peut citer le projet de Service, le projet personnalisé, le document individuel d'accompagnement, le contrat d'accompagnement dans certains cas, doivent permettre de clarifier les différents modes d'intervention que propose le Service, du soutien, du suivi, de l'apprentissage à l'autonomie. Dans le projet de Service, on doit retrouver les différentes catégories de professionnels qui interviennent, et l'ensemble des prestations offertes. C'est important et c'est un point sur lequel il faut insister pour que les projets de Service soient régulièrement retravaillés pour être cohérents par rapport aux actions qui se font sur le terrain. Il faut reconnaître qu'il peut y avoir une complémentarité entre les S.A.V.S et les Services d'aide à la personne, et il y a à réfléchir sur les différenciations qu'il peut y avoir. Au niveau du cadre légal, on a relevé des différences : les S.A.V.S ont un cadre légal qui est le code de l'action sociale et des familles, la loi 2002-2, et le décret du 11 mars. C'est vraiment ce qui définit les Services, au niveau juridique et légal. Alors que les Services à la personne sont cadrés par le code du travail, la loi du 26 juillet 2005 et le décret du 7 novembre 2005. Il y a des positionnements différents au niveau juridique.

On peut voir aussi la différence au niveau des professionnels qui interviennent dans les Services, puisque dans le décret sur les S.A.V.S, on retrouve des assistants de service social, des auxiliaires de vie sociale, des aide médico-psychologiques, des psychologues, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des chargés d'insertion et aussi par rapport aux S.A.M.S.A.H, des professionnels de la santé qui peuvent intervenir dans les Services. Il y a une définition différente puisque, dans les Services d'aide à la personne, ce sont des personnels d'intervention familiale, des aides ménagères, c'est complémentaire. La différence aussi, c'est que par rapport aux S.A.V.S, il y a une prise en compte

globale de la personne et on n'intervient pas sur une seule partie. Les aides ménagères vont intervenir par exemple sur le logement pour l'entretien alors que le S.A.V.S va intervenir plutôt sur les aspects relationnels du logement, les difficultés liées à l'environnement, au voisinage, au repérage dans la cité, ce sont des interventions différentes, et c'est cela qui doit être pris en compte dans cette différenciation. Ce qui aussi dit, par rapport aux Services à la personne, c'est que les métiers de l'aide, ont pour objet d'améliorer les conditions de vie sur le plan social, économique, culturel et alimentaire chez les personnes et les familles. Les assistants sociaux apportent un soutien psychologique ou matériel, les conseillers en économie sociale et familiale concourent à l'information et à la formation de la gestion des actes de la vie quotidienne, les techniciennes de l'intervention sociale et familiale qui est la nouvelle appellation des travailleuses familiales, les auxiliaires de vie et les aides à domicile aident pour les gestes de la vie quotidienne des personnes âgées, handicapées, les familles ayant des enfants en bas âge. C'est ce que je voulais rajouter, je laisse la parole à Eliane pour donner quelques conclusions provisoires de ce groupe de travail.

Eliane Corbet :

Ce sont des conclusions provisoires. On voit bien qu'on se lance dans un travail de plus longue haleine qui devrait être passionnant, et dont on voit tous bien, les enjeux. C'est vraiment un positionnement, on constate une nouvelle régulation de l'offre et à la fois une nouvelle dérégulation. On a presque une contradiction avec une régulation introduite par les schémas départementaux et ce nouvel apport par les Services dits d'aide à la personne. On a besoin d'être vigilant, mais comment ? C'est en définissant mieux ce que nécessitent les besoins qu'ont les personnes et les actes, les actions, les soutiens dont elles ont besoin et la part essentielle des S.A.V.S, dans ce contexte. On voit bien, et vous avez tous insisté dans les travaux et les premiers retours d'évaluation interne dont vous avez fait part, au cours de cette commission, c'est l'importance qui est mise par les S.A.V.S et les S.A.M.S.A.H, sur la vie de relation pour les personnes qui ont des difficultés ou des pathologies de relation. On voit bien toute la place. Pour autant, on voit bien que dans le même temps, les personnes qui ont une plus grande dépendance dans les actes de la vie quotidienne, dans la mobilité, mais qui ont une autonomie psychique recherchent d'échapper à des relations d'accompagnement dont elles n'ont pas tout à fait la maîtrise. On voit bien

un nouvel enjeu et de la même manière se développe actuellement, on ne l'a pas beaucoup vu dans la région Rhône-Alpes mais peut-être que dans vos régions vous l'avez vu, en tout cas, on l'a repéré dans la région de Montpellier, le mouvement de ce qu'on appelle le mouvement de « pair émulation ». Le soutien par les pairs qu'il faudra prendre en compte dans ce contexte. C'est une conclusion partielle. C'est un rapport d'étape et une invitation plutôt à continuer à travailler et à rassembler nos réflexions à ce sujet.

La salle :

Nicolas, je travaille dans un S.A.V.S sur Bordeaux. Je n'ai pas tout compris par rapport à la notion de plateforme de services.

Eliane :

L'Enseigne handicap parle de plateforme. Le mot plateforme est l'aspect matériel : un lieu téléphonique ou Internet, pour pouvoir avoir accès, être en lien direct pour la personne handicapée ou son entourage qui recherche un service. C'est un numéro vert et cette plateforme dispose d'un ensemble avec une base de données. On voit bien, se joignent à cette Enseigne, un ensemble d'associations qui souhaitent apporter une régulation d'une part et s'assurer d'autre part de la qualité des services, et la cohérence de l'ensemble en labellisant. Cela veut dire que les personnes quand elles s'adresseront à cette plateforme pour avoir accès, auront la garantie. Les services qui sont répertoriés, auront répondu à un cahier des charges.

La salle :

JL Brives la Gaillarde. Par rapport au décret du 11 mars qui parle très clairement d'une coordination des Services, une interrogation par rapport aux services tutélaires. On s'aperçoit sur le terrain que ces services sont complètement débordés et nous envoient des injonctions d'agir comme ci ou comme cela, et quelle est votre réflexion par rapport à cette place, à la fois sur la réforme de tout ce qui est tutélaire, et à la fois ces contradictions qu'on observe dans la notion de coordination des services qu'on a à faire, et en fait des services tutélaires sont très précis sur les dépenses des usagers dont on s'occupe et on se retrouve coincé.

Roger Drouet :

Si je comprends votre question, par rapport au partenariat, ce n'est pas uniquement avec les services tutélaires, c'est avec tous les partenaires.

C'est aussi une grande part de l'écriture du projet qui doit rappeler où se situe le service dans son environnement. Il y a des services qui reçoivent des injonctions, vous parlez des injonctions des services et agents tutélaires, on pourrait citer des injonctions qui viennent de la part des parents, de l'environnement de la personne, de l'environnement socio-professionnel, des E.S.A.T. Là encore, on a tout intérêt d'écrire ce projet avec le respect de la pratique, et là on parle plus de partenariat et non pas de travail en réseau, mais de partenariat, de situer avec qui on est partenaire, comment on gère ce partenariat et comment on l'actualise. On se rend compte que, le nez dans le guidon tous les jours, on passe beaucoup de temps à régler un certain nombre de points et on oublie de se repositionner et de se retrouver pour fixer là où on en est, et à faire évoluer les choses. Vous parlez des services tutélaires. De nouveaux textes sont sortis qui précisent des points sur l'accompagnement des personnes. Il va y avoir des périmètres ou des interconnexions qui risquent d'être explosifs. Je vous conseille d'aller voir comment est écrit votre projet de service et d'aller voir du côté des textes et de ces partenaires, comment on peut mieux travailler ensemble parce que pour M.A.I.S, le partenariat c'est essentiellement pour être dans une meilleure relation avec la personne. Pour éviter des interconnexions négatives, des situations explosives.

La salle :

Je vais réagir. Avec la nouvelle loi sur les tutelles, on va être amené à réfléchir là-dessus parce qu'on pourra éventuellement avoir de l'ordre de proposition ou de désignation par le juge des tutelles pour des gestions officielles des personnes. Le juge va pouvoir décider une tutelle aux biens et une tutelle à la personne de manière différente. Eventuellement, ce n'est pas très clair, il pourra désigner des Services ou des Institutions pour gérer les personnes et une autre institution pour gérer les biens. Il est écrit que les Institutions et les Services peuvent refuser. Il va falloir dans les projets et dans les faits se positionner là-dessus. Je vous conseille de bien relire la nouvelle loi sur les Services des tutelles. Ce sont des choses que les Services font déjà : la gestion des personnes, mais il y aura des comptes à rendre au juge des tutelles et les choses vont être différentes.

La salle :

Je suis responsable d'un Service en Corrèze. Vous avez parlé de la parentalité. Est ce que dans les travaux, les réflexions, des choses ont été

engagées avec des Services d'aide à l'enfance ? Qu'est ce qu'il y a autour de ce thème là ?

Notre S.A.V.S, nous avons vu l'extension de notre agrément pour les personnes de plus de 60 ans. Est-ce qu'il y a des services engagés ?

Eliane Corbet :

Je vais répondre sur la question de l'aide à la parentalité. C'est au cours d'une étude que nous avait confié la Direction Générale de l'Action Sociale sur les S.A.V.S avant l'élaboration du décret et qui attendait qu'on fasse un point, un constat des domaines couverts et des domaines à couvrir. On avait travaillé avec nos collègues de l'île de France en comparant les actions entre 2 départements : l'un de Rhône-Alpes et l'autre d'île de France, les Hauts de Seine, l'Isère en couvrant et en explorant à la fois les activités issues des rapports d'activité et les rencontres qu'on avait avec les responsables des services. On avait rencontré des usagers, un panel d'usagers, leur demandant au vu de l'organisation de leur vie quels sont les besoins qui leur semblaient être couverts par l'ensemble des Services qu'ils avaient, mais aussi les besoins non couverts. On s'est rendu compte de 2 points l'aide aux aidants et l'aide à la parentalité. On a souligné la nécessité de s'en préoccuper.

On n'a pas encore vu de préoccupation suffisante prise par les Services à ce jour, ou on ne les connaît pas assez. On était plus dans notre conseil critique à cet égard d'inciter les services à ne pas oublier ces situations. Dans d'autres cas de figure, nous avons à travailler à accompagner l'élaboration de Schémas départementaux. Ce sont des questions qui sont revenues à ce moment là, comme étant un besoin et devant le couvrir. On est plus à inciter les S.A.V.S dans ce contexte là, lorsque les personnes sont concernées, les S.A.V.S devraient s'en préoccuper et vous avez raison, c'est en lien avec les Services de la protection de l'enfance, l'A.S.E dans les départements. Il y a des incitations, on le retrouve dans les schémas de protection de l'enfance qui citent parmi les points problèmes à couvrir, ce point là. Cela ne veut pas dire que cela ne se fait pas du tout. Simplement dans l'analyse que nous avons faites dans les 2 départements, c'était des points insuffisamment couverts. De la même manière et cela correspond à l'extension du champ, sur l'aide aux aidants, le soutien à l'entourage de la personne, on avait vu l'extension du champ à l'origine des S.A.V.S d'abord auprès de travailleurs handicapés, comme une alternative à l'hébergement au début de l'histoire. Dans l'extension, on voit pour ceux pour qui vivent au domicile parental,

qui fréquentent les E.S.A.T ou un S.A.J, mais pour ceux qui ont une vie conjugale, pour que les familles tiennent le coup, il y a des fois des conseils, des soutiens, des aides et les représentants des S.A.V.S nous avaient dit se centrer davantage sur la personne que sur l'entourage. C'était une invitation à le faire, cela ne veut pas dire que cela ne se faisait pas du tout. Mais dans l'ensemble des travaux qui sont conduits, notamment ma pratique actuelle, c'est l'aide aux schémas départementaux, ce sont des points qui reviennent constamment. Il ne pourra pas y avoir de réflexion dans le soutien de l'aide à domicile, sans réfléchir à l'aide aux aidants de l'entourage. Nous attirons l'attention et c'est plus en lien avec les Services d'auxiliaires de vie, on a vu les difficultés. Les auxiliaires de vie ont moins le travail d'analyse de la pratique que les S.A.V.S. Il y a un isolement plus grand ; il peut y avoir entre l'aidant et l'aidé, des relations avec des risques de maltraitance. Les S.A.V.S peuvent avoir leur rôle de conseil ou de vigilance pour prévenir ces situations.

Pour l'extension d'âge, quelqu'un peut répondre ?

Roger :

Le décret du 11 mars précise que les S.A.V.S s'adressent aux personnes adultes et n'exclut pas que l'on puisse accompagner des personnes au-delà de 60 ans, avec des caractéristiques de prestations vraisemblablement différentes. Cela n'exclut pas.

Eliane Corbet :

La loi du 11 février 2005 a aboli les barrières d'âge, en droit c'est aboli. Cela ne veut pas dire que c'est effectif.

JP Gaillard :

Je voudrais revenir sur la notion de besoin. Ce terme est utilisé constamment. Ce n'est qu'un concept qui est défini et redéfini de mille manières différentes au fil du temps et au fil des besoins, si je puis dire. Les commerçants et les politiques savent très bien créer des besoins et faire disparaître d'autres besoins. Je prends l'exemple de ce qui a été appelé la reconnaissance du handicap psychique. C'est simplement une redéfinition de la maladie mentale chronique en handicap. Cela correspondait à la nécessité de prendre en compte en dehors de l'hôpital, puisque l'hôpital se déchargeait de cette responsabilité là. Cette redéfinition laisse malheureusement de côté l'analyse des insuffisances en terme de soin, qui ont conduit à une

chronicité qui, peut-être pour certains d'entre eux, aurait dû ne pas être et ensuite l'utilité de ne pas laisser les familles se débrouiller seules avec des adultes difficiles à vivre.

La salle :

Suzel Sabattier, S.E.R.D.A.C, Service d'accompagnement médico-social, de l'association A.L.P.H.I, pour des personnes handicapées par des troubles psychiques en Isère. Je voudrais revenir sur la nécessité de bien définir nos missions et de les illustrer dans nos écrits et rencontres avec les partenaires et de revenir sur cette fonction de veille et d'alerte dont a parlé Mme Corbet, qui, pour un grand nombre d'entre nous, fait partie intégrante de l'accompagnement. Cette veille et alerte est auprès de la personne et pour nous souvent auprès du soin puisque nous sommes dans une proximité, qui permet de faire en sorte que la personne ne s'enfoncé pas trop dans des moments où elle pourrait se remettre en difficulté plus forte et perdre les points d'équilibre qu'elle a acquis et qui lui permettent de vivre qui sont les siens, et qui évoluent. Je voudrais différencier cela et ce que le Conseil général de l'Isère peut demander actuellement, aux Services d'accompagnement du territoire qui est une nouvelle mission, confiée, de veille qui pourrait se résumer de donner la mission au Service défini d'appeler la personne une fois par mois, pour voir si tout va bien, avec l'idée qu'il n'y ait pas de personnes sans lien avec un service, ceci en lien avec la M.D.P.H.. Ce sont des missions différentes et ce n'est pas la même chose et il faut être vigilant là-dessus.

Eliane Corbet :

Sur la question de besoin, il faut faire attention comment elle est défini : s'agit-il du politique, du législateur, d'un pouvoir public, d'une association gestionnaire, de professionnel ou d'utilisateur. Pour s'en sortir, la loi du 2 janvier 2002, elle a apporté un plus essentiel sur la notion de besoin. Elle a refondé l'action sociale sur cette définition en rappelant que ce sont avec les personnes qu'elles se redéfinissent. Cela apparaît facile à dire. Il y a une modification du sens de l'action sociale à partir de là. La loi du 2 janvier introduit plusieurs termes qui sont repris par la loi du 11 février 2005 à cet égard, elle associe la notion de besoin à celle d'attente et de préoccupation. Cela permet pertinent. Les outils actuels qui sont des outils de référence plutôt que des recettes. On a intérêt à travailler avec la classification internationale et de s'en inspirer, qui couvre un certain nombre

de domaines de vie qui sont ceux de la santé, de la vie sociale, de la vie domestique, un ensemble de domaines à couvrir et d'analyser à partir de là, la situation de vie et l'organisation qui est prise. A partir de là, peut se décliner, la définition de besoin et on ajoutera besoin et attente.

MICHEL CROUZEL
FORMATEUR EN TRAVAIL SOCIAL



SYNTHESE

Synthèse pour un rite de fin de congrès, pour ne pas conclure, parce qu'il y aurait de l'incohérence, voire de la sottise, à proposer une conclusion à des journées qui se caractérisent d'abord par la volonté de résister et d'ouvrir à de nouveaux possibles et de créer des savoirs et des pratiques fondés sur une pensée vivante toujours en construction.

Trois journées bien rythmées, à la fois conviviales et intelligentes où était sollicité un changement de regard et de posture pour nous tirer vers des interrogations à contre courant le plus souvent des idées dominantes. C'est ainsi que Roland Barthes définissait l'idéologie : « *l'idée en tant qu'elle domine* ». Beaucoup d'idées convenues et comme allant de soi ont été mises à mal. Il ne s'agissait pas selon moi, selon vous aussi, d'un exercice rhétorique formel où la dénonciation incantatoire aurait tenu lieu de pensée construite et opératoire. Non, chacun des intervenants, avec plus ou moins de bonheur dans la forme, rarement, ont inscrit leurs propos sur des socles de valeur et de conviction qui requestionnaient nos propres choix et nos identités professionnelles. C'est la force et le sens de journées comme celles-ci de réalimenter notre élan vital et notre choix professionnel, pour

résister à la grisaille du temps et à la fonctionnarisation dans son rapport aux autres. C'est ainsi que ces journées ont fait une place féconde et subversive à la Culture, à l'Art, à la Poésie, comme champs d'expression, de création d'émotions accessibles à tous, tant l'encerclement du quotidien bride la liberté du sujet. Reste la poésie créatrice pour faire bondir l'imaginaire et inscrire dans la création de son choix la marque libérée de son identité. Souvenez vous de la métaphore de la bicyclette acatène, sans chaîne, proposé par Beckett. Ce vélo sans chaîne utilisable dans les descentes mais inefficace dans les moments de tourmente, d'ascension ou de dépassement.

La Poésie nous fait résister, nous permet de trouver des solutions quand la solitude et la souffrance vous encerclent, quand on en a marre de se mettre à l'eau et parfois de boire la tasse. Quand cela va mal, nous n'avons que la poésie pour ne pas mourir et la Culture du cœur doit être partagée sans discrimination élitiste. La culture est fraternelle. Osons dire comme Rimbaud et Supervielle que c'est la poésie qui mène le monde. Osons dire contre la logique d'une pensée close, osons dire que la terre est bleue comme une orange, créons les conditions de la création. Soyons fous, mais pas cons. Au passage, je souligne l'opportunité créatrice de la présence de nos deux facétieux clowns toujours roboratifs et jubilatoires. Avant qu'ils ne partent, je les remercie. Nécessité donc de la poésie, de la culture pour faire un pied de nez à la mort. La mort du sujet libre pour affronter lucidement les lendemains qui ne vont peut-être pas chanter. Souvenons nous de ce que disais Castoriadis, ce psychanalyste philosophe mort il n'y a pas très longtemps, qui fut un des penseurs contemporains de la démocratie. Souvenons nous donc que l'objectif de la politique n'est pas le bonheur, mais la liberté. Cette liberté est à conquérir aussi bien pour soi que pour les autres, et notamment pour ces hommes et ces femmes qui ont été structurellement et culturellement privés, dans cette aventure de l'éphémère ou comme dans ce hall du palais des congrès, on construit et déconstruit dans l'esthétique et la détermination confiante.

Nous sommes conviés nous aussi, travailleurs sociaux et plus spécifiquement travailleurs sociaux du M.A.I.S, à prendre notre part de détermination pour que l'homme contemporain ne renonce ni à la figure de l'ayant droit dans son aspiration à l'égalité et à la solidarité, qui en est son corollaire, pour qu'il ne renonce pas à cette exigence citoyenne de liberté comme candidat à l'émancipation et à l'autonomie et enfin détermination pour qu'ils résistent ces travailleurs sociaux du M.A.I.S, et d'ailleurs dans cette nouvelle figure sociologique de la désaffiliation, qui génère une posture de construction

individuelle et de moins en moins d'appartenance, pour qu'il résiste donc ce travailleur social dans cet éclatement des liens de filiation et de culture universelle, pour qu'il résiste enfin au glissement de l'individuation vers l'individualisme, comme critère survalorisé de la réussite humaine. Au-delà de ce cadre sociologique et des évolutions qu'il constate, il nous reste à vivre trois exigences incontournables : celle du savoir qui nous construit, celle de l'institution et de l'association qui nous légitime et celle du sujet qui nous fonde. Evolution du savoir qui nous construit une fois pour toute. Rappelons nous que savoir est savoir ce qu'on ne sait pas. Comme c'est Socrate qui a lancé ce bel aphorisme, on pourrait être autorisé à s'en balancer des savoirs. Mais non, ceci dit, il y a des savoirs indécents, des savoirs totalisants et dogmatiques qui ne laissent pas de place au doute et à l'incertitude.

Acceptons en quittant sans complexe le champ de l'expertise suffisante, acceptons le caractère essayiste de la réflexion et du lâcher prise « *pour ne pas se prendre pour une blouse blanche et pour ne pas prendre sa blouse blanche comme l'habit pontifical* ». Ce n'est pas moi qui aie trouvé cette formule, je le regrette, je la trouve belle, elle est d'Edgar Morin. Il nous reste à articuler nos savoirs, certains à l'analyse professionnelle pour construire, dans une relation de confrontation, des savoirs qui nous permettent de passer de la parole à l'acte. Problématiser plutôt que résoudre, voilà la condition indispensable à la dynamique d'un savoir. Exigence d'un savoir qui se construit et qui nous construit, exigence de la prise en compte de l'institution et de l'association qui nous légitime.

La logique comptable s'impose gloutonnement. La logique de soin et d'accompagnement du sujet s'amenuise comme peau de chagrin, inexorable dérive à l'anglo saxonne ou bien recherche de stratégie pour résister pour parier que le pire n'est jamais sur, pour courir le risque par exemple de permettre à contre courant de l'idéologie dominante du moment que des hommes et des femmes en souffrance psychique puissent conquérir et garder le goût de vivre en dehors de la valeur travail ou s'exprimant dans un travail sans emploi. Cette posture institutionnelle est risquée face aux injonctions de toutes sortes et aux orientations du travail social. Cette posture de résistance implique que soit nourrie une exigence éthique forte et partagée, où les valeurs de liberté de choix, de refus de subordonner systématiquement la singularité du sujet aux raisons institutionnelles ou autres raisons d'état, où ces valeurs qu'il nous faut affirmer avec Lévinas que « *je suis responsable de la liberté de l'autre* », où donc une exigence

éthique où toutes ces valeurs inspirent les pratiques institutionnelles.

Si l'éthique a encore un sens, c'est à cette condition là et je vous avoue au passage que je commence à être saturé de cette référence systématique à l'éthique. On la voit partout et elle est totalement dénaturée pour l'essentiel, me semble-t-il. On peut lui donner peut-être sa vraie nature et sa vraie force. L'institution et plus particulièrement le monde associatif doivent revenir à une logique de mission, résistant à une logique de prestation qui est aujourd'hui prévalente. Les directions et responsables associatifs doivent être garants de ces missions, et des actes fondateurs qui leur donnent réalité. Nous ne pouvons résister seuls à cette logique de marchandisation. Ce combat implique en interne, un travail collectif d'élucidation des enjeux, il implique aussi individuellement et collectivement une confrontation avec tous les échelons du travail social. L'association M.A.I.S. est un de ces échelons. A titre d'exemple, vous a été proposée ce matin une possibilité de choix autour de l'évaluation attendue dans vos établissements et Services. Ou bien vous élaborez vous-mêmes en équipe, le cadre et les critères qui vous paraissent traduire au mieux les attentes des salariés et des personnes accompagnées au regard des exigences d'accompagnement qui sont les vôtres préalablement discutées et réfléchies, ou bien vous achetez à des officines prestataires des protocoles standardisés d'évaluation non adéquat à vos orientations, et étouffant toute dynamique institutionnelle d'échange et de co-construction ingénument, servilement vous devenez ce qu'un psycho-sociologue contemporain appelle, parlant des travailleurs sociaux, des fonctionnaires du consentement.

Confrontation avec tous les échelons du travail social disais-je tout à l'heure, la commission qui réunit le C.R.E.A.I Rhône-Alpes et le M.A.I.S en est une illustration. Les ateliers par région auront fait apparaître l'importance de cette dynamique régionale, pour ne pas mourir collectivement, les ateliers auront peut-être révélé l'état de jachère d'un M.A.I.S en quête de développement. Mais je me rends compte en même temps que j'ai écrit cela qu'il ne peut y avoir de jachère, s'il y a du M.A.I.S. Mesurez mieux mes amis la chance que nous avons, que vous avez d'être dans cette association marquée par des qualités trop peu répandues aujourd'hui. D'une part, une liberté de ton, matinée d'humour et de distance, et d'autre part d'une proximité avec les personnes accompagnées dans une relation de reconnaissance et de réciprocité. Cette tonalité militante est au cœur du travail social.

Puisque je viens d'évoquer les personnes accompagnées, la question du sujet se pose comme élément ultime de cette synthèse. Je disais tout à

l'heure exige du savoir qui nous construit, exige de l'institution qui nous légitime et donc enfin, exige du sujet qui nous fonde. Le sujet, dit Pierre Legendre, philosophe contemporain que vous connaissez, est indémménageable. Nécessaire donc, cette question. Rappelez vous cette citation de Pinel : « *la psychiatrie doit s'adresser au sujet par le dedans* », c'est-à-dire par une rencontre avec l'intime de l'autre, même si l'action sociale que nous développons nous tire plutôt du côté du besoin, et le plus souvent du besoin de socialisation. Ces journées ont remis au cœur de notre identité professionnelle deux aspects qui constituent le socle du travail social : la question du sujet bien sûr, la relation comme service ensuite. Résister au besoin, même s'il faut aussi répondre au besoin pour écouter et traduire la demande.

La violence des institutions et la violence dans l'institution procède de la non écoute et de l'évitement d'une demande qui nous menace et nous désespère. Il était utile et beau ce témoignage d'une jeune maman qui nous disait dans sa douleur de maman d'enfant différent, qui nous disait donc sa souffrance d'incomprise dans la relation que les soignants et travailleurs sociaux construisaient avec elle. La relation est une aventure risquée, certes, mais un risque nécessaire qui oblige d'entendre la souffrance existentielle de mettre des mots sur le non dit et d'écouter ce qui est inaudible. C'est ce que j'ai cru résumer de l'essentiel des éléments que j'ai pu retenir de ces trois jours. Évidemment il n'y a pas de prétention à l'exhaustivité, simplement quelques rappels de quelques éléments forts fondateurs des intervenants et des interventions que nous avons eues.

Pour changer de registre et revenir à la poésie, peut-être ne pas terminer sur une note un peu pessimiste, difficile, désespérée, même si « les plus désespérés sont les chants les plus beaux et que j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots...etc. » je vais vous donner un texte de quelqu'un qui est un grand poète, Baudelaire et c'est une tonalité à mon avis, plutôt revigorante. C'est un poème en prose et ce n'est pas long. :

« Il faut être toujours ivre, tout est là, c'est l'unique question pour ne pas sentir l'horrible fardeau du temps qui brise vos épaules et vous penche vers la terre. il faut vous enivrer sans trêve, mais de quoi : de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise, mais enivrez vous. Et si quelque fois sur les marches d'un palais, sur l'herbe d'un fossé, dans la solitude morne de votre chambre, vous vous réveillez l'ivresse déjà diminuée ou disparue, demandez au vent, à la vague, à l'étoile, à l'oiseau, à l'horloge, à tout ce qui fuit, à tout ce qui gémit, à tout ce qui roule, à tout ce qui chante, à tout ce qui parle, demandez

quelle heure il est. Et le vent, la vague, l'étoile, l'oiseau, l'horloge vous répondront, il est l'heure de s'enivrer pour n'être pas les esclaves martyrisés du temps. Enivrez vous, enivrez vous sans cesse de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise ».

Merci

Phrase ultime du colloque, pour conclure :

je voudrais vous proposer une citation de Lucie Aubrac :

« Le mot résister, doit toujours se conjuguer au présent »



M.A.I.E.

42 rue de Marseille - 69007 Lyon

Tél : 04 72 71 96 99

Fax : 04 72 73 09 02

E-Mail : mais@mais.asso.fr

Web : www.mais.asso.fr

Imprimé par Imprimerie de Savoie/APEI • 04 79 71 96 63